

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

*PAIX - TRAVAIL - PATRIE*

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**DALE KIETZMAN UNIVERSITY**

DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

**REPUBLIC OF CAMEROON**

*PEACE - WORK - FATHERLAND*

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

**DALE KIETZMAN UNIVERSITY**

INTERNATIONAL DEVELOPMENT

**ETATS UNIS D'AMERIQUE**

EN DIEU NOUS AVONS CONFIANCE



**UNITED STATES OF AMERICA**

IN GOD WE TRUST

## **DALE KIETZMAN UNIVERSITY CAMEROUN**

COOPERATION CAMEROUN - USA

**MEMOIRE DE MASTER EN DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL**

*(1<sup>ere</sup> promotion, année académique 2009-2011)*

**REALISATION DE L'OBJECTIF 1 DES OMD :**  
**Cas de montage d'un Complexe de**  
**Formation et de Prestation de Services à Douala 3e**

### **MID MEMORY**

Réalisé et Présenté par :

**CHOUPOUPNO SANDE** *Frédéric*

Sous l'encadrement de :

**Dr André TALLA**  
*Président de DKU Douala*

**Dr John WILLOUGHBY**  
*Recteur de DKU Douala*  
*Président du jury*

**Mme Justine KELACK**  
*Doctorante et Facilitatrice à DKU*

*Academical Year on 2009 -2011*

# SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	2
ACRONYMES	3
DEDICACE	4
REMERCIEMENT	5
AVANT PROPOS	6
RESUME / ABSTRACT	7
INTRODUCTION GENERALE-----	8
Contexte de l'étude-----	8
Position du problème-----	8
Objectifs-----	9
Méthodologie-----	9
Plan de l'étude-----	9
CHAPITRE 1 : REVUE DE LA LITTERATURE-----	10
1.1. Présentation des OMD-----	11
1.2. Réalisation à ce jour des OMD-----	18
1.3. Le Cameroun et les OMD : Une évolution moyenne-----	39
1.4. Problématique sur l'efficacité et la réalisation des OMD-----	46
CHAPITRE 2 : ZOOM SUR L'OBJECTIF 1 DES OMD-----	52
2.1. Présentation de l'objectif 1 des OMD-----	53
2.2. Réalisation de l'objectif 1 des OMD-----	54
2.3. Objectif 1 des OMD : cas du Cameroun-----	59
CHAPITRE 3 : REALISATION DE L'OBJECTIF 1 DANS MA COMMUNAUTE-----	73
3.1. Présentation de ma communauté-----	74
3.2. Le charter du projet-----	83
3.3. Le montage du projet (Business Plan) -----	85
CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS-----	110
BIBLIOGRAPHIE	
ANNEXES	
TABLE DES MATIERES	

# LISTE DES TABLEAUX, MATRICES ET PHOTOS

DESIGNATIONS	PAGES
Tableau 1 : Le trajet 1990-2015 en quelques chiffres	43
Tableau 2 : Evolution de l'incidence de la pauvreté entre 1996 et 2007	66
Tableau 3 : Evolution du taux de chômage des jeunes entre 2001 et 2007	67
Tableau 4 : Evolution du taux de sous-emploi des jeunes entre 2001 et 2007	68
Charter du projet	83
Tableau du profil du promoteur de projet	89
Tableau de l'adéquation homme/projet	90
Tableau des produits et services	90
Organigramme synthétisé de gestion	95
Calendrier des tâches (Matrice)	97
Organisation des tâches (Structure)	98
Matrice du cadre logique	99
Tableau d'apports des partenaires	100
Budget global du projet	101
Plan d'investissement	103
Schéma de financement	103
Bilan d'ouverture	103
Tableau d'amortissement de l'emprunt	104
Tableau d'amortissement des immobilisations	104
Tableau de l'estimation des coûts et services	105
Tableau de l'estimation des chiffres d'affaires de la 1ere année	105
Tableau de l'estimation des chiffres d'affaires de la 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> année	106
Tableau de l'estimation des chiffres d'affaires de la 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> année	106
Tableau des charges d'exploitation	107
Compte des résultats prévisionnels	107
Photo du Président de la République du Cameroun à la tribune de l'ONU	45
Photo du Maire de l'arrondissement de Douala 3 <sup>e</sup>	ANNEXES
Photo de la mairie d'arrondissement de Douala 3 <sup>e</sup>	ANNEXES
Photos du promoteur en séminaire avec ses collaborateurs sur le Leadership	ANNEXES
Photos du promoteur présentant le projet dans une église de la place	ANNEXES
Cartographie de l'arrondissement de Douala 3 <sup>e</sup>	ANNEXES
Différents annexes du montage de projet	ANNEXES

# ACRONYMES

APD	Aide Publique au Développement
APE	Accord de Partenariat Economique
BAD	Banque Africaine de Développement
BIT	Bureau International du Travail
DI	Développement International
DKU	Dale Kietzman University
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DSRP	Document de Stratégie et de Réduction de la Pauvreté
ECAM	Enquêtes Camerounaise auprès des Ménages
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FNE	Fonds National d'Emploi
IDH	Indice de Développement Humain
INS	Institut National de la Statistique
MDI	Master en Développement International (en anglais MID)
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
OCDE	Organisation de Coopération et Développement Economique
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PIB	Produit Intérieur Brut
PME/PMI	Petite et Moyenne Entreprise/Industrie
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTe	Pays Pauvres Très Endettés
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication

## DEDICACE

*À Nadine Lydie, mon épouse  
Et à nos enfants bien-aimés*

# **REMERCIEMENTS**

Nous adressons notre entière reconnaissance au Docteur André TALLA, Président de l'institut Universitaire DKU DOUALA qui a mis tout en œuvre pour implanter dans notre pays le Cameroun et dans la ville de Douala, cette importante institution universitaire internationale, et qui nous a admis en son sein pour notre formation académique.

Nous remercions le Docteur DALE KIETZMAN qui a fait le déplacement dans notre pays il y'a 4 ans déjà, pour inaugurer lui-même l'implantation et le lancement (ouverture) des programmes académiques de cette prestigieuse institution universitaire qui porte son nom.

Nos remerciements sont également adressés à nos encadreurs et facilitateurs que sont :

- Mr White SCOTT (USA)
- Mme Midge CROSSAN (USA)
- John WILLOUGHBY (USA)
- Mr Dieudonné MBOGNING (CAMEROUN)
- Mme Anne DJOUAKA (CAMEROUN)
- Mme Justine KELACK (CAMEROUN)

Nous témoignons également notre gratitude aux personnes suivantes :

- Mr Albert DOOH COLLINS, Directeur Général de MEDIA PLUS (société où je travaille depuis plus de 15 années déjà), pour la compréhension et la permission qu'il m'a accordées en termes d'aménagement de mon temps de travail pour dégager du temps à consacrer à ma formation académique ;
- Mr et Mme COUCKE (ma sœur aînée et son mari), pour leur attention, leur encouragement et leur soutien tout le long de ma carrière ;
- Mr Fadil OUMAROU Maire d'arrondissement, pour la documentation (monographie) sur la communauté de Douala 3<sup>e</sup> ;
- MM Christophe BENJONGI et Jacques MINGUE, respectivement chef de village Nyalla et chef de quartier, pour les informations et les descentes sur le terrain ;
- Le Docteur André CHOUBEU (Pasteur et Président du CEPEC), pour le mentoring.
- Le Docteur Henrich TENKOU et le cabinet ACIDES, pour leur ingéniering et le suivi du présent projet de développement.
- Aux camarades de classe de la filière DI (Guy KAMEDEU, François MISSANGO, Joseph TCHINDA, Lucas AYIE, Noël YABI, Francine MELI, Ines MATCHA, Nina PAUMO, Stéphanie TALLA), pour les échanges et les moments passés ensemble.
- Par-dessus tout, nos actions de grâce vont à Dieu par qui nous sommes et agissons.

# AVANT PROPOS

Le présent mémoire de Master est la résultante de la formation académique reçue durant 24 mois (4 semestres) au programme de DKU (Dale Kietzman University) pendant les années académiques normales de 2009-2010 et 2010-2011. Cependant, nous qui sommes de la première promotion dans cette institution universitaire, filiale de DKU de la Californie aux USA (Etats-Unis d'Amérique), nous parachevons notre cycle de Master après l'année académique 2011-2012, dont une année de plus pour des raisons de mise au point de la programmation des cours à Douala en équivalence de ceux dispensés en Californie.

La filière DI (Développement International), l'un des programmes de DKU-DOUALA, a pour objectif de préparer des experts en développement capables d'initier, de promouvoir, de planifier, d'exécuter un projet de développement dans une communauté d'étude, ainsi que de suivre et de contrôler ledit projet pour assurer sa pérennité. A travers une formation de qualité à la fois théorique et pratique. Le programme a mis à notre disposition des outils et l'encadrement nécessaires à la maîtrise des OMD (Objectifs du Millénaire pour le développement) et autres programmes novateurs de développement économique et holistique basés sur une analyse économique rigoureuse et adaptés aux aspirations locales de nos communautés d'étude, aussi bien qu'aux contraintes de développement internationales.

Au fait qu'est-ce que le Développement International ? Selon l'encyclopédie libre Wikipédia,

*« Le **développement international**, est un développement économique et social qui vise à mettre en œuvre des solutions à long terme aux problèmes en aidant les pays en développement à créer les capacités nécessaires pour fournir des solutions durables à leurs problèmes. Le développement international ou le développement mondial est le plus utilisé dans un contexte holistique et multidisciplinaire de développement humain - le développement d'une plus grande qualité de vie des êtres humains. Il englobe donc l'aide étrangère , la gouvernance , la santé , l'éducation , la réduction de la pauvreté , l'égalité des sexes , la préparation aux catastrophes , l'infrastructure , l'économie , les droits de l'homme , l'environnement et les questions associées à celles-ci. Le développement international est différent de développement simple en ce qu'elle est spécifiquement composée d'institutions et de politiques qui sont apparues après la Seconde Guerre mondiale. Ces institutions se concentrent sur la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie dans les pays précédemment colonisés. Le développement international est liée à la notion d' aide internationale , mais elle est distincte, bien que conceptuellement liés, en cas de catastrophe et d'aide humanitaire » .*

Planifier l'avenir de sa communauté est essentiel à l'atteinte d'objectifs à long terme. Le plan d'action locale sert en quelque sorte de carte routière pour mener la stratégie de développement à bon port et parvenir à des résultats à long terme, d'où la nécessité du montage de notre projet de développement dans la communauté de Douala 3°.

*« Il n'y a pas de communauté sans avenir,  
il n'y a que des communautés sans projet. »*  
François Plassard

## **RESUME**

La présente étude avait pour but de procéder à l'identification et à l'évaluation des besoins de la communauté de Douala 3<sup>e</sup>, et de mettre en relief les enjeux et les défis de la mise sur pied d'un projet de développement pouvant permettre à cette communauté de rentrer dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). La méthodologie adoptée pour y arriver est une analyse des forces (atouts) et faiblesses (besoins) recensées dans ladite communauté au regard des exigences des OMD.

Cette analyse a mis en relief trois principaux chapitres dans la démarche pour la mise sur pied de notre projet de développement dans cette communauté d'étude, à savoir : La revue de la littérature portant sur les OMD (chap1), le zoom sur l'objectif 1 des OMD, rubrique concerné par notre projet (chap2), la réalisation de l'objectif 1 des OMD dans notre communauté d'étude (chap3).

Pour y parvenir, des défis importants ont été relevés, notamment la création d'un complexe de formation et de prestation de services (COFOPRESS) pour la formation des jeunes aux petits métiers afin de faciliter leur insertion professionnelle et de réduire par le fait le taux de chômage assez élevé dans la communauté, aussi la possibilité est donnée d'offrir des services de qualité à des prix défiant toute concurrence dans les secteurs d'activités choisis.

**Mots clés** : OMD, Communauté, Développement, Projet.

## **ABSTRACT**

The present study was aimed at undertaking identification and valuation of the needs of the community of 3rd Douala, and throwing into relief stakes and challenges to getting started with a plan of development that can allow this community to work towards into the realization of the Millennium Development Goals (MDG). The methodology adopted is an analysis of strengths (trumps) and weaknesses (needs) having taken a survey of the aforementioned community with regard to requirements of the MDGs.

This analysis threw into relief three main chapters for getting started with our plan for development in this community being studied: Reviewing the literature concerning MDG (chap1), focusing on the goal 1 of MDG, methodology use for our project (chap2), the realization of the goal 1 of MDG in our community (chap3).

To reach there, important challenges were taken up, notably the creation of a complex of training and service (COFOPRESS) for the training of the young persons in small jobs to make their gaining professional employment easier and by doing this reduce the unemployment rate in the community, also possibly giving quality services in bargain prices in the chosen areas of activities.

**Key words** : MDG, Community, Development, Project.

# INTRODUCTION GENERALE

## Contexte de l'étude

Les **Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)**, *Millennium Development Goals* en anglais, sont huit objectifs adoptés en 2000 à New York (États-Unis) par 193 États membres de l'ONU, et au moins 23 organisations internationales, qui ont convenu de les atteindre pour 2015.

Ces objectifs recouvrent de grands enjeux humanitaires : la réduction de l'extrême pauvreté et de la mortalité infantile, la lutte contre plusieurs épidémies dont le SIDA, l'accès à l'éducation, l'égalité des sexes, et l'application du développement durable (selon Wikipédia).

Devenus aujourd'hui la nouvelle panacée des projets de développement dans le monde, les OMD sont proposés comme un remède au mal être et au mal vivre de l'humanité entière, particulièrement aux peuples des zones dites pays en voie de développement. En tant qu'instruments universels pour identifier, planifier et entreprendre sur le long terme des actions économiques et infrastructurelles capables d'apporter des améliorations dans les conditions de vie des populations éprouvant des besoins divers, les OMD sont également utiles pour apporter une réponse adéquate aux problèmes de performances plus larges des gouvernements et de toutes les institutions impliquées dans le développement.

Aussi, dans le cadre de leurs applications, plusieurs pays en voie de développement les ont mis en place en vue de réaliser des performances dans les domaines soulevés et de parvenir si possible à se sortir de la précarité par l'atteinte des objectifs de développement poursuivis.

## Position du problème

Les expériences acquises par de nombreux pays dans la poursuite des OMD montrent que leurs réalisations (méthodes et pratiques) ne sont pas les mêmes partout. En effet, au bout de quelques années, on s'aperçoit en particulier que tous les pays africains ne connaissent pas le même état d'avancement, ni les mêmes succès et/ou problèmes dans l'application des principes et dans la mise en place effective des OMD.

L'adhésion du Cameroun à cette mouvance date depuis son instauration en 2000. Pour relever son économie fortement affectée par l'endettement et les crises diverses, le gouvernement camerounais a entrepris depuis cette date un processus de réformes qui intègre la modernisation et la rationalisation de la gestion financière de l'Etat dont la gestion axée sur les résultats et le cadre des dépenses à moyens termes constituent des modalités opérationnelles. Aussi l'un des meilleurs arguments du gouvernement camerounais qui s'est engagé dans un programme économique et financier avec le concours du FMI avec pour objectif l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE qui s'est faite en 2006, reste le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) à travers lequel le gouvernement a réaffirmé son engagement à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement, et qui sert de cadre d'intégration et de coordination des interventions de différents acteurs œuvrant pour le progrès économique et social du Cameroun, et pour l'émergence à l'horizon 2035 d'une société camerounaise prospère, plus juste et respectueuse des droits fondamentaux de l'homme à une existence digne et paisible.

## **Objectifs**

L'objectif général est de contribuer à la mise en place effective des procédés et processus permettant de réaliser l'un ou les Objectifs du Millénaire pour le développement dans notre communauté d'étude à travers notre ou nos projets de développement. Il s'agira de :

- Identifier les ou le besoin prioritaire de notre communauté d'étude et faire des recommandations pour que notre apport lui soit utile
- Dégager les défis c'est-à-dire analyser les obstacles internes et externes que l'on doit surmonter dans la mise en place de nos/notre projet de développement
- Impliquer la population dans le processus de développement comme actrice ou partie prenante pour son propre profit et pour l'amélioration de son cadre de vie.
- Evaluer les résultats des ou du projet et y apporter des corrections le cas échéant
- Exercer des suivis et contrôles pour assurer la pérennité des ou du projet mis sur pied.

## **Méthodologie**

Pour atteindre les objectifs de l'étude, l'approche méthodologique consistera à préciser les méthodes d'analyse et les données nécessaires.

- Le MARP (Major Applied Research Project), méthode grand projet de recherche appliquée retenue comme style de présentation de ce mémoire
- Les FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces) ou SWOT en anglais (Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats), méthode d'analyse qui permet de faire le diagnostic interne et externe de la communauté et du projet, afin d'identifier les enjeux et les défis
- Le SMART (Spécifique, Mesurable, Acceptable, Réalisable, Temporel), méthode d'analyse des objectifs pour une réalisation efficace
- Les états chiffrés sous forme de tableaux qui donnent une visibilité globale des données, et une lisibilité facile des différentes rubriques.

## **Plan de l'étude**

La présente étude s'articulera autour de trois grands chapitres :

Le premier chapitre aborde la présentation des OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement), son historique, son concept, son application, son évolution et ses résultats.

Le deuxième chapitre s'attardera sur l'objectif numéro un des OMD, à savoir : Eliminer l'extrême pauvreté et la faim, notamment dans sa deuxième cible (Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif), et développera le cadre conceptuel et l'approche de réalisation des OMD dans notre communauté d'étude à travers notre projet de développement.

Le troisième chapitre présentera notre communauté d'étude et le projet de développement que nous réalisons en son sein pour son épanouissement tant social et éducatif qu'économique.

## CHAPITRE 1

# REVUE DE LA LITTÉRATURE

## 1.1. PRESENTATION DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT (OMD)

---

Pauvreté  
Éducation  
Égalité des sexes  
Mortalité infantile  
Santé maternelle  
VIH/SIDA et autres maladies  
Environnement  
Partenariat mondial

### **Que sont les Objectifs du Millénaire pour le Développement ?**

En septembre 2000, lors du Sommet du Millénaire tenu sous l'égide des Nations Unies, 189 États membres se sont engagés à œuvrer pour un monde où l'élimination de la pauvreté et un développement durable auraient le plus haut degré de priorité. La Déclaration du Millénaire a été signée par 147 chefs d'État et adoptée à l'unanimité par les membres de l'Assemblée générale de l'ONU. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) découlent de cette déclaration et des accords et résolutions adoptés lors des conférences internationales organisées par les Nations Unies dans les années 90.

Les OMD concentrent les efforts de la communauté internationale sur la réalisation de progrès tangibles et significatifs dans l'existence des populations du globe à l'horizon 2015. Ils servent à la fois de cibles et de points de repère pour juger des résultats obtenus non seulement de la part des pays en développement mais aussi des pays riches qui contribuent au financement des programmes de développement, ainsi que des institutions multilatérales qui aident à mettre ceux-ci en œuvre.

Les huit objectifs énumérés ci-dessous orientent les efforts de la quasi-totalité des organismes qui œuvrent pour le développement, et ont été acceptés d'une manière générale comme cadre permettant de juger des progrès réalisés dans ce domaine :

- 1) Réduire l'extrême pauvreté et la faim
- 2) Assurer l'éducation primaire pour tous
- 3) Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- 4) Réduire la mortalité infantile
- 5) Améliorer la santé maternelle
- 6) Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies
- 7) Assurer un environnement durable
- 8) Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

<http://www.developmentgoals.org/>

## Les Objectifs du Millénaire pour le Développement et leurs cibles

### **Objectif 1 Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim**

**Cible 1.** Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour

**Cible 2.** Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim

### **Objectif 2 Assurer l'éducation primaire pour tous**

**Cible 3.** D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires

### **Objectif 3 Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes**

**Cible 4.** Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard

### **Objectif 4 Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans**

**Cible 5.** Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

### **Objectif 5 Améliorer la santé maternelle**

**Cible 6.** Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle

### **Objectif 6 Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies**

**Cible 7.** D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle

**Cible 8.** D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle

### **Objectif 7 Assurer un environnement durable**

**Cible 9.** Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales

**Cible 10.** Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre

**Cible 11.** Réussir, d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis

## **Objectif 8 Mettre en place un partenariat mondial pour le développement**

**Cible 12.** Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire.....  
Cela suppose un engagement en faveur d'une bonne gouvernance, du développement et de la lutte contre la pauvreté, aux niveaux tant national qu'international

**Cible 13.** S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés  
La réalisation de cet objectif suppose l'admission en franchise et hors contingents des produits exportés par les pays les moins avancés; l'application du programme renforcé d'allégement de la dette des PPTE et l'annulation des dettes bilatérales envers les créanciers officiels; et l'octroi d'une APD plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté

**Cible 14.** Répondre aux besoins particuliers des petits États insulaires en développement (en appliquant le Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et les conclusions de la vingt-deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale)

**Cible 15.** Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement, par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme

**Cible 16.** En coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile

**Cible 17.** En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement

**Cible 18.** En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous.

<http://www.capcooperation.org/Documents/OMD.pdf>

## Les Objectifs du Millénaire pour le Développement et leurs recommandations

### Les dix recommandations principales

#### Recommandation 1

Les gouvernements des pays en développement devraient se doter de stratégies de développement assez ambitieuses pour atteindre en 2015 les objectifs du Millénaire pour le développement. Nous les désignons sous le nom de Stratégies de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD. Pour respecter cette date limite de 2015, nous recommandons à tous les pays de mettre en place ces stratégies en 2006 au plus tard. S'il existe déjà un Document de stratégie de réduction de la pauvreté, il doit être adapté aux OMD.....

#### Recommandation 2

Les Stratégies de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD devraient poser fermement le principe d'une forte augmentation des investissements publics, de la création de capacités, de la mobilisation de ressources intérieures et de l'aide publique au développement. Elles devraient prévoir un ensemble de mesures de renforcement de la conduite des affaires publiques, de la promotion des droits de l'homme, de la participation de la société civile et de la promotion du secteur privé. Ces stratégies devraient :

- S'appuyer sur une analyse des investissements et des politiques nécessaires pour atteindre les OMD en 2015.
- Préciser le détail des investissements, des mesures et des budgets pour les trois à cinq années qui viennent.
- Faire une large place à la productivité rurale, à la productivité urbaine, à la santé publique (y compris la santé en matière de sexualité et de procréation), à l'éducation, à l'égalité des sexes, à la viabilité environnementale et à la science, la technologie et l'innovation.
- Faire une large place à la santé des femmes et des filles et à leur éducation, leur accès à la vie économique et politique, leurs droits d'accès aux actifs, et la protection contre la violence.
- Promouvoir des mécanismes de gestion publique transparente et décentralisée.
- Inclure des mesures pratiques d'augmentation des effectifs, notamment par la formation et la conservation de travailleurs qualifiés.
- Faire participer les organisations de la société civile à la fourniture des services et leur donner les ressources nécessaires pour le suivi et l'évaluation.
- Exposer les grandes lignes d'une action de promotion du secteur privé.
- Être adaptées aux besoins particuliers des pays sans littoral, des petits États insulaires, des pays moins avancés et des États fragiles.
- Mobiliser un supplément de ressources intérieures de l'ordre de quatre points de pourcentage du PNB en 2015.
- Calculer l'aide publique au développement nécessaire.
- Décrire une "stratégie de sortie" pour mettre un terme à la dépendance à l'égard de l'aide, adaptée à la situation du pays.

### **Recommandation 3**

Les gouvernements des pays en développement devraient élaborer et appliquer des stratégies de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD à la faveur de processus transparents et inclusifs, en travaillant étroitement avec les organisations de la société civile, le secteur privé intérieur et les partenaires internationaux.

- Les organisations de la société civile devraient contribuer activement à la formulation des politiques, à la fourniture des services et au suivi des progrès accomplis.
- Les entreprises et organismes du secteur privé devraient contribuer activement à la conception des politiques, à l'application d'initiatives de transparence et, au besoin, à des partenariats publics privés.

### **Recommandation 4**

Les donateurs internationaux devraient sélectionner une bonne dizaine de pays à réalisation accélérée des OMD, pour une forte augmentation de l'APD en 2005, pour tenir compte du fait que beaucoup de pays sont déjà à même de faire passer la réalisation des OMD à une échelle accrue, en raison de la qualité de leur gestion publique et de leur capacité d'absorption.

### **Recommandation 5**

Les pays développés et les pays en développement devraient lancer ensemble, en 2005, un groupe de mesures produisant des gains rapides pour sauver et améliorer des millions de vies et promouvoir la croissance économique. Ils devraient également lancer un effort massif pour accroître le niveau de connaissances spécialisées existant au niveau local.

Ces mesures produisant des gains rapides seraient notamment les suivantes :

- Distribution gratuite massive de moustiquaires antipaludisme et de médicaments efficaces contre le paludisme pour que tous les enfants vivant dans les régions où le paludisme est endémique dorment sous les moustiquaires, à la fin de 2007.
- Supprimer les frais de scolarité primaires et assurer la gratuité des soins de santé essentiels, ces mesures étant au besoin financées par une augmentation de l'aide, avant la fin de 2006.
- Bon achèvement de la campagne "3 x 5", qui consiste à administrer à 3 millions de patients souffrant du sida dans les pays en développement un traitement antirétroviral avant la fin de 2005.
- Expansion des programmes de repas scolaires, au profit de tous les enfants en utilisant des produits alimentaires produits localement, avant la fin de 2006.
- Reconstitution massive des éléments nutritifs des sols, au profit des petits agriculteurs, sur les terres où les sols sont épuisés, par la distribution gratuite ou fortement subventionnée d'engrais chimiques et par des mesures d'agroforesterie.

Le programme de formation massive de travailleurs communautaires devrait assurer, dans chaque collectivité, en 2015 au plus tard :

- Des connaissances spécialisées en santé publique, éducation, agriculture, équipement et gestion de l'environnement.
- Des connaissances spécialisées en gestion publique.

- Une formation appropriée à la promotion de l'égalité des sexes et la participation des femmes.

### **Recommandation 6**

Les gouvernements des pays en développement devraient adapter leurs stratégies nationales aux initiatives régionales que sont par exemple le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et la Communauté des Caraïbes (et son marché commun) et les groupes régionaux devraient recevoir une aide directe accrue des donateurs pour réaliser des projets régionaux. Ces groupes régionaux de développement devraient :

- Identifier, organiser et appliquer des grands projets d'équipement prioritaires transfrontaliers (réseaux routiers, chemins de fer, gestion des bassins versants).
- Recevoir un appui direct des donateurs en vue de la réalisation des projets transfrontaliers.
- Être encouragés à produire et à appliquer des mécanismes d'examen collégial pour favoriser l'adoption de pratiques optimales et de bonnes méthodes de gestion.

### **Recommandation 7**

Les pays riches devraient porter leur APD de 0,25 % de leur PNB en 2003, à 0,44 % en 2006 et à 0,54 % en 2015 pour faciliter la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, la qualité de cette APD étant améliorée (et incluant une aide harmonisée, prévisible et prenant surtout la forme d'un soutien budgétaire). Chaque donateur devrait atteindre en 2015 au plus tard cet objectif consistant à consacrer 0,7 % à la réalisation des OMD et d'autres besoins. L'allègement de la dette devrait être étendu et généreux.

- L'APD devrait reposer sur les besoins effectifs, correspondant aux OMD, et à la volonté des pays d'utiliser l'APD efficacement.
- Les critères d'évaluation de la viabilité de l'endettement d'un pays doivent être compatibles avec la réalisation des OMD.
- L'aide devrait être orientée vers les stratégies de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD plutôt que vers des projets choisis par les donateurs.
- Les donateurs devraient mesurer et publier la part de leur APD qui concourt effectivement à une augmentation massive des investissements consacrés aux OMD.
- Les pays à revenu intermédiaire devraient saisir l'occasion de devenir eux-mêmes des fournisseurs d'APD et d'appui technique aux pays à faible revenu.

### **Recommandation 8**

Les pays riches devraient ouvrir leurs marchés aux exportations des pays en développement selon les modalités du Cycle de négociations commerciales de Doha et aider les pays les moins avancés à devenir compétitifs sur les marchés d'exportation (investissement dans des infrastructures indispensables au commerce international, telles que le réseau électrique, le réseau routier et les ports). Le Programme de Doha pour le développement devrait être mené à bien et les négociations de Doha achevées en 2006 au plus tard.....

## **Recommandation 9**

Les donateurs internationaux devraient mobiliser une aide à la recherche-développement scientifique à l'échelle mondiale afin de répondre aux besoins propres des pauvres dans les domaines de la santé publique, de l'agriculture, de la gestion de l'environnement, de l'énergie et du climat. Nous estimons à 7 milliards de dollars par an le montant total des sommes nécessaires.

## **Recommandation 10**

Le Secrétaire général de l'ONU et le Groupe des Nations Unies pour le développement devraient renforcer la coordination, au niveau des sièges et au niveau du pays, entre les organismes, fonds et programmes des Nations Unies pour réaliser les OMD. Les équipes des Nations Unies dans le pays devraient être renforcées et devraient travailler étroitement avec les institutions financières internationales pour réaliser les OMD.

- Les équipes des Nations Unies dans le pays devraient être dotées d'effectifs suffisants et être financées pour aider les pays à atteindre les OMD.
- L'Équipe des Nations Unies dans le pays et les institutions financières internationales (Banque mondiale, Fonds monétaire international, banques régionales de développement) devraient coopérer étroitement au niveau du pays pour améliorer la qualité des conseils techniques dispensés.

<http://www.unmillenniumproject.org/reports/recommendationsFR.htm#3#3>

## 1.2. REALISATION A CE JOUR DES OMD

### LES PROGRES AU NIVEAU MONDIAL

*OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT: OU EN SOMMES-NOUS ?*

[Résumé par objectif du Rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le développement 2009]

#### **Objectif 1: Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim**

Au niveau mondial, on évalue à 55 à 90 millions le nombre d'individus vivant dans l'extrême pauvreté qui, en 2009, devraient s'ajouter au nombre prévu avant la crise économique mondiale. L'impact de cette crise devrait varier selon les régions et les pays, cependant. D'après les projections actuelles, le taux de pauvreté global continuera de baisser dans le monde en développement en 2009, mais à un rythme plus lent qu'avant le ralentissement économique.

#### **Objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous**

L'éducation primaire universelle fait des progrès. Malgré cela, plus de 10 pour cent des enfants en âge d'école primaire ne sont pas scolarisés. Dans l'ensemble du monde en développement, le taux de scolarisation primaire a atteint 88 pour cent en 2007, contre 83 pour cent en 2000. L'Afrique subsaharienne a connu des avancées importantes, avec une augmentation de 15 pour cent entre 2000 et 2007, de même que l'Asie du Sud, qui a progressé de 11 pour cent pendant la même période.

#### **Objectif 3 - Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes**

Le monde continue à progresser vers la parité entre les sexes dans le secteur de l'éducation, mesurée comme le rapport entre le taux brut de scolarisation des filles et le taux brut de scolarisation des garçons. Dans l'ensemble des régions en développement, 95 filles étaient inscrites à l'école primaire pour 100 garçons en 2007, alors qu'elles n'étaient que 91 en 1999. La cible visant à éliminer les écarts entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire avant 2005 n'a pas été atteinte, cependant. Il est nécessaire et urgent de renouveler les engagements pour éviter que cela ne se reproduise en 2015.

#### **Objectif 4 - Réduire la mortalité infantile**

Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans a diminué avec régularité dans le monde entier. En 2007, il était de 67 décès pour 1000 naissances vivantes, contre 93 en 1990. Cette année-là, plus de 12,6 millions d'enfants étaient décédés de causes largement évitables et faciles à traiter ; ce chiffre a baissé à environ 9 millions cette année, en dépit de la croissance de la population.

#### **Objectif 5 - Améliorer la santé maternelle**

Chaque année, 536 000 femmes et filles meurent suite à des complications durant la grossesse, l'accouchement ou les six semaines suivant celui-ci. Pratiquement tous ces décès

(99 pour cent) ont lieu dans les pays en développement. La mortalité maternelle fait partie des indicateurs de santé qui révèlent le plus large fossé entre riches et pauvres, tant entre différents pays qu'au sein d'un même pays. Les régions développées recensent neuf décès maternels pour 100 000 naissances vivantes contre 450 dans les régions en développement, où 14 pays ont un taux de mortalité maternelle d'au moins 1000 pour 100 000 naissances vivantes.

### **Objectif 6 - Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies**

Le nombre de personnes nouvellement infectées par le VIH a culminé en 1996, puis a décliné pour atteindre 2,7 millions en 2007. Ces tendances positives sont dues en majeure partie à une baisse du nombre annuel de nouvelles infections dans certains pays en Asie, en Amérique latine et en Afrique subsaharienne. Entre-temps, les taux d'infection continuent de grimper dans d'autres parties du monde, en particulier en Europe de l'Est et en Asie centrale. Dans ces régions, la prévalence du VIH a presque doublé depuis 2001, date de la signature de la Déclaration d'engagement des Nations Unies sur le VIH/sida, et le nombre de personnes vivant avec le VIH est passé de 630 000 à 1,6 million.

### **Objectif 7 - Assurer un environnement durable**

Les émissions de dioxyde de carbone contribuent à l'effet de serre, à savoir une hausse des températures mondiales qui commence à avoir une incidence sur la population, les plantes et les animaux de la planète. En 2006, les émissions de dioxyde de carbone ont poursuivi leur tendance à la hausse : elles ont atteint 29 milliards de tonnes métriques, soit une augmentation de 2,5 pour cent par rapport à l'année précédente. Les émissions de 2006 dépassaient de 31 pour cent le niveau de 1990.

### **Objectif 8- Mettre en place un partenariat mondial pour le développement**

En 2008, les décaissements nets de l'aide publique au développement (APD) ont augmenté de 10,2 pour cent pour atteindre 119,8 milliards de dollars, montant le plus important jamais enregistré en dollars. Cela représente l'équivalent de 0,3 pour cent des revenus nationaux combinés des pays développés. Les dépenses consacrées aux programmes et projets d'aide bilatérale connaissent un accroissement depuis quelques années et, de 2007 à 2008, elles ont augmenté de 12,5 pour cent en termes réels – ce qui semble indiquer que les donateurs portent à échelle leurs principaux programmes d'aide.

<http://www.un.org/fr/millenniumgoals/2009report.shtml>

La crise économique pèse lourd sur l'emploi et les revenus dans le monde entier mais elle n'empêche pas de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et en particulier de réduire de moitié le taux de pauvreté extrême jusqu'en 2015, déclare aujourd'hui le bulletin des Nations Unies dans son évaluation annuelle des OMD. Le rapport souligne un certain nombre de succès mais il tient aussi compte de l'impact sur les populations d'un manque de progrès sensibles pour un grand nombre d'objectifs.

*Le rapport de 2010 sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)*, lancé aujourd'hui par le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, sert à annoncer le sommet de l'ONU en septembre. Il paraît quelques jours seulement avant la prise en compte des engagements financiers qui seront discutés par le Groupe des huit dans leur réunion accueillie par le Canada. "Ce rapport montre que les objectifs peuvent être atteints lorsqu'une mise en main nationale des stratégies et des politiques de développement est accompagnée du soutien des partenaires internationaux au développement "dit le Secrétaire général Ban dans la préface du rapport" Il est cependant clair en même temps que l'amélioration de la vie des pauvres est encore lente et insuffisante, et quelques gains obtenus à grands efforts ont été gâchés à cause des crises climatiques, alimentaires et économiques. Des milliards de gens se tournent vers la communauté internationale pour réaliser le grand rêve que symbolisent les objectifs du Millénaire pour le développement. Il faut que nous tenions cette promesse."

Le rapport de l'ONU cite des gains importants dans la scolarisation primaire des enfants dans un grand nombre de pays pauvres, spécialement en Afrique, des interventions fortes dans la lutte contre le sida, la malaria et dans le domaine de la santé des enfants, ainsi que de bonnes possibilités d'atteindre l'objectif d'un accès à l'eau potable. Mais les désavantages qui frappent les plus pauvres, ceux qui vivent dans des zones éloignées ou ceux qui sont discriminés à cause de leur ethnie ou de leur sexe, ont empêché de progresser sur de nombreux autres fronts. Les études montrent entre autres que seulement la moitié de la population du monde en voie de développement a un accès aux services sanitaires, toilettes ou latrines ; que dans le cinquième le plus pauvre des foyers les filles ont trois fois et demie plus de chances de ne pas être scolarisées que celles qui viennent des maisons les plus riches, ainsi que quatre fois plus que les garçons du même milieu ; que moins de la moitié des femmes de certaines régions en développement profitent de services de santé maternelle à l'accouchement avec un personnel qualifié. Le nombre relatif de ceux qui vivent avec moins de 1,25 dollars par jour en valeur fixe dans les pays en voie de développement est tombé de 46 % l'année base de 1990 à 27 % en 2005, dû aux progrès réalisés en Chine et en Asie du Sud et du Sud-Est, et on s'attend à ce qu'il atteigne le chiffre de 15 % l'année cible de 2015.

Mais le *rapport OMD 2010* indique également que les progrès de la lutte contre la faim ont été surtout affectés par la crise économique. La capacité des pauvres de nourrir leurs familles a souffert d'abord de la hausse vertigineuse des prix alimentaires en 2008, puis de la chute des revenus en 2009, ce qui augmenta encore sérieusement après 2008 le nombre des souffrants de malnutrition qui grandissait déjà depuis le début de la décennie.

### **La crise est un test du partenariat mondial pour le développement**

L'évaluation par l'ONU de l'objectif numéro 8 – qui prévoit un partenariat mondial pour le développement – indique une résilience de la coopération internationale en face des récentes difficultés économiques. L'aide publique au développement a augmenté en 2008 et en 2009, atteignant un total annuel de près de 120 milliards de dollars; les pays pauvres et les pays en

voie de développement ont un accès meilleur aux marchés des pays riches; et les dettes des pays en voie de développement se sont allégées grâce à une bonne gestion et un allègement de la dette pour les pays les plus pauvres. “Malgré le recul des exportations causé par la crise économique mondiale, la relation entre le financement des dettes et les exportations est restée stable et a même diminué dans la plupart des régions en voie de développement en 2008,” d'après le rapport. “Malgré des pertes supplémentaires dans les exportations de 2009 et, pour certains pays, un déclin de la croissance, les montants des dettes seront probablement maintenus en dessous des niveaux du passé.” Mais pour la performance générale du partenariat mondial, il reste encore beaucoup à faire. Le rapport de l'ONU prévoit pour 2009 une augmentation de l'aide publique au développement supérieure de seulement 0,7 % à celle de 2008 en termes réels, ce qui constitue en fait une diminution de 2 % en dollars US courants. Ce rapport exprime une inquiétude par rapport aux prévisions de l'assistance publique au développement pour 2010, vues les difficultés fiscales des pays donateurs. Il dénote également des délais considérables dans la réalisation des engagements de 2005 de doubler l'aide à l'Afrique. De plus, l'espoir des pourparlers d'un commerce mondial en faveur du développement mis en route en 2001 a abouti à un échec.

### **Les changements climatiques mettent en doute la durabilité de l'environnement**

Pour l'objectif numéro 7 qui se rapporte au domaine général de la durabilité de l'environnement, le bulletin de l'ONU signale que le monde a perdu 13 millions d'hectares de forêts chaque année durant la dernière décennie - c'est donc un rythme alarmant, même s'il est inférieur d'un cran de la moyenne des 16 millions d'hectares annuels de la décennie précédente. L'augmentation de la population et la croissance économique des deux dernières décennies ont provoqué une augmentation de presque 50 % des émissions globales de CO<sub>2</sub> entre 1991 et 2007, passant de 21,9 à 29,6 milliards de tonnes. Les chiffres de 2008 montrent un déclin, en raison de la crise économique. On peut même envisager que les émissions totales ont diminué en 2009. Mais les analyses qui sont arrivées à ces résultats suggèrent également que si rien de décisif n'est entrepris, les émissions reprendront rapidement leur croissance dès la reprise de l'économie mondiale. L'ONU organise une réunion prochaine pour des négociations internationales sur le changement climatique vers la fin de 2010 à Cancun, au Mexique.

### **Les dirigeants mondiaux proposent un programme d'action pour 2015**

Les objectifs du Millénaire pour le développement ont d'abord été adoptés au sommet du Millénaire de l'ONU en septembre 2000. Ces huit objectifs comprennent une réduction de la pauvreté extrême et de la faim, une amélioration de la santé et de l'éducation, l'autonomisation des femmes et une garantie de la durabilité de l'environnement, jusqu'en 2015. L'ONU organise une réunion au sommet spéciale à New York du 20 au 22 septembre, en vue d'un accord sur un programme d'action mondiale pour atteindre ces objectifs. Plus de 100 chefs d'État y sont attendus, en même temps que des dirigeants du secteur privé et des organisations financières et non gouvernementales.

*Le rapport des objectifs du Millénaire pour le développement* représente un bulletin d'évaluation annuelle des progrès régionaux vers ces objectifs. C'est le recueil le plus complet des données les plus récentes obtenues à partir de 25 agences internationales et de l'ONU. Publié par le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, le rapport a été désigné par l'Assemblée générale de l'ONU comme étant une contribution officielle au

Sommet des OMD. On peut obtenir une copie complète des données utilisées dans la préparation de ce rapport sur le site Internet <http://mdgs.un.org>.

### **Tenir les promesses**

A cinq ans de la date butoir fixée pour les Objectifs du Millénaire pour le développement, les dirigeants du monde se réuniront aux Nations Unies pour procéder à une évaluation approfondie des progrès accomplis et décider ensemble de la voie à suivre pour accélérer les mesures à prendre d'ici 2015. Beaucoup de pays – dont certains parmi les plus pauvres – vont de l'avant, ce qui prouve qu'établir collectivement des objectifs audacieux pour lutter contre la pauvreté donne des résultats. Pour chaque vie qui a bénéficié de la création d'un cadre de responsabilisation quantitatif limité dans le temps, les OMD ont réellement apporté des changements.

Mais des engagements non tenus, des ressources inadéquates, l'absence d'orientations claires et de responsabilisation et un attachement insuffisant à la cause du développement durable expliquent les mauvais résultats dans de nombreux domaines. Certaines de ces insuffisances ont été aggravées par les crises alimentaires, financières et économiques mondiales. Pourtant, les données et analyses qu'on trouvera dans les pages qui suivent montrent à l'évidence que des interventions ciblées, dotées de fonds suffisants et bénéficiant d'un engagement politique ferme, ont permis des progrès rapides dans certains domaines. Par ailleurs, les groupes les plus pauvres, de même que ceux qui n'ont pas d'éducation ou vivent dans des endroits reculés, ont été négligés et n'ont pas obtenu les conditions nécessaires pour améliorer leur vie.

### **Comblent les écarts**

Il y a eu progrès, mais de façon inégale. Si l'on n'y met pas un grand coup, la plupart des régions n'atteindront pas un certain nombre de cibles OMD. Des obstacles anciens ou nouveaux menacent de ralentir encore les progrès dans certains domaines, voire d'en réduire certains à néant.

Ce sont les populations vulnérables qui ressentent le plus durement l'impact du changement climatique, alors qu'elles ont le moins contribué au problème. Les risques de mortalité, de handicap et de pertes économiques qu'entraînent les catastrophes naturelles s'accroissent dans le monde entier, et en particulier dans les pays plus pauvres. Les conflits armés font toujours peser de graves menaces sur la sécurité humaine et les avancées durement acquises dans le domaine des OMD.

D'importantes populations de réfugiés vivent toujours dans des camps où elles n'ont guère la possibilité d'améliorer leur vie. En 2009, 42 millions de personnes avaient été déplacées par les conflits et les persécutions, dont quatre cinquièmes dans les pays en développement. Le nombre d'individus dénutris ne cesse d'augmenter, alors que dans certaines régions, les progrès, déjà lents, visant à réduire la prévalence de la faim, se sont ralentis (quand ils n'ont pas été réduits à néant) entre 2000-2002 et 2005-2007.

### **S'appuyer sur les succès**

Les efforts entrepris collectivement pour réaliser les OMD ont permis des avancées dans de nombreux domaines.

Avant 2008, les tendances étaient encourageantes et beaucoup de régions étaient sur la bonne voie pour la réalisation d'au moins une partie des objectifs. La croissance économique a maintenu un bel élan dans les régions en développement et l'on peut déduire des nombreux succès remportés même dans les pays ayant à relever le plus de défis que la réalisation des OMD reste à notre portée: La réduction de la pauvreté continue d'avancer, en dépit de revers notables suite au ralentissement économique de 2008-2009 et aux crises alimentaire et énergétique.

Dans son ensemble, le monde en développement est sur la bonne voie pour atteindre la cible de réduction de la pauvreté d'ici 2015. On s'attend toujours à ce que le taux global de pauvreté tombe en-dessous de 15 pour cent d'ici 2015, ce qui se traduirait par environ 920 millions d'individus vivant sous le seuil de pauvreté international – une diminution de moitié par rapport à 1990.

- La scolarisation des enfants a fait d'énormes progrès dans beaucoup des pays les plus pauvres, dont une majorité en Afrique subsaharienne.
- Des interventions clés – pour le contrôle du paludisme et du VIH ou la vaccination anti-rougeoleuse, par exemple – ont connu des améliorations remarquables qui ont fait passer la mortalité infantile de 12,6 millions de décès en 1990 à 8,8 millions en 2008.
- De 2003 à 2008, le nombre de personnes recevant une thérapie antirétrovirale a décuplé, passant de 400 000 à 4 millions, ce qui correspond à 42 pour cent des 8,8 millions d'individus ayant besoin d'un traitement contre le VIH.
- Un financement nettement accru du contrôle du paludisme et un engagement plus fort ont permis d'accélérer la fourniture d'interventions antipaludiques. Dans toute l'Afrique, un nombre plus important de communautés s'est vu protégé par des moustiquaires et de plus en plus d'enfants reçoivent des médicaments efficaces.
- Même s'il reste inquiétant, le taux de déforestation semble avoir ralenti, grâce à des plans de reboisement combinés à l'expansion naturelle des forêts.
- Le recours accru à des sources d'eau améliorées dans les zones rurales a réduit l'écart important avec les zones urbaines, où cent, un chiffre qui n'a pratiquement pas bougé depuis 1990. Malgré cela, la sécurité de l'alimentation en eau constitue toujours un défi et il est urgent qu'on s'en occupe.
- La téléphonie mobile est en pleine expansion dans le monde en développement. Elle sert de plus en plus à la banque mobile, la gestion des catastrophes et autres applications non vocales en faveur du développement. Fin 2009, les abonnements au téléphone cellulaire par centaine d'habitant avaient atteint la barre des 50 pour cent.

## **D'ici à 2015**

La Déclaration du Millénaire représente la promesse la plus importante jamais faite aux populations les plus pauvres du monde. Le cadre de responsabilisation des OMD qui découle de cette déclaration a engendré un niveau sans précédent d'engagements et de partenariats pour permettre à des milliards d'individus de mener une vie décente et plus saine et pour créer un environnement qui contribuera à la paix et la sécurité.

Les Objectifs du Millénaire pour le développement restent à notre portée. La vraie question, aujourd'hui, est de savoir comment accélérer les changements produits au cours de la dernière décennie pour que les progrès deviennent nettement plus rapides. L'expérience acquise au cours de ces dix dernières années donne d'amples preuves de ce qui fonctionne, ainsi que des outils qui peuvent nous aider à atteindre les OMD d'ici 2015.

Environ un quart des enfants de moins de cinq ans souffre d'insuffisance pondérale, en grande partie à cause d'un manque de nourriture et d'aliments de qualité, d'une eau impropre à la consommation, de services d'assainissement et de santé insuffisants, et de soins et de pratiques alimentaires inadéquats. On estime que 1,4 milliards de personnes vivaient encore dans une pauvreté extrême en 2005. En outre, les effets de la crise financière mondiale risquent d'être durables : les taux de pauvreté jusqu'en 2020, que si l'économie avait continué de croître au même rythme qu'avant la crise.

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont au cœur des OMD, ce sont des conditions préalables si on veut l'emporter sur la pauvreté, la faim et la maladie. Mais les progrès sont anémiques sur tous les fronts, de l'éducation à l'accès aux processus de décision politique. Pour atteindre les OMD, il faudra prêter une attention accrue aux plus vulnérables. Il faudra adopter des politiques et des interventions visant à éliminer les inégalités persistantes, voire même croissantes, entre riches et pauvres.

- les enfants des zones rurales risquent plus souvent de souffrir d'insuffisance pondérale que les enfants des zones urbaines. En Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi que dans certaines régions d'Asie, cette disparité s'est accrue entre 1990 et 2008.
- Le fossé entre les ménages les plus riches et les plus pauvres est toujours aussi énorme. En Asie du Sud, 60 pour cent des enfants des zones les plus pauvres souffrent d'insuffisance pondérale, contre 25 pour cent des ménages les plus riches.
- Dans l'ensemble des régions en développement, les filles des 20 pour cent de ménages les plus pauvres ont 3,5 fois plus de chances de ne pas être scolarisées que celles des ménages les plus riches et quatre fois plus de chances que les garçons des ménages les plus riches.
- Même dans les pays qui sont sur le point d'atteindre l'éducation primaire universelle, les enfants handicapés forment la majorité des exclus.
- La santé maternelle est l'un des domaines où l'écart entre riches et pauvres est le plus flagrant. Alors que presque tous les accouchements ont lieu en présence d'un personnel soignant qualifié dans les pays développés, moins de la moitié des femmes reçoivent ce genre de soins lorsqu'elles accouchent dans certaines parties du monde en développement.
- Les disparités dans l'accès aux soins au cours de la grossesse sont, elles aussi, frappantes. Les femmes des ménages les plus riches ont 1,7 fois plus de chances que les femmes pauvres de recevoir la visite d'un agent de santé qualifié au moins une fois avant la naissance.
- Le recours à la contraception est quatre fois plus élevé chez les femmes qui ont eu une éducation secondaire que celles qui n'ont pas reçu d'éducation. Pour les femmes des ménages les plus pauvres et celles qui n'ont pas d'éducation, on n'a enregistré que des progrès négligeables au cours de la dernière décennie.
- La moitié seulement de la population du monde en développement utilise des installations sanitaires améliorées. La lutte contre une telle inégalité aura un impact majeur sur plusieurs des OMD. Il reste d'impressionnantes disparités entre zones rurales et urbaines, seulement 40 pour cent de la population rurale étant couverts. Alors que 77 pour cent de la population constituant les 20 pour cent des ménages les plus riches utilisent des installations sanitaires améliorées, ils ne sont que 16 pour cent dans les ménages les plus pauvres.

<http://www.un.org/fr/millenniumgoals/report2010.shtml>

## **Des vies ont été sauvées et améliorées**

Plus de dix années se sont écoulées depuis que les dirigeants du monde ont établi des objectifs et des cibles pour libérer l'humanité de la pauvreté extrême, de la faim, de l'analphabétisme et de la maladie. La Déclaration du Millénaire et les OMD qui en découlent et qui fournissent un cadre pour rendre des comptes, ont inspiré des initiatives en matière de développement et aidé à décider des priorités mondiales ou nationales et à cerner les mesures à prendre. Même s'il reste beaucoup à faire, la planète a de quoi se réjouir, notamment à cause de la croissance économique soutenue de certains pays en développement et d'interventions ciblées dans des domaines cruciaux. Un financement accru en provenance de sources diversifiées s'est traduit par une extension des programmes visant à fournir des services et des ressources à ceux qui en ont le plus besoin. En voici quelques exemples :

- La pauvreté est en déclin dans beaucoup de pays et de régions En dépit d'importants revers après le ralentissement économique de 2008-2009, exacerbés par les crises alimentaire et énergétique, la planète reste sur la bonne voie pour atteindre la cible visant à réduire la pauvreté. On s'attend à présent à ce que d'ici à 2015, le taux mondial de pauvreté passe sous la barre des 15 %, soit nettement en dessous de la cible de 23 %. Mais cette tendance planétaire reflète essentiellement la croissance rapide de l'Asie de l'Est et en particulier de la Chine.

- Ce sont certains des pays les plus pauvres qui ont connu les plus grandes avancées dans le domaine de l'éducation Le Burundi, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe et le Togo ont atteint l'objectif de l'éducation primaire pour tous ou sont sur le point de l'atteindre. Le Bénin, le Bhoutan, le Burkina Faso, l'Éthiopie, la Guinée, le Mali, le Mozambique et le Niger ont également enregistré des progrès considérables, puisque les taux nets de scolarisation y ont augmenté de plus de 25 % entre 1999 et 2009. Avec un gain de 18 % pendant cette même décennie, l'Afrique subsaharienne est la région qui détient le record de l'amélioration.

- Des interventions ciblées ont permis de réduire la mortalité infantile Le nombre mondial de décès chez les moins de cinq ans est passé de 12,4 millions en 1990 à 8,1 millions en 2009, ce qui veut dire qu'il meurt près de 12 000 enfants de moins chaque jour. Entre 2000 et 2008, une meilleure couverture vaccinale combinée à la possibilité d'administrer une seconde dose a entraîné une baisse de 78 % des décès imputables à la rougeole dans le monde. Ces décès évités représentent un quart de la baisse de la mortalité toutes causes confondues pour les enfants de moins de 5 ans.

- Un financement et un contrôle accrus ont fait baisser la mortalité liée au paludisme Grâce aux efforts des États, des partenaires internationaux, des travailleurs de la santé locaux et de la société civile, les décès imputables au paludisme ont baissé de 20 % dans le monde : ils sont passés de près de 985 000 en 2000 à 781 000 en 2009. Des interventions cruciales ont rendu ce succès possible, avec notamment la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide qui, rien qu'en Afrique subsaharienne, suffisent à couvrir 76 % de la population à risque. L'Afrique enregistre la baisse absolue la plus importante de décès imputables au paludisme : onze pays y ont réduit de plus de 50 % les cas de paludisme et les décès qui y sont liés.

- Les investissements dans la prévention et le traitement du VIH donnent des résultats Les nouvelles infections au VIH diminuent avec régularité, surtout en Afrique subsaharienne. En 2009, on a recensé quelque 2,6 millions de nouvelles infections au VIH. Cela représente une chute de 21 % depuis 1997, année où les nouvelles infections ont atteint leur apogée. Grâce à un financement accru et à l'extension d'importants programmes, le nombre de personnes recevant un traitement antirétroviral contre le VIH ou le sida a été multiplié par 13

entre 2004 et 2009. Fin 2009, 5,25 millions d'individus recevaient ce type de thérapie dans les pays à faible ou moyen revenu. Cela représente un ajout de 1,2 million de personnes depuis décembre 2008. À la suite de quoi, le nombre de décès imputables au sida a baissé de 19 % pendant la même période.

- Des stratégies efficaces contre la tuberculose sauvent des millions de vies De 1995 à 2009, un total de 41 millions de tuberculeux a été traité avec succès et près de 6 millions de vies ont été sauvées grâce à des protocoles internationaux efficaces pour le traitement de la tuberculose. Au plan mondial, les décès imputables à cette maladie ont baissé de près d'un tiers depuis 1990.

- Toutes les régions ont fait des progrès et amélioré l'accès à l'eau potable Quelque 1,1 milliard de citadins et 723 millions de ruraux ont accédé à une source améliorée d'eau potable pendant la période 1990-2008. C'est en Asie de l'Est que la couverture en eau potable a connu la plus forte augmentation : elle est passée de 69 % en 1990 à 86 % en 2008. En Afrique subsaharienne, le nombre de personnes utilisant une source améliorée d'eau potable a pratiquement doublé : il est passé de 252 millions en 1990 à 492 millions en 2008.

### **En dépit de réels progrès, nous n'arrivons toujours pas à toucher les plus vulnérables**

Bien que de nombreux pays aient démontré que des progrès sont possibles, il faut encore intensifier nos efforts. Il faut aussi cibler ceux qui sont les plus difficiles à joindre : les plus pauvres parmi les pauvres et ceux qui sont désavantagés en vertu de leur sexe, de leur âge, de leur appartenance ethnique ou d'un handicap. Les disparités entre zones rurales et urbaines restent saisissantes.

- Ce sont les enfants les plus pauvres qui ont le moins progressé en termes de nutrition améliorée En 2009, près d'un quart des enfants du monde en développement souffraient d'insuffisance pondérale, les plus pauvres étant les plus touchés. En Asie du Sud, une pénurie d'aliments de qualité et des pratiques alimentaires peu judicieuses, ajoutées à un assainissement insuffisant, ont contribué à ce que la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants y soit la plus élevée au monde. On n'a constaté aucune amélioration de 1995 à 2009 dans cette région chez les enfants des ménages les plus pauvres, alors que la prévalence de l'insuffisance pondérale chez ceux des 20 % de ménages les plus riches diminuait de près d'un tiers. Les enfants vivant en zone rurale dans les régions en développement courent deux fois plus le risque de souffrir d'insuffisance pondérale que ceux des zones urbaines.

- Les opportunités d'emploi productif à plein temps restent particulièrement maigres pour les femmes De larges fossés subsistent en ce qui concerne l'accès des femmes à des emplois rémunérés dans au moins la moitié de toutes les régions. Les femmes ont moins profité que les hommes de la croissance de l'emploi qui s'est manifestée pendant la reprise de 2010, surtout dans le monde en développement, après des pertes substantielles en 2008-2009. Celles qui travaillent dans l'industrie manufacturière ont été le plus durement touchées.

- Le fait d'être une femme pauvre vivant dans une zone de conflit accroît la probabilité que les enfants ne seront pas scolarisés.

Le taux net de scolarisation en cycle primaire s'est accru d'à peine 7 % depuis 1999, pour atteindre 89 % en 2009. Ces dernières années, les progrès ont encore ralenti, assombrissant l'espoir d'atteindre la cible OMD d'une éducation primaire pour tous d'ici à 2015. Les enfants des ménages les plus pauvres, ceux qui vivent en zone rurale et les filles sont les catégories d'enfants qui courent le plus grand risque de ne pas être scolarisés. Si on prend le nombre total d'enfants qui sont en âge d'école primaire et ne sont pas scolarisés dans le

monde, 42 % d'entre eux (soit 28 millions) vivent dans des pays pauvres affectés par des conflits.

- Les progrès en matière d'assainissement ne touchent généralement pas les pauvres et ceux qui vivent en zone rurale

Près de 2,6 milliards de personnes n'ont toujours pas de toilettes à chasse d'eau ou d'autres formes d'assainissement amélioré. Là où il y a progrès, les pauvres n'en profitent généralement pas. Une analyse des tendances au cours de la période 1995-2008 pour trois pays d'Asie du Sud révèle que ce sont les riches qui ont principalement bénéficié des améliorations en termes d'assainissement et que la couverture de l'assainissement pour les 40 % de ménages les plus pauvres n'a guère augmenté. Bien que les disparités diminuent entre zones urbaines et rurales pour ce qui est de la couverture de l'assainissement, les populations rurales restent nettement désavantagées dans un certain nombre de régions.

- Améliorer la vie d'un nombre croissant de citoyens pauvres reste un défi monumental Les progrès accomplis pour améliorer les conditions de vie dans les bidonvilles n'ont pas été suffisants pour pallier la croissance des installations humaines informelles dans le monde en développement. Dans ces régions, les citoyens vivant dans des taudis seraient à présent 828 millions, contre 657 en 1990 et 767 en 2000. Il va falloir redoubler d'efforts pour améliorer la vie des citoyens pauvres dans les villes et métropoles du monde en développement.

- L'accès à l'eau potable s'est accru de façon inégale Dans toutes les régions, la couverture dans les zones rurales est moindre que dans les grandes et petites villes. En Afrique subsaharienne, un citoyen a 1,8 fois plus de chances d'utiliser une source améliorée d'eau potable que quelqu'un qui vit en zone rurale.

### **Des progrès soutenus dépendent d'un réel engagement en faveur de la paix, de l'équité, de l'égalité et de la durabilité**

Lors de la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale de 2010 sur les objectifs du Millénaire pour le développement, les dirigeants du monde ont réitéré leur engagement en faveur des OMD et appelé à une action collective plus soutenue et à une extension des approches donnant de bons résultats. Ils ont pris acte des défis que posent de multiples crises, des inégalités croissantes et des conflits violents persistants. Ils ont demandé d'agir pour garantir aux femmes et aux filles un accès égal à l'éducation, aux services de base, aux soins de santé, aux opportunités d'emploi et aux processus décisionnels à tous les niveaux, convaincus que la réalisation des OMD dépend largement de l'autonomisation des femmes. Les dirigeants du monde ont également insisté sur le fait que pour accélérer les mesures prises afin de réaliser les OMD une croissance économique durable, inclusive et équitable était indispensable; croissance qui doit permettre à tous de bénéficier des progrès et des opportunités économiques. Enfin, une accélération de la réalisation des OMD requiert un partenariat mondial rajeuni, des engagements qui, une fois pris, sont rapidement tenus et une transition souple vers un avenir où l'environnement sera durable.

<http://www.un.org/fr/millenniumgoals/report2011.shtml>

## **Fortes avancées dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, mais les plus vulnérables sont laissés pour compte, selon un rapport de l'ONU.**

Le Secrétaire général exhorte les dirigeants du monde à accroître les efforts pour atteindre les objectifs.

Genève, le 7 juillet 2011 – Des progrès substantiels ont eu lieu dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), mais leur réalisation d'ici 2015 reste un véritable défi, car les individus les plus pauvres du monde sont laissés pour compte, révèle un rapport de l'ONU.

Selon le *Rapport de 2011 sur les objectifs du Millénaire pour le développement*, rendu public aujourd'hui par le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, il y a de bonnes raisons de se réjouir des grands succès remportés depuis 2000, année où les dirigeants du monde ont défini des objectifs visant à réduire la pauvreté, la faim, l'analphabétisme et la maladie.

«Les OMD ont déjà permis de sortir des millions de gens de la pauvreté, de sauver des vies et de scolariser des enfants », selon M. Ban. «Ils ont réduit le nombre de décès maternels, accru les possibilités pour les femmes, amélioré l'accès à l'eau potable et protégé beaucoup de gens de maladies mortelles ou handicapantes. Mais le rapport montre aussi que nous avons encore un long chemin à parcourir pour autonomiser les femmes et les filles, promouvoir le développement durable et protéger les plus vulnérables des effets dévastateurs de crises multiples, qu'il s'agisse de conflits, de catastrophes naturelles, ou de la volatilité des prix du carburant ou des denrées alimentaires».

Le *Rapport de 2011 sur les OMD* souligne les progrès accomplis, dont beaucoup, dit-il, sont dus en partie à une croissance économique soutenue dans certains pays en développement et à des efforts ciblés dans des domaines cruciaux des OMD, comme la santé. Un financement accru en provenance de nombreuses sources a permis d'élargir des programmes vitaux, comme le traitement des personnes vivant avec le VIH/sida.

« Pour atteindre les objectifs, une croissance économique inclusive et équitable est nécessaire, une croissance qui touche tout le monde et permet à tous, et en particulier ceux qui sont pauvres et marginalisés, de profiter des opportunités économiques », affirme le Secrétaire général. « D'ici à 2015, nous devons faire en sorte que les promesses faites deviennent des promesses tenues. Les dirigeants du monde doivent montrer non seulement qu'ils sont à l'écoute, mais qu'ils ont le courage et les convictions nécessaires pour agir. »

Adopter une voie plus durable est essentiel pour atteindre les OMD, estime M. Ban. Nous devons protéger les écosystèmes afin de soutenir la croissance et les environnements naturels. La Conférence des Nations Unies sur le développement durable de juin 2012, souvent surnommée Rio+20, représente une occasion importante d'obtenir de nouvelles avancées.

### **Des progrès significatifs**

- Dans son ensemble, le monde est en voie d'atteindre la cible de réduction de la pauvreté. D'ici 2015, le taux mondial de pauvreté devrait passer sous la barre des 15 pour cent, soit nettement en dessous de la cible de 23 pour cent, en dépit de revers dus aux récentes crises économique, alimentaire et énergétique.
- Ce sont certains des pays les plus pauvres qui ont connu les plus grandes avancées dans le domaine de l'éducation.

Ainsi, le Burundi, le Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, le Togo et la Tanzanie ont atteint l'objectif de l'éducation primaire pour tous ou sont sur le point de l'atteindre.

- Le nombre de décès chez les moins de cinq ans est passé de 12,4 millions en 1990 à 8,1 millions en 2009, ce qui veut dire que près de 12.000 enfants de moins meurent chaque jour.
- Un financement accru et des contrôles plus intensifs ont fait baisser de 20 pour cent les décès liés au paludisme dans le monde : ils sont passés de près de 985 000 en 2000 à 781 000 en 2009.
- Les nouvelles infections au VIH diminuent avec régularité. En 2009, on a recensé quelque 2,6 millions de nouvelles infections au VIH, soit une chute de 21 pour cent depuis 1997, année où les nouvelles infections ont atteint leur sommet.
- Grâce à un financement accru et à l'élargissement de certains programmes, le nombre de personnes recevant un traitement antirétroviral contre le VIH ou le sida a été multiplié par 13 entre 2004 et 2009.
- Quelque 1,1 milliard de citadins et 723 millions de ruraux ont accédé à une source améliorée d'eau potable pendant la période 1990-2008.

### **Nous n'atteignons pas les plus vulnérables**

Mais les progrès sont inégaux et trop de gens sont laissés pour compte, conclut le rapport. En dépit d'améliorations majeures, les disparités entre pays ou au sein de ceux-ci restent importantes et il est nécessaire d'intensifier nos efforts.

« Toutes ces avancées court-circuitent souvent ceux qui se trouvent au bas de l'échelle économique ou sont désavantagés

en vertu de leur sexe, de leur âge, de leur handicap ou de leur appartenance ethnique », avertit M. Ban. « Les disparités entre zones rurales et urbaines restent évidentes et décourageantes. »

Selon le rapport, ce sont les enfants les plus pauvres qui ont le moins progressé en termes de nutrition améliorée et de survie. En 2009, près d'un quart des enfants du monde en développement souffraient d'insuffisance pondérale, les plus pauvres étant les plus touchés. Les enfants des ménages les plus pauvres dans le monde en développement risquent deux fois plus de mourir avant leur cinquième anniversaire que ceux des ménages les plus riches.

Le fait d'être pauvre, d'être une femme ou de vivre dans une zone de conflit accroît la probabilité que les enfants ne soient pas scolarisés, selon le rapport. Si l'on prend le nombre total d'enfants qui sont en âge de fréquenter l'école primaire et ne sont pas scolarisés dans le monde, 42 pour cent d'entre eux (soit 28 millions) vivent dans des pays pauvres affectés par des conflits.

Tout en insistant sur le fait que la réalisation des OMD dépend largement de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des chances entre hommes et femmes et entre filles et garçons, le rapport montre aussi que cet objectif là est encore loin d'être atteint. Selon lui, les possibilités de trouver un emploi productif à temps plein restent particulièrement minces pour les femmes. Les femmes ont moins profité que les hommes de la croissance de l'emploi qui s'est manifestée pendant la reprise économique de 2010, surtout dans le monde en développement, après des pertes substantielles en 2008-2009.

Les progrès en matière d'assainissement ne touchent généralement pas les pauvres ni ceux qui vivent en zone rurale, selon le rapport. Plus de 2,6 milliards de personnes n'ont toujours pas de toilettes ou autres formes d'assainissement amélioré. Là où il y a progrès, les pauvres n'en profitent généralement pas. Ainsi, en Asie du Sud, la couverture de l'assainissement pour les 40 pour cent des ménages les plus pauvres n'a guère augmenté de 1995 à 2008.

Les huit OMD convenus pour la première fois lors du Sommet du Millénaire des Nations Unies en septembre 2000 établissent des objectifs mondiaux pour réduire l'extrême pauvreté et la faim, améliorer la santé et l'éducation, autonomiser les femmes et assurer un environnement durable d'ici 2015. Lors du Sommet des OMD en septembre 2010, les

dirigeants du monde ont réitéré leur engagement en faveur de ces objectifs et appelé à une action collective plus soutenue et à un élargissement des approches donnant de bons résultats. Le Sommet a vu le lancement d'une Stratégie mondiale pour la santé des femmes et des enfants, qui a réuni des promesses de fonds à hauteur de plus de 40 milliards de dollars.

*Le Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement*, évaluation annuelle des progrès accomplis dans chaque région pour la réalisation des OMD, reflète les données les plus récentes et les plus complètes rassemblées par plus de 25 agences onusiennes ou internationales. Il est produit par le Département des Affaires économiques et sociales. On trouvera la collection complète des données utilisées pour préparer le rapport à l'adresse suivante : [mdgs.un.org](http://mdgs.un.org).

Pour en savoir plus, obtenir du matériel pour les médias ou une liste de contacts interinstitutions, voir : [www.un.org/fr/millenniumgoals](http://www.un.org/fr/millenniumgoals).

Contacts médias :

À Genève | Service de l'information de l'ONU, Palais des Nations, C-302  
Tél : +41 22 9172302 ou +41 22 9172325 ; Courriel : [fbernard@unog.ch](mailto:fbernard@unog.ch) ou [abeauclair@unog.ch](mailto:abeauclair@unog.ch)

À New York | Département de l'information de l'ONU  
Wynne Boelt, Tél. +1 212 963 8264 ; e-mail [boelt@un.org](mailto:boelt@un.org)  
Newton Kanhema, Tél. +1 212 963 5602 ; e-mail [kanhema@un.org](mailto:kanhema@un.org)

Publié par le Département de l'information de l'ONU – DPI/2570 A – juillet 2011

### **L'Asie de l'Ouest enregistre des progrès dans les domaines de la santé et de la survie maternelle et infantile.**

Mais elle doit encore surmonter de sérieux obstacles pour plusieurs objectifs, selon l'ONU.

Beyrouth, le 7 juillet 2011 – D'après le *Rapport de 2011 sur les objectifs du Millénaire pour le développement* (OMD), l'Asie de l'Ouest a bien progressé dans les domaines de la survie et de la santé maternelles et infantiles.

Les décès maternels ont diminué de 52 pour cent entre 1990 et 2008 dans la région, en grande partie à cause de la présence de personnel qualifié lors des accouchements, de soins prénataux qualifiés et de l'utilisation de contraceptifs, ainsi que d'une baisse du nombre de grossesses chez les adolescentes. Sur ce dernier point, cependant, les progrès stagnent depuis 2000 et le taux de grossesse chez les adolescentes reste élevé, avec 52 naissances pour 1000 femmes âgées de 15 à 19 ans.

De même, le taux de mortalité des moins de cinq ans est passé de 68 à 32 pour cent entre 1990 et 2009. Et la proportion d'enfants de moins de cinq ans qui souffrent d'insuffisance pondérale est passée de 11 à 7 pour cent pendant la même période (Yémen non compris). Mais la proportion d'enfants âgés de 12 à 23 mois, qui ont reçu au moins une dose de vaccin contre la rougeole, a diminué pour passer de 84 à 82 pour cent entre 2000 et 2009, mettant en danger les progrès réalisés récemment dans le domaine de la mortalité infantile.

Le nombre de décès imputables à la tuberculose est passé de 8 à 5 pour 100 000 personnes entre 1990 et 2009. L'Asie de l'Ouest est donc en voie d'atteindre l'objectif du partenariat «

Halte à la tuberculose » qui prévoit de réduire de moitié, d'ici à 2015, le taux de mortalité imputable à cette maladie calculé en 1990. Quant au VIH/sida, l'Asie de l'Ouest enregistre d'excellents progrès, puisque 57 pour cent des personnes vivant avec le VIH reçoivent un traitement antirétroviral. Il s'agit là de la couverture antirétrovirale la plus étendue de toutes les régions du monde.

La réduction de la pauvreté et l'égalité des sexes restent des objectifs encore lointains.

L'Asie de l'Ouest fait partie des trois régions qui ne sont pas en voie d'atteindre la cible OMD relative à la réduction de la pauvreté. La proportion de la population d'Asie de l'Ouest qui vit avec moins de 1,25 dollar par jour (seuil international de pauvreté défini par la Banque mondiale) est passée de 2 à 6 pour cent entre 1990 et 2005. Les manifestations et soulèvements populaires survenus en Asie de l'Ouest et en Afrique du Nord depuis le début de 2011 entraînent une stagnation temporaire des économies de la région. D'après des experts de l'ONU, les économies de pays comme le Yémen, la Syrie et le Bahreïn seront particulièrement touchées, et l'Asie de l'Ouest aura encore plus de mal à réduire la pauvreté dans la région tant que la stabilité ne sera pas revenue.

L'Asie de l'Ouest a quelque peu progressé en ce qui concerne l'accès à l'éducation primaire, mais il y a peu de chances qu'elle atteigne la cible de l'éducation primaire pour tous d'ici à 2015. La région a atteint un taux de scolarisation de 88 pour cent en 2009, contre 83 pour cent en 1999.

Les filles restent nettement désavantagées, cependant, avec seulement 92 filles pour 100 garçons au primaire, 86 au secondaire et 87 dans l'enseignement supérieur en 2009.

Quant à l'emploi, les progrès visant à réduire « l'emploi précaire » (caractérisé par le travail dans le secteur informel, une protection sociale inexistante, des revenus modestes et des conditions de travail médiocres) ont marqué un arrêt à la suite de la crise économique, d'après le rapport sur les OMD. La proportion de travailleurs indépendants ou de travailleurs familiaux non rémunérés a augmenté entre 2008 et 2009 pour passer de 28 à 29 pour cent.

Pour les femmes, l'accès aux emplois rémunérés reste un défi, puisqu'en 2009, elles occupaient moins d'un emploi rémunéré sur cinq en dehors du secteur agricole.

La participation des femmes à la vie politique dans la région reste aussi l'une des plus faibles au monde, avec seulement

9 pour cent des sièges détenus par des femmes dans les chambres basses ou uniques des parlements nationaux à la fin janvier 2011.

Pour ce qui est de la viabilité environnementale, l'Asie de l'Ouest a déjà outrepassé ses limites pour les ressources durables en eau, selon le rapport, car elle avait retiré plus de 100 pour cent de ses ressources renouvelables internes dès 2005 environ.

*Le Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement*, évaluation annuelle des progrès accomplis dans chaque région pour la réalisation des OMD, reflète les données les plus récentes et les plus complètes rassemblées par plus de 25 agences onusiennes ou internationales. Il est produit par le Département des Affaires économiques et sociales.

On trouvera la collection complète des données utilisées pour préparer le rapport à l'adresse suivante : [mdgs.un.org](http://mdgs.un.org).

Pour en savoir plus ou obtenir des documents de presse, voir..... :  
[www.un.org/fr/millenniumgoals](http://www.un.org/fr/millenniumgoals).

Contacts médias :

A Beyrouth :

Cynthia Khoury, Tél. +961-1-978-829; courriel : [khouryc@un.org](mailto:khouryc@un.org)

A New York :

Newton Kanhema, Tél. +1 212 963 5602 ; courriel : [kanhema@un.org](mailto:kanhema@un.org)

Wynne Boelt, Tél. +1 212 963 8264 ; courriel : [boelt@un.org](mailto:boelt@un.org)

Publié par le Département de l'information de l'ONU – DPI/2570 G – juillet 2011

### **L'Afrique du Nord montre la voie pour la santé infantile et autres objectifs du Millénaire pour le développement**

Mais on constate peu de progrès dans le domaine de l'égalité des sexes, selon l'ONU.

Le Caire, le 7 juillet 2011 – L'Afrique du Nord continue de se classer en tête des régions du monde pour ce qui est des progrès en faveur de la réalisation de plusieurs objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), d'après le *Rapport de 2011 sur les objectifs du Millénaire pour le développement*, que l'ONU publie aujourd'hui.

L'Afrique du Nord est la région qui a enregistré les plus grands succès pour la réduction de la mortalité infantile entre

1990 et 2009. La proportion d'enfants décédés avant l'âge de cinq ans y a baissé de 68 pour cent, ce qui en fait la seule région à avoir d'ores et déjà atteint cette cible particulière. Ce succès est largement imputable à une très large couverture vaccinale antirougeoleuse (94 pour cent des enfants de 12 à 23 mois ont reçu au moins une dose de vaccin contre la rougeole en 2009), au fait que la proportion d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale est passée de 10 à 6 pour cent entre 1990 et 2009, et à une remarquable progression de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. L'Afrique du Nord est la seule région qui a dépassé la cible relative à l'assainissement, dont elle a fait passer la couverture de 72 pour cent en 1990 à 86 pour cent en 2008.

L'Afrique du Nord figure également parmi les régions qui ont réalisé les plus grands progrès dans la réduction de la mortalité maternelle. Celle-ci est passée de 230 à 92 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes entre 1990 et

2008, en grande partie à cause d'un nombre croissant d'accouchements en présence de personnel qualifié (qui sont passés de 45 pour cent en 1990 à 81 pour cent en 2009) et du recours aux contraceptifs chez les femmes en âge de procréer, mariées ou en union de fait (de 44 pour cent en 1990 à 61 pour cent en 2008).

L'Afrique du Nord a aussi fait beaucoup de progrès en ce qui concerne l'accès à un assainissement amélioré. Avec 89 pour cent de sa population qui se servaient de toilettes ou de latrines en 2009, elle est la seule région en développement à avoir déjà dépassé cette cible OMD.

La région montre aussi l'exemple pour ce qui est d'une alphabétisation accrue chez les jeunes, le taux d'alphabétisation des adolescents étant passé de 68 à 87 pour cent entre 1990 et 2009. Elle se classe troisième pour ce qui est de l'amélioration de la fréquentation scolaire dans le cycle primaire, avec une augmentation du taux net de scolarisation, qui est passé de 86 à 94 pour cent entre 1999 et 2009.

Quant à la réduction de la pauvreté, l'Afrique du Nord est en voie d'atteindre la cible visant à réduire celle-ci de moitié d'ici à 2015, d'après les dernières données disponibles. La proportion de la population de la région qui vit avec moins de 1,25 dollar par jour (seuil international de la pauvreté défini par la Banque mondiale) est passée de 5 à 3 pour cent entre 1990 et 2005. La vague de manifestations et de soulèvements populaires qui a gagné le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord depuis janvier 2011 entraîne une stagnation temporaire des économies de la région. D'après des experts de l'ONU, ce sont les économies des pays non producteurs de pétrole qui ont été le plus touchées par le « printemps arabe », lequel risque d'avoir pour conséquence un ralentissement des progrès régionaux au cours des prochaines années, surtout si l'on n'accorde aucune aide aux pays les plus durement affectés, comme l'Égypte. Peu de progrès en matière d'égalité pour les femmes.

Le Rapport sur les OMD relève de faibles progrès en matière d'égalité des sexes. Même si la parité est acquise dans les cycles d'enseignement secondaire et supérieur (avec 95 filles inscrites pour 100 garçons en 2009), l'égalité des sexes reste un objectif lointain en ce qui concerne les emplois rémunérés et la participation à la vie politique.

Pour ce qui est de la présence des femmes dans le secteur des emplois rémunérés, la situation n'a pratiquement pas bougé depuis 1990 : en dehors du secteur agricole, les femmes détenaient moins d'un emploi rémunéré sur cinq en 2009. Et malgré des progrès majeurs, la représentation féminine dans les parlements nationaux reste minime, à un niveau de 12 pour cent à la fin-janvier 2011.

Au plan de la viabilité environnementale, l'Afrique du Nord a outrepassé ses limites pour les ressources durables en eau. Elle avait déjà retiré 92 pour cent de ses ressources internes renouvelables en 2005, relève le rapport.

*Le Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement*, évaluation annuelle des progrès accomplis dans chaque région pour la réalisation des OMD, reflète les données les plus récentes et les plus complètes rassemblées par plus de 25 agences onusiennes ou internationales. Il est produit par le Département des Affaires économiques et sociales. On trouvera la collection complète des données utilisées pour préparer le rapport à l'adresse suivante : **[mdgs.un.org](http://mdgs.un.org)**.

Pour en savoir plus, voir : **[www.un.org/fr/millenniumgoals](http://www.un.org/fr/millenniumgoals)**.

Contacts médias :

Au Caire :

Khawla Mattar, courriel : [khawla.mattar@unic-eg.org](mailto:khawla.mattar@unic-eg.org), tél. : (202) 27959816

Fethi Debbabi, courriel : [fethi.debbabi@unic-eg.org](mailto:fethi.debbabi@unic-eg.org), tél. : (2010) 6147530

A New York :

Newton Kanhema, Tél. +1 212 963 5602 ; courriel : [kanhema@un.org](mailto:kanhema@un.org)

Wynne Boelt, Tél. +1 212 963 8264 ; courriel : [boelt@un.org](mailto:boelt@un.org)

Publié par le Département de l'information de l'ONU – DPI/2570 F – juillet 2011

---

Réalisation de l'objectif 1 des OMD : Projet COFOPRESS

Réalisé et présenté par CHOUPOUNO SANDE Frédéric

Page 33

## **L’Afrique subsaharienne progresse pour plusieurs objectifs du Millénaire pour le développement, mais elle reste confrontée à des défis difficiles.**

Il y a eu progrès dans les domaines de la santé et de l’éducation, mais il est urgent de faire mieux dans ceux de la mortalité maternelle et infantile, de la nutrition et de l’égalité des sexes, selon un rapport de l’ONU

Nairobi/Johannesburg, le 7 juillet 2011 – L’Afrique subsaharienne a avancé avec rapidité sur la voie des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), mais elle aura des difficultés à les atteindre tous d’ici 2015, selon un rapport de l’ONU.

*Le Rapport de 2011 sur les objectifs du Millénaire pour le développement*, rendu public aujourd’hui à Genève par le

Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, révèle que de toutes les régions, c’est l’Afrique subsaharienne qui a connu les améliorations les plus rapides dans bien des domaines, surtout dans ceux ayant trait à la santé.

Selon le *Rapport de 2011 sur les OMD*, l’Afrique subsaharienne est en tête des autres régions du monde pour la réduction des infections au VIH. En outre, les traitements du VIH et du sida se sont répandus rapidement. La proportion de personnes vivant avec le VIH et recevant un traitement antirétroviral est passée de 3 pour cent en 2004 à 37 pour cent en 2009. L’Afrique subsaharienne est la région la plus durement touchée par ce fléau : en 2009, elle comptabilisait 69 pour cent des nouvelles infections au VIH, 68 pour cent de tous ceux qui vivent avec le VIH et 72 pour cent des décès imputables au sida.

Selon le rapport, l’Afrique subsaharienne est la région qui a enregistré la plus forte réduction de décès dus au paludisme entre 2000 et 2009. Depuis 2000, le Botswana, le Cap-Vert, l’Érythrée, Madagascar, la Namibie, le Rwanda, Sao

Tomé-et-Principe, le Swaziland et la Zambie ont enregistré des réductions de plus de 50 pour cent dans les nombres de cas confirmés de paludisme et de décès dus à cette maladie. De 2008 à 2010, 290 millions de moustiquaires imprégnées d’insecticide pour prévenir le paludisme ont été distribuées en Afrique subsaharienne, soit suffisamment pour couvrir 76 pour cent des 765 millions de personnes à risque.

Le nombre de personnes qui, dans la région, ont accès à de l’eau potable est passé de 252 millions en 1990 à 492 millions en 2008, la couverture passant ainsi de 49 à 60 pour cent de la population. Mais d’importantes disparités demeurent : dans les villes, les 20 pour cent des ménages les plus pauvres ont 12 fois moins de chances de bénéficier d’un approvisionnement en eau courante dans leur foyer que les 20 pour cent des ménages les plus riches. Soixante deux pour cent de la population urbaine vit dans des bidonvilles, ce qui représente le taux le plus élevé de toutes les régions.

Quant à l’éducation, le rapport relève qu’avec un gain de 18 points pour le taux net de scolarisation entre 1999 et 2009, l’Afrique subsaharienne se classe en tête de toutes les régions pour ce qui est de l’accroissement de la scolarisation au cycle primaire. Le Burundi, le Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, le Togo et la République unie de Tanzanie ont atteint l’objectif de l’éducation primaire pour tous ou sont sur le point de l’atteindre. Au Bénin, au Bhoutan, au Burkina Faso, en Éthiopie, en Guinée, au Mali, au Mozambique et au Niger, les taux nets de scolarisation ont augmenté de plus de 25 pour cent entre 1999 et 2009.

En dépit de cela, près de la moitié des enfants non scolarisés dans le monde (soit 32 millions) vit en Afrique subsaharienne, selon le rapport. Dans le classement des régions, elle est en avant-dernière place pour la scolarisation des filles dans le cycle primaire et en dernière place pour les cycles secondaire et tertiaire. Ce sont les femmes et les enfants qui souffrent le plus.

En dépit de succès majeurs en ce qui concerne la réduction de la mortalité infantile dans la région, quatre pays étant parvenus à une diminution de plus de 50 pour cent entre 1990 et 2009, c'est toujours en Afrique subsaharienne que l'on recense les taux les plus élevés de mortalité des moins de cinq ans. Un enfant sur huit y est décédé avant son cinquième anniversaire en 2009, soit deux fois la moyenne de l'ensemble des régions en développement et quelque 18 fois la moyenne des régions développées. Et en dépit d'une réduction progressive du nombre de décès maternels dans de nombreux pays, l'Afrique subsaharienne détient le taux le plus élevé de mortalité maternelle au monde, avec 640 décès pour 100 000 naissances vivantes, soit plus de deux fois la moyenne des régions en développement et 38 fois la moyenne des régions développées.

Toujours selon le rapport, la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants n'est passée que de 27 pour cent en 1990 à 22 pour cent en 2009, ce qui signifie que la région n'atteindra sans doute pas la cible OMD visant à réduire la faim.

En se basant sur les dernières données disponibles sur la pauvreté, le rapport estime que l'Afrique subsaharienne n'est pas non plus en voie d'atteindre la cible visant une réduction de la pauvreté. En 2005, 51 pour cent de sa population vivait dans une pauvreté extrême (avec moins de 1,25 dollar par jour), ce qui ne représente qu'une diminution de 7 points par rapport aux 58 pour cent de 1990. Les récentes prévisions de la Banque mondiale sont légèrement plus optimistes, cependant, car, en se fondant sur les performances et tendances de la croissance économique, elles prévoient que le taux d'extrême pauvreté devrait passer en-dessous de la barre de 36 pour cent d'ici à 2015 dans la région.

Bien que l'aide aux pays en développement ait atteint un chiffre record en 2010, selon le rapport, l'Afrique subsaharienne n'a reçu que 11 milliards de dollars sur les 25 promis au Sommet du G8 de 2005 à Gleneagles, en grande partie à cause des mauvaises performances économiques de certains donateurs européens, qui destinent une large part de leur aide à l'Afrique.

Les huit OMD convenus pour la première fois lors du Sommet du Millénaire des Nations Unies, en septembre 2000, établissent des objectifs mondiaux pour réduire l'extrême pauvreté et la faim, améliorer la santé et l'éducation, autonomiser les femmes et assurer un environnement durable d'ici 2015. Lors du Sommet des OMD, en septembre 2010, les dirigeants du monde ont réitéré leur engagement en faveur de ces objectifs et appelé à une action collective plus soutenue et à un élargissement des approches donnant de bons résultats. Le Sommet a vu le lancement d'une stratégie mondiale pour la santé des femmes et des enfants, qui a réuni des promesses de fonds à hauteur de plus de 40 milliards de dollars.

*Le Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement, évaluation annuelle des progrès accomplis dans chaque région pour la réalisation des OMD, reflète les données les plus récentes et les plus complètes rassemblées par plus de 25 agences onusiennes ou internationales. Il est produit par le Département des Affaires économiques et sociales. On trouvera la collection complète des données utilisées pour préparer le rapport à l'adresse suivante : [mdgs.un.org](http://mdgs.un.org).*

Pour en savoir plus, obtenir du matériel pour les médias ou une liste de contacts inter institutions, voir : [www.un.org/fr/millenniumgoals](http://www.un.org/fr/millenniumgoals).

## Contacts médias :

A Nairobi :

Eshila Hazel Maravanyika, Tél. : +254 20 762 1102 ; courriel : [maravanyika@un.org](mailto:maravanyika@un.org)

A Pretoria / Johannesburg :

Sudeshan Reddy, Tél. : +27 12 354 8507 ; courriel : [sudeshan.reddy@unic.org](mailto:sudeshan.reddy@unic.org)

Publié par le Département de l'information de l'ONU – DPI/2570 B – juillet 2011

### **Réalisation des OMD : l'Afrique centrale en particulier très loin des objectifs**

*Plus de dix ans après la déclaration du millénaire, les objectifs semblent loin d'être atteints. Le sommet sur les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), qui a eu lieu du 20 au 22 septembre 2010 à New York, a fait étalage d'une piètre performance pour l'Afrique centrale. Les conflits armés, la pauvreté et le paludisme ont contribué à dissiper les efforts des pays de la sous-région.*

Trois ans seulement nous séparent de l'échéance fixée pour 2015. Mais l'on se rend compte qu'il n'y a pas eu beaucoup de progrès dans la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement en Afrique centrale. La situation s'est même dégradée dans certains cas, comme dans la lutte contre le VIH/ Sida, le paludisme et d'autres maladies. Cela ressort d'ailleurs du bilan publié dans les éditions 98 et 99 de Highlights, l'hebdomadaire du Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale de la Commission Économique des Nations unies pour l'Afrique. « En effet, si au Congo, le taux de prévalence du VIH et Sida dans la population adulte s'est contracté en 2007 par rapport à 1990, il a toutefois augmenté dans tous les autres pays et s'est fixé à des niveaux supérieurs à 5% au Cameroun, au Gabon et en RCA », lit-on dans le numéro 99 de Highlights. Il en est de même pour ce qui est de l'amélioration de la santé maternelle. En effet, le nombre de femmes qui meurent en raison de complications pendant la grossesse et l'accouchement reste élevé. « Au Burundi, au Cameroun, en RCA et surtout à São Tomé et Príncipe, les taux de mortalité maternelle ont augmenté par rapport à 1990 tandis que dans les autres pays, ils ont reculé, sans toutefois se rapprocher de la cible retenue au titre de l'OMD 5 ». Toutefois, l'on constate « des progrès dans tous les pays, à l'exception du Tchad et de la Rca, du point de vue du pourcentage des naissances assistées par du personnel de santé qualifié ».

La pauvreté a élu domicile dans la plupart des pays de la sous-région. On comprend ainsi l'absence de progrès dans l'atteinte de l'objectif 1 en matière de réduction de la pauvreté et la faim. « Le Cameroun, le Gabon et São Tomé et Príncipe sont les seuls pays dont moins du tiers de la population dispose d'un revenu inférieur à un dollar par jour. La situation est d'autant plus préoccupante que les pourcentages affichés par les autres pays sont supérieurs à 50 % avec des valeurs s'inscrivant même au-delà de 75% pour le Burundi et la Guinée équatoriale. » S'agissant de la réduction de la faim, les résultats ne sont guère plus reluisants. L'Afrique centrale en général enregistre « un taux de prévalence de la malnutrition dans la population totale le plus élevé dans le monde ». Même si « cette contre-performance de la sous-région tient essentiellement aux mauvais résultats enregistrés au Burundi et en RDC » où la prévalence de la malnutrition dans la population totale a « fortement augmenté entre 1990 et 2007 au point de s'inscrire au-delà de 60 % ». Ce taux peut s'expliquer par de nombreux conflits survenus dans la région des Grands Lacs. Autant le taux de mortalité est élevé chez la femme qui donne naissance, en même temps ce

pourcentage est élevé chez les enfants de moins de 5 ans. « Il a été reporté 169 décès d'enfants avant leur cinquième année sur 1 000 naissances vivantes en 2008 », rapporte l'hebdomadaire. Et c'est toujours les pays à forts conflits armés comme la RCA, la RDC et le Tchad qui enregistrent les taux les plus élevés. Ces conflits ont, à côté du paludisme, contribué à dissiper les efforts consentis depuis 1990 par les pays de la sous-région pour atteindre la cible fixée en matière de réduction de la mortalité infantile.

### **Fin des tabous**

Le bilan de la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement indique que quelques progrès ont quand même été réalisés par les pays de la sous-région. Notamment en ce qui concerne la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme. Il n'est plus rare de rencontrer les femmes dans des métiers qui semblaient autrefois réservés aux hommes. On observe que dans tous les pays, « hormis l'Angola », le taux de scolarisation de la jeune fille par rapport au garçon a augmenté. « São Tomé et Príncipe a réussi à éliminer les disparités entre les sexes au cycle primaire tandis qu'au Burundi, au Gabon, en Guinée équatoriale et, dans une moindre mesure, au Congo, ce ratio approche le niveau de 100 % ». Malheureusement, l'atteinte de cet objectif semble compromise par les chiffres relatifs à la présence des femmes au parlement, car « dans aucun pays de la sous-région, le nombre de femmes au parlement n'atteint celui des hommes ». Ce qui n'est pas le cas pour la sous-région Afrique de l'Ouest et précisément le Sénégal, où il y a autant de femmes que d'hommes au parlement. Plus grave encore, le périodique mentionne que « dans huit pays sur les dix de la CEEAC, le pourcentage des femmes au parlement est inférieur à 20 % ». Le bilan est également mitigé pour ce qui est de la préservation de l'environnement. De plus en plus, des ménages ont accès aux installations sanitaires améliorées alors que les quartiers bidonvilles sont encore perceptibles dans les grandes villes. « En effet, la proportion de la population urbaine vivant dans les taudis est restée supérieure à 50% dans tous les pays, sauf au Cameroun et au Gabon », note le numéro 99 de Highlights.

Les efforts de la sous-région se sont avérés fructueux en vue d'assurer l'éducation primaire pour tous. Plusieurs pays comme le Burundi, le Cameroun, le Gabon et le São Tomé et Príncipe tendent vers la cible 100% de réalisation de cet objectif. Ce qui n'est pas le cas pour d'autres pays comme la RCA et le Tchad à cause de « la faiblesse des dépenses consacrées à l'enseignement primaire et aux conflits qui ont causé une détérioration importante de l'infrastructure éducative ». On note également beaucoup de progrès dans le cadre du partenariat mondial pour le développement. En effet, nombre de pays de la sous-région ont bénéficié d'un allègement de leur dette. Le Congo et la RDC ont rejoint en 2010 le Cameroun, Sao Tome et Príncipe, le Burundi, et la RCA sur la liste des pays ayant atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTTE. D'autre part, on observe un développement de la téléphonie mobile et une amélioration de l'accès à Internet. « Les meilleures performances ont été enregistrées au Gabon, en Guinée équatoriale et au Congo, avec respectivement 89.8, 52.5 et 50 abonnés pour 100 habitants en 2008 ». Ces chiffres peuvent encore être revus à la hausse avec l'installation de la fibre optique dans certains pays comme le Cameroun.

### **Ruben Tchounyabe**

<http://www.integrationafrica.org/en/vie-quotidienne/39-generale/1144-realisation-des-omd-lafrique-centrale-tres-loin-de-lobjectif.html>

[Vue d'ensemble sur le rapport 2012 en cours]

Des progrès considérables ont été enregistrés en direction de la réalisation des OMD. La pauvreté continue de se réduire à travers le monde, les enfants scolarisés en primaire n'ont jamais été aussi nombreux, les décès d'enfants ont diminué de façon spectaculaire, l'accès à l'eau potable a été très élargi et les investissements axés sur la lutte contre le paludisme, le sida et la tuberculose ont sauvé des millions de vies.

Les OMD font une vraie différence dans la vie des gens et avec une responsabilisation et un leadership massifs, ces progrès peuvent être étendus dans la plupart des pays du monde d'ici à l'échéance de 2015.

Au-delà de 2015, les efforts engagés pour atteindre un monde de prospérité, d'équité, de liberté, de dignité et de paix seront poursuivis sans relâche.

Les Nations Unies travaillent avec les gouvernements, la société civile et d'autres partenaires pour exploiter la dynamique dégagée par les OMD et poursuivre un programme ambitieux de développement pour l'après-2015.

Lors du Sommet sur les OMD de septembre 2010, les États Membres de l'Organisation des Nations Unies ont pris des mesures pour promouvoir le programme de développement au-delà de 2015 et ils organisent actuellement un processus de consultations ouvertes et participatives sur le programme pour après cette échéance. Des organisations de la société civile du monde entier ont déjà commencé à s'engager dans le processus pour l'après-2015 et les établissements universitaires et autres instituts de recherche, notamment différents groupes de réflexion, sont particulièrement actifs à cet égard.

Le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, a mis en place une Équipe spéciale du système des Nations Unies, chargée de coordonner les préparatifs pour la période postérieure à 2015 et de soutenir les travaux d'un Groupe de haut niveau qu'il désignera en juillet pour le conseiller sur le programme pour l'après-2015. Le Président de l'Indonésie, M. Yudoyono, la Présidente du Libéria, Mme Johnson Sirleaf, et le Premier ministre du Royaume-Uni, M. Cameron, ont accepté l'invitation du Secrétaire général à co-présider le Groupe de haut niveau.

Ce programme tiendra compte des nouveaux défis de développement et sera relié aux résultats de la conférence « Rio+20 » – Conférence des Nations Unies sur le développement durable – qui s'est déroulée à Rio de Janeiro (Brésil) en juin 2012.

<http://www.un.org/fr/millenniumgoals/beyond2015.shtml>

### 1.3. LE CAMEROUN ET LES OMD : UNE EVOLUTION MOYENNE

La publication le 29 décembre dernier du rapport 2008/2009 du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) sur le développement humain du Cameroun a permis de mesurer le chemin parcouru par ce pays en vue de l'atteindre les Objectifs du millénaire pour le Développement (OMD) dont l'échéance est fixée à l'an 2015.

De ce rapport, il ressort que six ans avant l'échéance, le Cameroun est en bonne voie et pourrait donc atteindre deux domaines en particulier : l'éducation et l'égalité des sexes en milieu scolaire. Pour le reste, c'est une mission extrêmement difficile.

S'agissant de l'éducation, le rapport relève que le Cameroun a un taux combiné de scolarisation (primaire, secondaire et supérieur) de 62,3%, avec un bon accès à l'enseignement de base avec un taux d'achèvement de 71,5%. Le PNUD note cependant quelques disparités entre certaines régions du pays.

Quant à l'égalité des sexes, le rapport remonte à l'année académique 2005/2006 pour relever que les filles représentaient 41% des étudiants. Ce qui confirme un réel progrès par rapport aux années antérieures. Mais si les statistiques confirment en quelque sorte la réalité du progrès vers la réalisation et l'égalité entre les deux sexes et l'autonomisation de la femme, le PNUD observe une certaine lenteur qui pourrait compromettre l'atteinte des OMD.

En matière de réduction de la mortalité infantile, le rapport note que le risque de décès entre le premier et le cinquième anniversaire de l'enfant a augmenté jusqu'en 1998, et le taux de mortalité des bébés ayant dépassé un mois a atteint 45% entre 1991 et 2004. Par ailleurs, il est à noter que plusieurs femmes perdent encore leur vie en mettant au monde un enfant. Les raisons invoquées par le rapport sont l'extrême éloignement des centres de santé, la prise de décision d'aller à l'hôpital ou un plateau technique défaillant.

Toujours en matière de santé, et s'agissant de la lutte contre le VIH/Sida, le paludisme et la tuberculose, le rapport du PNUD note que le paludisme au Cameroun demeure une endémie majeure et reste la cause de morbidité qui touche fortement les enfants et les femmes enceintes. Des programmes qui ont été menés pour faire face à cette situation telle que Roll Back Malaria ont permis de faire de légers progrès.

S'agissant de la protection de l'environnement et de la mise en place d'un partenariat pour le développement durable, le rapport apprécie les efforts effectués. Mais il suggère que l'atteinte des OMD en la matière passe par le respect des engagements pris par les pays développés ; il relève que le Cameroun souffre des menaces sur les ressources forestières, la dégradation des sols et le changement climatique.

S'agissant enfin de l'objectif majeur qui est la réduction de moitié l'extrême pauvreté, le rapport du PNUD indique que le taux de chômage des jeunes n'a pas reculé, alors que le taux de sous-emploi est monté à 70%. Le rapport préconise, s'agissant de la lutte contre la faim, l'augmentation de la production et un effort dans la transformation des produits. Pour le ministre camerounais de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Louis Paul Motaze, la solution au problème soulevé dans le rapport du PNUD passe par la croissance. Et d'ajouter que le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi qui vient d'être présenté au public, se préoccupe des questions de développement durable et pourrait aider le Cameroun à aller vers les OMD à défaut de les atteindre.

## RAPPORT OMD 2010 AU CAMEROUN

### 1. contexte

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), après leur adoption par la communauté internationale en l'an 2000, ont été retenus par le Gouvernement camerounais comme cadre de référence de la politique et de la stratégie de développement économique et social, au plan macroéconomique et sectoriel. Cette politique ainsi que les stratégies définies pour atteindre les objectifs visés ont été déclinées dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) dont la mise en œuvre a permis au Cameroun d'atteindre plusieurs résultats positifs salués par la communauté internationale, au rang desquels l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE. Pour la période 2010-2020, le Gouvernement s'est doté, en tirant les leçons des actions réalisées au cours des récentes années, d'une autre stratégie beaucoup plus axée sur une croissance forte et durable et la promotion de l'emploi décent. Cette stratégie qui est en cours de mise en œuvre depuis 2010, est consignée dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE).

Après la publication de l'édition 2008 du rapport national de progrès des OMD, plusieurs faits marquants à même d'influencer la trajectoire des résultats escomptés sont à relever. Il s'agit notamment: (i) de l'adoption de la vision 2035 et du DSCE, (ii) du démarrage du processus de décentralisation, (iii) de la signature des APE, (iv) de la tenue de la conférence Africa 21 à l'occasion de la célébration des cinquantièmes, (v) de la mise en place d'un nouveau régime financier de l'Etat, (vi) de la publication des résultats du 3ème recensement général de la population et de l'habitat réalisé en 2005 (RGPH 2005), et (vii) de la publication des résultats du recensement général des entreprises réalisés en 2009 (RGE 2009).

De l'examen des huit (08) OMD, de ses 20 cibles et de ses 60 indicateurs, il se dégage, de manière générale, des tendances qui attestent que d'importants progrès ont été réalisés dans les différents secteurs et domaines, dans le but d'améliorer les conditions et le cadre de vie des populations. Toutefois, il importe de reconnaître que le chemin reste encore long pour parvenir à la satisfaction adéquate des besoins de nos populations. Beaucoup d'efforts restent encore à faire.

Le Gouvernement camerounais, avec la participation de tous les partenaires au développement, intensifie les efforts pour l'atteinte des cibles fixée à l'horizon 2015 par la communauté internationale pour les OMD, reporté en 2020 par le Gouvernement dans le cadre du DSCE.

### 2. évaluation des progrès

#### **OMD 1 : Eliminer l'extrême pauvreté et la faim**

La proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté national est restée stable à 40,2 entre 2001 et 2007. Considérant la croissance démographique, le nombre de personnes vulnérables a augmenté au cours de cette période. Cependant, la profondeur de la pauvreté, au cours de cette période a diminué traduisant ainsi une légère augmentation des

revenus des pauvres. Cette augmentation peut bien être expliquée par la baisse du taux de chômeur au cours de la même période.

Bien que les taux de chômage des jeunes de 15-24 ans aient considérablement baissé allant de 14,4% à 4,5%, le sous-emploi de ceux-ci reste prononcé. Sur 10 jeunes, 7 jeunes sont sous-employés.

L'insertion des jeunes de 15-24 ans dans les circuits économiques reste une grande préoccupation du Gouvernement. Les récents recrutements dans la fonction publique, bien qu'ayant permis de résoudre le problème du chômage à des milliers de jeunes camerounais, n'ont pas atténué les tensions qui subsistent sur le marché du travail.

Le taux de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de cinq ans connaît plutôt une augmentation s'éloignant ainsi de la cible à atteindre en 2015. En effet, l'insécurité alimentaire persiste, notamment dans les régions septentrionales où les conditions climatiques sont peu favorables à l'agriculture vivrière, exposant les populations les plus vulnérables à la malnutrition.

Par rapport à la situation actuelle, cet objectif pourrait ne pas être atteint à l'horizon 2015.

### **OMD 2 : Assurer une éducation primaire pour tous**

La proportion d'enfants en âge scolaire dans le primaire et qui sont scolarisés a augmenté de manière sensible. Il en est de même du taux d'achèvement qui est estimé à 82,9% au cours de l'année scolaire 2008/2009. Entre 2001 et 2007, le taux net de scolarisation primaire a connu une légère hausse de 0,3 point. Pour ce qui est de l'alphabétisation des 15 à 24 ans, le taux est resté stable, passant de 82,3% à 83,1% sur la période.

Bien que le rythme de progression montre que l'objectif ne pourra pas pleinement être atteint en 2015, l'on peut s'attendre qu'avec la mise en œuvre de la stratégie sectorielle du secteur éducatif, l'objectif pourra être approché à l'horizon 2015.

### **OMD 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes**

Progressivement, les politiques visant l'intégration des femmes dans tous les secteurs portent leurs fruits. L'indice de parité fille/garçon dans le primaire et le secondaire et le taux d'alphabétisation des femmes se sont améliorés.

Le pourcentage des femmes actives occupées dans le secteur non agricole reste faible et se situe à 27,3 en 2009 bien qu'il ait connu une légère amélioration de 3 points en deux ans. La représentativité de la femme dans les instances de prise de décision administrative et politique connaît aussi une amélioration en passant du 19 à 25 sur 180. Cette participation reste cependant insuffisante par rapport au potentiel et au poids démographique de la gent féminine. Le leadership des femmes au niveau des entreprises reste faible, car suivant les résultats du recensement général des entreprises de 2009, elles ne sont qu'une sur quatre à être chef d'entreprise.

### **OMD 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans**

Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est resté constant sur la période 1991-2004 et avoisine 144 pour 1000 naissances vivantes. Même si les multiples campagnes de vaccination des enfants ont permis d'atteindre 79% de la proportion d'enfants de 12 à 23 mois vaccinés contre la rougeole en 2006, les risques de "rechute" ne sont pas à négliger.

### **OMD 5 : Améliorer la santé maternelle**

La situation de la santé maternelle s'est empirée entre 2004 et 2008. Le taux de mortalité maternelle est passé de 669 à 1000 décès pour 100 000 naissances vivantes. Au-delà de l'émergence de nombreuses maladies et de l'état de pauvreté des populations, l'insuffisance du personnel de santé qualifié reste assez préoccupante. En effet, la proportion

d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié a régressé passant de 61,8% en 2004 à 58,9% en 2006.

### **OMD 6 : Combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres grandes maladies**

Le taux de prévalence du VIH/SIDA est resté quasiment stable entre 2004 et 2008 en bougeant de 5,5% à 5,1%. Le paludisme continue d'être la principale cause de morbidité et de mortalité, surtout chez les enfants de moins de 5 ans. Au cours des deux dernières années, il a été noté qu'un enfant sur deux décédés l'a été de suite de paludisme. Concernant la tuberculose, sa prévalence stagne autour de 130 cas pour 100.000 personnes.

Les efforts consentis par les pouvoirs publics et les partenaires à travers des programmes spécifiques qui ont permis d'améliorer l'accès des populations vulnérables aux soins de santé, se poursuivent dans le cadre du programme multisectoriel de santé pour espérer se rapprocher de l'objectif en 2015.

### **OMD 7 Assurer un environnement durable**

Le Gouvernement camerounais a œuvré pour augmenter de plus de six (6) millions d'hectares (soit 13% de la superficie nationale) à près de neuf (9) millions d'hectares (soit 18,8% de la superficie nationale) la proportion des aires protégées en vue de la préservation de la biodiversité et promouvoir un environnement sain et durable.

La proportion de la population utilisant les combustibles solides est restée relativement stable, mais importante faute des solutions alternatives en rapport avec leur pouvoir d'achat.

L'accès à l'eau potable, bien que constituant encore une préoccupation majeure connaît une amélioration passant de 40,6% en 2001 à 43,9% en 2007. Cette amélioration sera davantage renforcée avec les différents projets d'adduction d'eau potable réalisés depuis lors. Les conditions d'hygiène et d'assainissement demeurent préoccupantes car l'accès à une toilette descente, reste le fait du tiers de la population. La baisse est très remarquable ces dernières années. La survenance du choléra dans le nord du pays appelle l'attention des autorités sanitaires de veiller en permanence à l'efficacité du dispositif national de veille épidémiologique.

Le recensement général des entreprises de 2009 a révélé que seulement 15% en moyenne d'entreprises ont aménagé un dispositif de protection de l'environnement. C'est surtout dans le secteur agricole et dans l'industrie extractive que ces dispositifs sont plus fréquents.

La volonté affichée par les pouvoirs publics dans le domaine de la protection de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques devra permettre de réduire le gap par rapport aux cibles.

### **OMD 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement**

La signature de plusieurs conventions et la compétitivité de l'économie nationale améliorent progressivement l'environnement commercial.

Dans le souci de faciliter une meilleure insertion du Cameroun dans l'économie globale, le Gouvernement s'est engagé, à travers plusieurs programmes de gouvernance, de lutte contre la corruption et d'assainissement des mœurs, à améliorer le climat des affaires de manière à faciliter une meilleure insertion des entreprises nationales dans les marchés mondiaux. La mise en œuvre des accords de partenariat économique devra aider à l'atteinte de cet objectif.

Depuis l'atteinte du point d'achèvement en 2006, le poids de la dette est en constante baisse, ce qui laisse des marges au pays pour investir dans le développement économique et social.

L'utilisation des TIC semble se généraliser, tant au niveau des ménages que des entreprises, même si le taux de pénétration se situe encore à moins de 50%.

## CONCLUSION

En définitive, sur les huit (08) OMD, le Cameroun marque des avancées sur :

- 1) L'Education et l'alphabétisation ;
- 2) L'égalité des sexes en matière d'éducation ;
- 3) La prise de conscience et la volonté politique en matière d'environnement ;
- 4) La maîtrise de la dette, comme leçon tirée de la mise en œuvre des différents programmes économiques et ;
- 5) La forte progression en matière d'utilisation des TIC.

Des efforts importants restent à faire pour relever tous ces défis. La volonté du Gouvernement de poursuivre et d'atteindre ces OMD se traduit dans la mise en œuvre rigoureuse, cohérente et ambitieuse des actions déclinées dans le DSCE.

[http://www.statistics-cameroon.org/downloads/OMD/OMD\\_National\\_2010.pdf](http://www.statistics-cameroon.org/downloads/OMD/OMD_National_2010.pdf)

**Tableau 1 : Le trajet 1990-2015 en quelques chiffres**

OMD	Libellé	Indicateur	I		II		III		Cible 2015
			Valeur	Année	Valeur	Année	Valeur	Année	
1	Faire disparaître l'extrême pauvreté et la faim	Population vivant en-dessous du seuil de pauvreté/100	53,3	1996	40,2	2001	39,9	2007	25,2
		Taux de chômage des jeunes de 15-24 ans			7,6	2005	8,2	2007	
		Enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale/100	16	1991	22,2	1998	19,3	2006	8
2	Garantir à tous une éducation primaire	Taux net de scolarisation au primaire/100	71,6	1998	77,8	2004	79,6	2006	100
		Taux d'achèvement du cycle primaire/100	57,9	2003	64,3	2006	71,5	2007	100
3	Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	Parité Filles/Garçons au primaire/1			0,9	2004	0,88	2008	1
		Parité Filles/Garçons au secondaire/1	0,91	1998	1	2004	0,79	2008	1
		% de femmes au parlement					13,9	2007	
4	Réduire la mortalité des enfants	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans /1000	126,3	1991	150,7	1998	144	2004	75,6
5	Améliorer la santé maternelle	Taux de mortalité maternelle/100.000	430	1991-1998	669	1998-2004			344
6	Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies	Prévalence du VIH chez les 15-49 ans/100			5,5	2004			moins de 5
		Pourcentage des PVVIH sous ARV					39,1	2008	
		Prévalence du paludisme							
		Taux de mortalité liée au paludisme							
		Prévalence de la tuberculose							
7	Assurer la durabilité des ressources environnementales	% Population ayant accès à l'eau potable			40,6	2001	43,9	2007	75
		% Ménages utilisant des combustibles solides			83,2	2005	76,8	2006	
8	Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	Lutte contre la corruption (Indice TI)	1	1998	0,93	2003	0,77	2007	0
		Service de la dette /PIB	46,50%	1998	29%	2003	15,50%	2006	
		Abonnés au téléphone mobile pour 100 Hbts	0,66	2000	7,16	2003	17,82	2006	

Sources des données : Divers Rapports (EDS, ECAM, MICS, etc.)

## **Paul Biya: «L'atteinte des objectifs du millénaire est incertaine pour l'Afrique en 2015»**

Par Idriss Linge - 22/09/2010

***Le président du Cameroun prenait la parole à la tribune des Nations unies***

### **Renforcer le partenariat international.....**

Dans sa prise de parole devant l'assemblée générale de l'ONU ce mardi 21 septembre, le président Paul Biya du Cameroun a fait savoir que depuis l'adoption des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), il y a 10 ans, l'évaluation du chemin parcouru montre que même si des résultats ont été obtenus, la réalisation des Objectifs à l'échéance 2015 demeure incertaine. Il a marqué sa préoccupation sur le cas de l'Afrique, estimant qu'il pourrait s'agir du seul continent qui risque de ne pas atteindre les OMD à l'échéance convenue. Au passage, Paul Biya a présenté la position camerounaise en vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Une position camerounaise qui est aussi celle du rapport de l'ONU sur le sujet. Le président Biya a proposé une vision qui est en réalité une projection des objectifs économiques actuels du Cameroun. Le Président camerounais conditionne ainsi la réalisation des OMD autour de trois éléments qui pour lui, sont essentiels. Il s'agit dans un premier temps de la concrétisation de l'OMD numéro 8, sur la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement, avec la mise en place d'un système économique et financier plus équitable, le traitement global du problème de la dette, d'une aide publique au développement stable, d'un accès sûr aux médicaments et de la garantie de la réduction de la fracture numérique. Globalement cet axe de solution est tributaire de la position camerounaise qui n'envisage le développement que dans le cadre de la coopération internationale. Logiquement, le Cameroun qui est sur de nombreux projets structurants ne voudrait pas ramer à contre-courant de ses partenaires au développement. De nombreux gros projets dont le démarrage est prévu cette année seront en grande partie financés par ces partenaires.

*D'énormes progrès ont été accomplis pour renforcer les partenariats internationaux, explique le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-Moon. Mais la date butoir convenue de 2015 s'approche rapidement et il reste beaucoup à faire.*

### **Accroître l'offre en énergie moderne pour stimuler le développement.....**

La deuxième considération à prendre en compte pour la réalisation des OMD est selon Biya, l'accès à l'énergie. Cet accès selon lui est susceptible de favoriser la réduction de la pauvreté d'une part et de stimuler l'éducation et la santé d'autre part. Pour le numéro 1 camerounais, investir de manière considérable sur les ressources énergétiques modernes surtout devraient faciliter aussi bien l'augmentation de la production agricole que l'approvisionnement en eau et l'éclosion des activités génératrices de revenus pour les populations les plus pauvres, notamment les femmes. Le président du Cameroun a indiqué à cet effet, que l'usage de sources d'énergie modernes pourra avoir un impact direct sur la santé des femmes qui se trouveront ainsi libérées des inhalations dues à l'utilisation de la biomasse. Comme troisième facteur de réalisation des OMD, le chef de l'Etat camerounais a proposé la création d'emplois. Elle constitue affirme-t-il, un élément déterminant d'allègement de la pauvreté, de dignité personnelle, de bien-être collectif, de croissance économique durable et de stabilité politique, notamment dans les pays en développement. Paul Biya a par ailleurs rappelé que le Gouvernement du Cameroun a placé ces trois éléments au cœur de sa politique. Depuis 2010, le pays s'est engagé dans la recherche de la croissance et l'augmentation de l'offre d'emploi, notamment à travers son document de stratégie pour la croissance et l'emploi. Le chef de l'Etat n'a pas insisté cette fois-ci, sur les questions de gouvernance et de démocratie, que le

secrétaire général Ban Ki Moon de l'ONU avait indiquée comme étant des conditions essentielles à l'atteinte des OMD. Terminant son propos sur le sujet des OMD le président Biya a indiqué que la réalisation des engagements qu'ils imposent doit se faire dans une communauté humaine capable d'agir à l'unisson. La prochaine grande apparition du Cameroun à ce sommet de l'ONU est fixée au vendredi 24 septembre. Le président Paul Biya prendra la parole cette fois dans le cadre d'une rencontre de haut niveau sur les questions de désarmement. Le Cameroun assure la présidence de cette conférence.



© Centre média Onu

Paul Biya prenant la parole hier à la tribune de l'ONU source

<http://www.journalducameroun.com/article.php?aid=6465>

## 1.4. PROBLEMATIQUE SUR L'EFFICACITE ET LA REALISATION DES OMD

### **Réformer le système de l'aide**

Le système de l'aide au développement est potentiellement en mesure d'aider les pays à atteindre les OMD mais, pour cela, il doit être beaucoup mieux ciblé. On recense ici les 10 principaux problèmes qui se posent actuellement à cet égard.

#### **L'aide n'est pas fondée sur les OMD.....**

Le système ne comporte pas d'approche cohérente, reposant sur les OMD, de la réduction de la pauvreté. Par exemple, les institutions de Bretton Woods devraient faire beaucoup plus pour aider les pays à formuler et appliquer des stratégies de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD. La conception du programme mené par le FMI ne prête pratiquement pas d'attention systématique aux OMD dans l'examen du budget ou de la politique économique d'un pays donné. Dans la très grande majorité des programmes de pays soutenus par le FMI depuis l'adoption des OMD, la question de leur compatibilité avec la réalisation de ces objectifs n'est pratiquement pas examinée. Selon nos observations dans les pays pilotes, le Projet Objectifs du Millénaire mis en place par les Nations Unies a constaté que les institutions multilatérales et bilatérales n'avaient pas encouragé les pays à considérer sérieusement les OMD comme des objectifs opérationnels. Un grand nombre de pays à faible revenu ont déjà élaboré des plans d'augmentation d'échelle de leurs stratégies sectorielles, mais, pour des raisons budgétaires, n'ont pas pu les appliquer. Dans d'autres cas, il est même conseillé aux pays de ne pas envisager de tels plans d'augmentation d'échelle. Heureusement, les institutions de Bretton Woods commencent maintenant à s'intéresser à l'idée de fonder les programmes de pays qu'elles soutiennent sur les OMD, et il est important qu'elles poursuivent dans cette voie.

#### **Les partenaires de développement n'examinent pas de façon systématique les besoins au niveau du pays.....**

Comme le partenariat pour le développement n'est pas animé par un ensemble cohérent d'objectifs opérationnels, il n'y a pas de critères clairs pour évaluer les types ou les montants d'aide au développement dont chaque pays a besoin. Il n'y a pas de cadre analytique établi, par exemple, pour distinguer entre les pays ayant un gouvernement corrompu et ceux qui au contraire ont un gouvernement soucieux de développement mais trop fragile.

#### **La plupart des processus de développement ne concernent que le court terme.....**

Le développement est un processus à long terme, mais les modalités essentielles de partenariat international sont orientées vers le court terme. Surtout, pour les pays à faible revenu, les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, ordinairement, n'ont qu'un horizon de trois ans, ce qui fait que de nombreux facteurs limitatifs sont pris comme données, alors qu'il faudrait déterminer les moyens de les éliminer avec le temps. Dans de nombreux cas, les cycles de planification sont plus courts encore, en réalité, car ils sont dictés par les réunions annuelles des Groupes consultatifs.

#### **L'aide technique à un changement d'échelle pour réaliser les OMD est insuffisante**

La plupart des pays à faible revenu ont besoin d'un appui technique du système international pour formuler les plans d'investissement qu'appelle le changement d'échelle indispensable

pour réaliser les OMD. Pourtant, les organismes internationaux qui sont les dépositaires, à l'échelle mondiale, des connaissances proprement sectorielles – par exemple la FAO et le FIDA pour l'agriculture, l'UNICEF pour la santé infantile, l'ONUDI pour le développement industriel ou l'OMS pour les systèmes de santé et la lutte contre les maladies, pour n'en citer que quelques-uns – sont habituellement invités à se cantonner au contraire dans des petits projets pilotes. De façon générale, les organismes techniques des Nations Unies sur le terrain ne sont pas préparés à aider les pays à changer l'échelle de leurs programmes nationaux.

**Les organismes multilatéraux ne coordonnent pas leur aide.....**

Les organisations multilatérales se font fréquemment concurrence pour l'obtention du financement à fournir par les gouvernements donateurs afin de réaliser des petits projets, au lieu de concourir aux plans et aux budgets d'échelle nationale. Les divers organismes, programmes et fonds des Nations Unies, ont commencé à coordonner leurs efforts grâce à la structure nouvelle du Groupe des Nations Unies pour le développement au siège et aux équipes de pays des Nations Unies au niveau des pays, mais cela est bien souvent plus un forum de dialogue qu'un moyen de coordination réel. De plus, il arrive souvent que les organismes des Nations Unies ne soient pas inclus dans les activités locales des institutions de Bretton Woods et des banques régionales de développement, qui tendent à être mieux en mesure de conseiller les gouvernements car elles fournissent les ressources les plus importantes.

**L'aide au développement n'est pas conçue pour atteindre les OMD.....**

Comme l'a récemment écrit le Directeur général du FMI, c'est bien le monde développé qui a la responsabilité la plus grande dans la réalisation des OMD. Les investissements publics ne peuvent être portés à l'échelle voulue sans une aide publique au développement considérablement accrue. Cela est particulièrement important dans les pays à faible revenu où les niveaux de l'aide sont généralement fixés en fonction des préférences des donateurs plutôt que des besoins des pays en développement. Alors qu'un souci de viabilité à long terme et de création durable de capacités dans les pays les plus pauvres devrait amener à soutenir le financement des dépenses récurrentes – telles que les traitements et les dépenses d'entretien – les donateurs, traditionnellement, se sont refusés à ce financement, ce qui exclut tout espoir de vraie viabilité à long terme. De même, alors que c'est souvent le manque de personnel qualifié qui est le principal goulet d'étranglement pour les pays qui s'efforcent de fournir des services sociaux de base, les donateurs se sont systématiquement abstenus d'investir dans la formation, avant l'emploi, de soignants, de maîtres et d'autres agents essentiels. En outre, les apports d'aide n'augmentent pas aussi vite que promis. Étant donné que même les engagements souscrits à Monterrey, à grand renfort de publicité, ne se sont pas pleinement matérialisés, les pays en développement se demandent légitimement si les pays développés sont bien désireux de voir les OMD réalisés.

**L'allègement de la dette n'est pas calculé pour répondre aux OMD.....**

Les objectifs d'allègement de la dette reposent sur des indicateurs arbitraires (comme les rapports endettement-exportations) plutôt que sur les besoins calculés d'après les OMD. Un grand nombre de pays pauvres très endettés (PPTÉ) demeurent endettés à l'égard des créanciers officiels tels que les institutions de Bretton Woods, même après l'exercice de l'allègement de la dette. Un grand nombre de pays à revenu moyen se trouvent dans une situation semblable et leur dette n'est pas du tout allégée ou l'est très peu.

**Le financement du développement est de très mauvaise qualité.....**

La qualité de l'aide bilatérale est souvent très médiocre. Trop souvent :

- L'aide bilatérale est tout à fait imprévisible.
- Elle vise l'assistance technique et l'aide d'urgence plutôt que les investissements dans la création de capacités à long terme et le soutien institutionnel.
- Elle est liée aux entrepreneurs des pays donateurs.
- Elle est soumise aux objectifs distincts des donateurs sans être coordonnée dans un plan national.
- Elle est trop souvent dirigée sur des pays mal gouvernés pour des raisons géopolitiques.
- Ses résultats ne sont presque jamais évalués ou documentés systématiquement.

Une APD de mauvaise qualité a donné naissance à l'idée fausse que l'aide ne marche pas, et cela a compromis l'appui que l'opinion publique peut donner, à long terme, à la notion d'aide au développement. Or, l'aide fonctionne, et elle facilite la croissance économique et les progrès dans certains secteurs précis, quand elle est dirigée vers des investissements réels sur le terrain dans des pays assez bien gouvernés. Le problème n'est pas l'aide – c'est la façon dont elle est fournie, quand, à quels pays et dans quels montants. Pour les pays à faible revenu, 24 % seulement de l'aide bilatérale peut effectivement financer des investissements réalisés sur le terrain. Pour l'aide multilatérale, la proportion est plus élevée, à 54 %, mais on est encore loin d'une situation idéale.

**Les principales priorités des OMD sont systématiquement oubliées.....**

Les programmes de développement, habituellement, oublient les investissements qu'il faudrait consacrer à l'intégration régionale, à la gestion de l'environnement, au progrès technologique, à la promotion de l'égalité des sexes et même à des interventions essentielles telles que la construction d'un réseau routier, l'électricité, le logement, la lutte contre les maladies, la fertilisation des sols et la santé en matière de sexualité et de procréation.

**L'incohérence des politiques suivies est générale.....**

De nombreux pays développés ont constaté que leur politique d'aide comportait de graves incohérences. Par exemple, un gouvernement peut apporter une aide à l'agriculture dans un pays exportateur de denrées alimentaires tout en élevant des obstacles à l'accès des mêmes exportations agricoles à son propre marché. De même, un ministère des finances peut percevoir le service de la dette officielle et, ce faisant, anéantir les avantages de l'aide versée par le Ministère du développement. Des politiques non cohérentes montrent assez qu'il faut disposer d'un ensemble bien précis d'objectifs mesurables pour rendre mutuellement compatibles les politiques suivies par les pays développés.

[http://www.unmillenniumproject.org/reports/int\\_actionsFR.htm](http://www.unmillenniumproject.org/reports/int_actionsFR.htm)

## **Le rendez-vous d'Accra : réformer le « non-système » mondial de financement du développement**

par Helmut Reisen, Centre de développement de l'OCDE

L'architecture internationale du financement du développement se complique avec l'arrivée de nouveaux acteurs et instruments.

Les doublons entre donateurs, la dérive des objectifs des projets en cours (« mission creep ») et l'érosion de leur impact remettent en question l'efficacité de l'aide.

Des mesures spécifiques concernant les contributions multilatérales aux objectifs du Millénaire pour le développement pourraient élargir la responsabilité des acteurs et réduire la complexité du processus

Ministres, agences bilatérales et multilatérales de développement, bailleurs de fonds et représentants de la société civile de plus d'une centaine de pays ont convergé à Accra (Ghana) le 2 septembre 2008 pour le troisième forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide. L'objectif déclaré : réformer l'appropriation et rendre l'aide plus transparente, plus responsable et davantage axée sur les résultats (1). Ironie de l'histoire, le Ghana – un « chouchou » des bailleurs –, croule sous les propositions d'aide et les discussions et vient de négocier une « trêve » annuelle des missions, offrant ainsi deux mois de répit à son gouvernement avant la présentation du budget au parlement.

La multiplication des donateurs et des canaux d'acheminement rend l'aide de plus en plus complexe. Selon des estimations du secrétariat du Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD), 38 pays ont eu à composer avec au moins 25 donateurs (multilatéraux et CAD) en Juin 2005 (2). De nouveaux bailleurs officiels, pour l'essentiel des pays asiatiques consommateurs de pétrole et de nouvelles puissances pétrolières, entrent en scène. Le secteur privé n'est pas en reste : programmes mondiaux et organisations non gouvernementales, organisations caritatives et entreprises commerciales privées font désormais partie du « non-système » mondial de financement du développement – aux côtés des « anciens » donateurs bilatéraux et multilatéraux.

Pourtant, les administrations des pays bénéficiaires sont débordées par le nombre d'interlocuteurs ; de plus, les fonctionnaires compétents restent rares, ils sont régulièrement débauchés par les donateurs, et, dans tous les cas, ils sont détournés de leur mission première qui est de travailler au développement sur le terrain et non de concourir aux discussions. Dans leur analyse de l'impact de la fragmentation de l'aide sur la qualité de l'administration des pays bénéficiaires, Knack et Rahman (2007) constatent l'érosion qualitative du service public (3). S'appuyant sur la procédure formelle adoptée par les donateurs d'embaucher des fonctionnaires locaux pour gérer des projets, ils présumant que plus un donneur s'impliquera dans de nouveaux projets dans un pays donné, moins il embauchera de fonctionnaires locaux. La prolifération des bailleurs, de procédures et des instruments rend toute l'architecture du financement du développement délicate à gérer. Alors que le nombre de projets bilatéraux s'est littéralement envolé en dix ans, passant de 10 000 à 80 000, et que le besoin d'harmonisation est criant, le forum d'Accra risque de négliger une autre réforme essentielle – celle de la bureaucratie du système multilatéral.

L'appropriation véritable et l'efficacité de l'acheminement de l'aide, au cœur de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, imposent une cartographie préalable de

l'architecture multilatérale du financement du développement. Il s'agit de repérer les domaines à consolider, de remédier à la fragmentation et au manque de coordination à l'échelon national, et d'identifier les avantages comparatifs des agences multilatérales pour redistribuer les rôles. Cette cartographie permettra d'identifier les doublons – d'où une réduction des attributions multilatérales ou des propositions de consolidation –, les rivalités – d'où une clarification des rôles –, et les défauts de coordination – avant élaboration et introduction d'une nouvelle structure de coordination.

De toute évidence, les initiatives multilatérales pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) approuvés par les États membres des Nations unies en 2000 – et qui restent hors de portée de bon nombre de pays – se chevauchent et font doublon, entraînant dépenses indues et inefficacité. La duplication des allocations aux pays par les banques de développement multilatérales et régionales semble plus importante que par le passé, en particulier en Asie centrale.

Au-delà de cette prolifération des donneurs, les pays bénéficiaires sont confrontés à davantage d'instruments financiers, souvent conçus par les organisations multilatérales soutenues par le G8. Le cadre d'analyse de soutenabilité de la dette (CSD) dans les pays à faible revenu l'illustre bien, qui fait de l'indice EPIN (Évaluation de la politique et des institutions nationales) de la Banque mondiale le principal critère d'allocation de l'aide. Or, ce système n'introduit aucune structure d'incitations propice à un véritable partenariat entre donneur et bénéficiaire. La conditionnalité imposée par les agences multilatérales – qui savent bien qu'elle freine la réforme de l'appropriation – refait discrètement son apparition sous une autre forme, l'étalonnage des politiques.

Deux nouveaux cadres multilatéraux d'évaluation ont récemment vu le jour : le Réseau d'évaluation du rendement des organisations multilatérales (MOPAN) et le Système commun d'évaluation des performances (COMPAS). Ils sont censés évaluer l'efficacité des organisations multilatérales. Mais ces mesures ne peuvent pas améliorer la cohérence du (non-)système multilatéral de financement, puisqu'elles ne débouchent pas sur des comparaisons et n'identifient pas clairement les doublons, les chevauchements et les dérives des missions. Ces contrôles internes n'écornent ni la dépendance des agences à l'égard des ministères ni leurs parrainages.

La réforme du (non-)système multilatéral de l'aide devra analyser cette complexité (pour la réduire) en envisageant sérieusement une rationalisation. Si la règle d'affectation de Tinbergen appelle à cette spécialisation, d'autres prônent la sélectivité des prêts en fonction de la qualité des politiques et du niveau de pauvreté, la réforme de l'appropriation, le principe de subsidiarité en faveur des institutions locales, l'alignement entre donneurs, la chasse aux doublons et l'amélioration des procédures (rapidité des décaissements par exemple).

Rares sont les pays en voie de réaliser les OMD mais nombreuses sont les agences multilatérales affirmant y travailler.

Dans ces conditions, quelle est leur part de responsabilité ? L'introduction de mesures qualitatives et quantitatives de leurs contributions irait dans le sens d'une responsabilisation. La sélectivité en fonction du niveau de la pauvreté et de la qualité des politiques, préconisée par Collier et Dollar (2004), semble idéale à cet égard (4), qui jetterait les bases de la spécialisation des agences multilatérales face aux OMD, conformément à la règle de Tinbergen.

Toute réforme devra être impulsée de l'extérieur, étant donné la puissance des groupes de pression défendant la pérennité des agences. La rationalisation du (non-)système actuel impose de briser les réseaux du parrainage institutionnel. D'où la nécessité d'une initiative prise lors d'un sommet à haut niveau, pour supplanter les ministères tentés de défendre « leur

» organisation internationale. Les dirigeants actuels ne pourront pas résoudre les défis de notre planète – réduction de la pauvreté, santé, éducation pour tous, environnement – si les institutions d’hier font doublon avec les acteurs d’aujourd’hui. Les nouvelles approches de la gouvernance mondiale exigent un système de financement multilatéral du développement à la fois plus cohérent, plus représentatif et plus simple.

En s’appuyant sur les informations officielles des agences multilatérales, le tableau ci-dessous décrit les relations entre agences, OMD et objectifs déclarés.

## Une répartition confuse des missions institutionnelles pour réaliser les OMD

### *Sélection d’agences multilatérales œuvrant à la réalisation des OMD*

<u>OMD / Domaine thématique</u>	<u>Grandes agences multilatérales</u>	<u>Autres agences multilatérales concernées</u>
OMD 1 : Réduire l’extrême pauvreté et la faim	Pnud, Banque mondiale, BAfD, BAD, FIDA, CE, FAO, PAM	CGIAR, BID
OMD 2 : Assurer l’éducation primaire pour tous	Banque mondiale, Unicef, Unesco	Fnuap, UNRWA
OMD 3 : Promouvoir l’égalité et l’autonomisation des femmes	Pnud, Banque mondiale, Unifem, Unicef	Fnuap
OMD 4 : Réduire la mortalité infantile	OMS, Fnuap, Unicef	Banque mondiale, PAM, UNRWA
OMD 5 : Améliorer la santé maternelle	OMS, Fnuap	Banque mondiale, PAM
OMD 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d’autres maladies	Onusida, Banque mondiale, OMS, Pnud, Fnuap, Unicef	Unifem
OMD 7 : Assurer un environnement durable	UN Habitat, Banque mondiale, BAD, Pnud	CGIAR, Onudi
OMD 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	Banque mondiale, UE, Pnud, Onudi, BIT, CnuCED	Pnud
Droits de l’homme	HCR	Unifem
Conflits et urgences humanitaires	HCR, Ocha, PAM, Unicef, OMS	Pnud

Source : OCDE (2008), Financer le développement 2008 : appropriation ?, chapitre 2, Études du Centre de développement, Paris.

(1). Pour une analyse approfondie, notamment des difficultés des donateurs et des gouvernements des pays en développement à mettre en pratique le principe d’« appropriation », voir OCDE (2008), Financer le développement 2008 : appropriation ?, Études du Centre de développement, Paris.

(2). CAD/OCDE (2008), Aid Fragmentation, Aid Allocation and Aid Predictability, OCDE, Paris.

(3). Knack, S. et A. Rahman (2007), “Donor Fragmentation and Bureaucratic Quality in Aid Recipients”, Journal of Development Economics, 83: 176-197.

(4). Collier, P. et D. Dollar (2002), “Aid Allocation and Poverty Reduction”, European Economic Review, 46.8: 1475-1500.

## CHAPITRE 2

# ZOOM SUR L'OBJECTIF 1 DES OMD

## 2.1. PRESENTATION DE L'OBJECTIF 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim

### **CIBLE 1.A - Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour**

Une croissance soutenue dans les pays en développement, en Asie en particulier, garde la planète sur la bonne voie pour atteindre la cible de réduction de la pauvreté

### **CIBLE 1.B - Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif**

Les progrès accomplis pour réduire l'emploi précaire ont patiné après la crise économique.

Au plan mondial, un travailleur sur cinq vit avec sa famille dans la pauvreté extrême.

### **CIBLE 1.C - Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim**

La proportion de personnes souffrant de la faim stagne à 16 %, en dépit d'une réduction de la pauvreté.

Des disparités au sein des régions et entre celles-ci existent en matière de lutte contre la faim.

Près d'un quart des enfants de moins de 5 ans du monde en développement sont toujours sous-alimentés.

En Asie du Sud, les progrès accomplis pour lutter contre la sous-alimentation chez l'enfant n'englobent pas les plus pauvres.

Au plan mondial, près de 43 millions d'individus ont été déplacés par les conflits ou les persécutions.

<http://www.un.org/fr/millenniumgoals/poverty.shtml>

## 2.2. REALISATION DE L'OBJECTIF 1

Une croissance robuste au cours de la première moitié de la décennie a fait passer le nombre de personnes qui, dans les pays en développement, vivent avec moins de 1,25 dollar par jour de 1,8 milliard en 1990 à 1,4 milliard en 2005. Le taux de pauvreté correspondant est, lui, passé de 46 % à 27 %. La crise économique et financière qui s'est déclarée dans les pays avancés d'Amérique du Nord et d'Europe en 2008 a entraîné une baisse des prix des matières premières, des échanges commerciaux et des investissements, qui a ralenti la croissance mondiale. En dépit de cela, les tendances actuelles suggèrent que la croissance garde suffisamment d'élan dans le monde en développement pour permettre les progrès nécessaires pour atteindre la cible visant à réduire la pauvreté au plan mondial.

Le taux global de pauvreté devrait passer en dessous de 15 % d'ici à 2015, ce qui montre que cet objectif du millénaire pour le développement est réalisable.

Nombre d'économies développées ne créent pas suffisamment de possibilités d'emploi pour absorber la croissance de la population en âge de travailler. On estime, d'après les données disponibles, que le taux d'emploi précaire est resté relativement inchangé entre 2008 et 2009, tant dans les régions développées qu'en développement, alors que, au cours des années précédant la crise économique et financière, on avait assisté à une baisse moyenne continue.

La proportion d'habitants du monde en développement qui ont souffert de la faim en 2005-2007 s'est stabilisée à 16 %, en dépit d'une nette diminution de la pauvreté extrême. Si cette tendance se confirme, et à la lumière de la crise économique et de l'augmentation des prix des denrées alimentaires, il sera difficile d'atteindre la cible visant à réduire la faim dans beaucoup de régions du monde en développement.

Fin 2010, il y avait près de 43 millions de déplacés dans le monde suite à des conflits ou des persécutions. Il s'agit là du chiffre le plus élevé depuis le milieu des années 1990.

La Banque mondiale estime que les effets de la crise économique pousseront quelque 64 millions de personnes de plus dans l'extrême pauvreté en 2010 et que le taux de pauvreté sera légèrement plus élevé en 2015 et au-delà que s'il n'y avait pas eu de crise, en particulier en Afrique subsaharienne et en Asie de l'Est et du Sud-est.

Le pourcentage de personnes qui souffrent de la faim diminue, mais à un rythme peu satisfaisant. Même si la proportion de ceux qui souffrent de malnutrition dans le monde a diminué depuis le début des années 1990, les progrès sont en panne depuis 2000-2002. On estimait à 830 millions le total mondial d'individus dénutris en 2005-2007, dernière période pour laquelle nous disposons de données. Il s'agit là d'une augmentation de 13 millions par rapport à la période 1990-1992.

De 1990 à 2008, la proportion d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale est passée de 31 à 26 pour cent dans les régions en développement, avec des succès plus marqués en Asie de l'Est, surtout en Chine. En dépit de ces améliorations, les gains actuels ne sont pas assez rapides pour atteindre cette cible OMD, et il est nécessaire de se concentrer sur l'Asie du Sud. Cette région abrite à elle seule près de la moitié des enfants dénutris de la planète. Dans toutes les régions en développement, les enfants des zones rurales ont près de deux fois plus de chances de souffrir d'insuffisance pondérale que ceux des zones urbaines.

Les récentes prévisions de pauvreté de la Banque mondiale pour 2015 comprennent plusieurs changements : données supplémentaires provenant de plus de 60 nouvelles enquêtes sur les ménages, mises à jour de la consommation historique par habitant tirées des comptes nationaux et une nouvelle prévision de la croissance de la consommation par habitant. Ces prévisions prennent donc en compte des modifications dans la répartition des revenus dans des pays disposant de nouvelles données, tout en postulant que les inégalités restent les mêmes dans d'autres pays. Elles intègrent aussi certains des effets de la crise économique mondiale, comme la flambée des prix des denrées alimentaires et du carburant. D'ici à 2015, le nombre d'habitants des pays en développement vivant avec moins de 1,25 dollar par jour devrait passer sous la barre des 900 millions.

C'est en Asie de l'Est que l'on continue de voir la croissance la plus rapide et la réduction la plus spectaculaire de la pauvreté, surtout en Chine où le taux de pauvreté devrait tomber en dessous de 5 % d'ici à 2015. L'Inde a également contribué à une large réduction de la pauvreté mondiale. Dans ce pays, le taux de pauvreté devrait passer de 51 % en 1990 à environ 22 % en 2015. Si l'on combine l'Inde et la Chine, le nombre d'individus vivant dans une pauvreté extrême a diminué d'environ 455 millions entre 1990 et 2005, et quelque 320 millions de plus devraient rejoindre leurs rangs d'ici à 2015. Les prévisions sont légèrement plus optimistes qu'avant pour l'Afrique subsaharienne. Si l'on en juge par les résultats récents en matière de croissance et les tendances prévisionnelles, le taux de pauvreté extrême devrait passer en dessous de 36 % dans la région.

Suivre les progrès en matière de réduction de la pauvreté est une tâche qui se heurte à l'absence d'enquêtes de qualité menées à intervalles réguliers, aux retards des rapports sur les résultats des enquêtes et à l'insuffisance de la documentation sur les méthodes analytiques utilisées au niveau des pays. Il est, de plus, difficile d'accéder aux microdonnées sous-jacentes qui sont nécessaires pour les calculs de pauvreté. Ces lacunes sont particulièrement problématiques en Afrique subsaharienne, où l'on ne dispose des données requises pour faire des comparaisons sur l'ensemble des OMD que dans la moitié des pays. Pendant la période 2007-2009, par exemple, les pays ayant recueilli, analysé et diffusé les données des enquêtes ne représentaient que 20 % de la population de la région.

#### FOCUS SUR LA CIBLE 1 B :

#### **Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif**

La reprise économique ne s'est pas traduite par des opportunités d'emploi.

Ratio emploi/population, 2000, 2009, et estimations préliminaires 2010

Plus de trois années se sont écoulées depuis l'effondrement le plus grave et le plus rapide de l'activité économique mondiale depuis la Grande Dépression. Même si la croissance économique mondiale a repris, le marché mondial du travail continue, lui, de se conduire à bien des égards comme c'était prévu au milieu de la crise : chômage obstinément élevé et lente création d'emplois dans les économies développées, combinés à une carence largement répandue d'emplois décents, même dans les pays en développement bénéficiant de la croissance la plus rapide. Dans les régions développées, le ratio emploi/ population est passé de 56,8 % en 2007 à 55,4 % en 2009 et à 54,8 % en 2010. Il est évident que nombre d'économies développées ne créent pas suffisamment de possibilités d'emploi pour absorber

la croissance de la population en âge de travailler. Cela reflète, une fois de plus, le décalage entre la reprise économique et le redémarrage de l'emploi dans ces régions. C'est tout le contraire dans beaucoup de régions en développement dont certaines ont connu une baisse initiale du ratio emploi/population, mais où — en dehors du Caucase et de l'Asie centrale ainsi que de l'Asie de l'Est — le ratio emploi/population estimé en 2010 n'a guère bougé depuis 2007.

Les progrès accomplis pour réduire l'emploi précaire ont patiné après la crise économique.

Dans l'ensemble des régions en développement, la majorité des travailleurs sont engagés dans « le secteur de l'emploi précaire », défini comme le pourcentage des travailleurs indépendants et des travailleurs familiaux non rémunérés par rapport à l'emploi total. L'emploi précaire est souvent caractérisé par des arrangements informels, une protection sociale inexistante, des revenus modestes et des conditions de travail médiocres. On estime, d'après les données disponibles, que le taux d'emploi précaire est resté relativement inchangé entre 2008 et 2009, tant dans les régions développées qu'en développement, alors que, au cours des années précédant la crise économique et financière, on avait assisté à une baisse moyenne continue.

Les taux d'emploi précaire ont augmenté en Afrique subsaharienne et en Asie de l'Ouest. Au plan mondial, un travailleur sur cinq vit avec sa famille dans la pauvreté extrême.

Le nombre de travailleurs pauvres reflète un ralentissement des progrès dans la lutte contre la pauvreté. D'après l'Organisation internationale du Travail (OIT), en 2009, un travailleur sur cinq dans le monde vivait dans la pauvreté extrême (moins de 1,25 dollar par jour) avec sa famille. Cela représente une nette baisse de la pauvreté en dix ans, mais aussi un aplatissement de la courbe de l'incidence de la pauvreté chez les travailleurs depuis 2007. Le taux estimé pour 2009 dépasse de 1,6 % le taux projeté sur la base des tendances d'avant la crise. Bien qu'il s'agisse là d'une estimation approximative, cela veut dire que 2009 a connu environ 40 millions de travailleurs pauvres (au niveau extrême de 1,25 dollar) de plus que ce que laissaient prévoir les tendances d'avant la crise.

## CE QUI A MARCHÉ

### • Des programmes de subventions au Malawi et au Ghana :

Depuis 2005, le programme de bons d'échanges pour des engrais et des graines au Malawi a permis de relancer la productivité agricole et de transformer le pays en exportateur net de produits alimentaires après des décennies de famine où il devait perpétuellement importer. Le Malawi a besoin de 2,2 tonnes de maïs par an pour être auto-suffisant. En 2005, la récolte avait atteint un plus bas de 1,2 millions de tonnes. Le Programme national de subvention aux intrants a donné des résultats spectaculaires, avec 3,2 millions de tonnes de maïs en 2007. Le Ghana a augmenté de 40 pour cent sa production alimentaire en ayant recours, lui aussi, à un programme national de subvention des engrais, ce qui a contribué à une diminution de 9 pour cent de la faim, en moyenne, de 2003 à 2005.

### • Investir dans la recherche agricole au Vietnam :

Les investissements consentis par le Vietnam dans la recherche et le développement agricoles ont permis de faire baisser la prévalence de la faim de plus de moitié, puisque celle-ci est passée de 28 pour cent en 1991 à 13 pour cent en 2004-2006. La prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants a aussi diminué de près de moitié en passant de 45 pour cent en 1994 à 20 pour cent en 2006.

• **Plans financiers novateurs au Nigeria et au Bangladesh :**

Le Programme spécial national pour la sécurité alimentaire du Nigeria a contribué au fait que les récoltes agricoles et les revenus des agriculteurs ont presque doublé. Les paysans ont pu acheter des intrants grâce à des emprunts sans intérêt à rembourser lors de la prochaine récolte. Au Bangladesh, 107 millions de dollars seront distribués sous forme de Cartes d'assistance pour les intrants agricoles, un programme qui cible les ménages pauvres.

• **Programmes en faveur de l'emploi en Argentine :**

En Argentine, le programme Jefes y Jefas de Hogar a engagé deux millions de travailleurs en l'espace de quelques mois après son lancement en 2002. Cela a contribué à la rapide réduction de la pauvreté du pays, celle-ci étant passée de 9,9 pour cent cette année-là à 4,5 pour cent en 2005.

QUE FAIT L'ONU ?

• En Inde, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) épaulé le Dispositif national de garantie de l'emploi rural Mahatma Gandhi, qui donne droit à un minimum de 100 journées de travail rémunéré par an aux travailleurs sans terre et aux petits agriculteurs. Quarante six millions de ménages en ont bénéficié. Près de la moitié des bénéficiaires étaient des femmes.

• Le PNUD a fourni une aide technique pour créer la Bourse d'échanges éthiopienne qui réunit petits agriculteurs, coopératives agricoles, négociants nationaux, entreprises de transformation agro-industrielles, exportateurs et acheteurs institutionnels pour procéder à des transactions commerciales par le biais d'une plate-forme sécurisée et bon marché. Quelque 850 000 petits agriculteurs, pour la plupart producteurs de café, de sésame et autres cultures commerciales participent à présent à ce système d'échange, qui facilite une moyenne de 14 527 transactions par jour, pour l'équivalent de 5 à 10 millions de dollars.

• Le Programme alimentaire mondial (PAM) propose une aide alimentaire, sous forme, entre autres, de transferts monétaires et de bons d'échange pour les affamés, surtout après une catastrophe naturelle. Les outils de mappage et d'évaluation du PAM qui calculent l'endroit exact où se trouvent les affamés permet de faire parvenir l'aide alimentaire là où elle est la plus nécessaire.

• Le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) offre une aide et un appui techniques dans beaucoup de pays, comme au Népal ou au Libéria, à intégrer les droits de l'homme dans la planification du développement fondée sur les OMD.

• Au Mali, le PNUD collabore avec une coopérative féminine de culture de la mangue, qui s'attache à donner aux paysannes les compétences nécessaires pour faire pousser leurs produits et les apprêter pour l'exportation. Grâce à ce projet, les exportations de mangues maliennes ont nettement augmenté et sont passées de 2 915 tonnes en 2005 à 12 676 tonnes en 2008. Le prix moyen que touchent les productrices de mangues a augmenté d'environ 70 dollars la tonne.

• Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) ont procédé en 2008-2009 à la première étude comparative de la pauvreté infantile dans la région afin de promouvoir des politiques publiques inclusives, universelles et performantes pour les enfants et les adolescents.

Sources: *Rapport 2010 sur les objectifs du Millénaire pour le développement*, Nations Unies ; Base de données OMD des Nations Unies (<http://mdgs.un.org>); site web du moniteur des OMD ([www.mdgmonitor.org](http://www.mdgmonitor.org)); *Que faut-il faire pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement - Une évaluation internationale, 2010*, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ; Haut Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) ; Programme alimentaire mondial (PAM) ; Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ; Commissions régionales des Nations Unies, Bureau de New York Pour de plus amples informations, veuillez contacter : [mediainfo@un.org](mailto:mediainfo@un.org) ou voir à l'adresse suivante : [www.un.org/millenniumgoals](http://www.un.org/millenniumgoals).

*Publié par le Département de l'information de l'ONU – DPI/2650 A – Septembre 2010*

### 2.3. OBJECTIF 1 DES OMD : CAS DU CAMEROUN

La pauvreté peut s'appréhender sous trois dimensions à savoir, la pauvreté des revenus ou pauvreté monétaire, la pauvreté des précarités ou de vulnérabilité et la pauvreté d'exclusion ou subjective. Dans l'objectif 1 des OMD, la pauvreté est considérée et suivie d'un point de vue monétaire. C'est la situation des individus caractérisés par un manque de ressources matérielles et financières pour satisfaire les besoins fondamentaux.....

L'enquête ECAM3 de 2007 estime que le montant minimum nécessaire pour satisfaire les besoins essentiels d'un individu adulte s'élève à 738 FCFA. Ce montant intègre non seulement la consommation de l'individu, mais aussi toute autre consommation en nature.

Le taux de pauvreté ou incidence, qui est la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté, est resté quasiment stable entre les deux années traduisant ainsi l'augmentation du nombre de pauvres du simple fait mécanique de la croissance démographique. Malgré la relance économique et les efforts entrepris par le Gouvernement pour réduire le chômage à travers les opérations de recrutement dans la fonction publique, 40% de Camerounais sont restés pauvres soit près de 7 millions d'individus. Cette évolution présente toutefois d'importantes disparités régionales. En effet, à l'exception des régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême Nord et du Nord où ont été notées une augmentation de l'effectif des pauvres, toutes les autres régions présentent plutôt une situation inverse avec une performance particulièrement significative pour les deux grandes villes que sont Douala et Yaoundé.....

Tout comme l'incidence, la profondeur et la sévérité de la pauvreté sont restés stables sur la période avec une dégradation importante dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord. Dans ces deux régions, les revenus très limités des actifs occupés expliquent cette situation. Dans les villes de Douala et Yaoundé, les populations vivent nettement mieux en raison des importantes richesses générées par des emplois formel et de l'informel urbain..... Hormis dans la région du Sud, cet indicateur s'est accru entre 2001 et 2007, signifiant ainsi que les inégalités tendent à se réduire. De nombreux efforts restent cependant à faire, car les 20% de la population la plus pauvre captent seulement 6,4% du revenu national en 2007 ce qui est très faible.....

Le Gouvernement s'était fixé pour objectif de ramener le taux de pauvreté de 53,5% en 1996 à 25% à l'horizon 2015. La croissance économique qui est le principal support de cet effort se devait d'être assez forte (6 à 7% par an) jusqu'à terme. A mi parcours, on est passé de 53,3% à 39,9% soit une diminution de 25 points. L'atteinte de l'objectif impose une diminution de près de 15 points entre 2007 et 2015, soit un peu plus d'effort que sur la première période.....

La préoccupation de réduire la proportion de la population camerounaise qui souffre de la faim vient en réponse aux difficultés que les uns et les autres éprouvent à se nourrir convenablement. Pour le cas particulier des enfants de moins de 5 ans, la malnutrition peut

conduire à des maladies graves et un risque élevé de décès.....

Dans le cadre de la recherche de la sécurité et de l'autosuffisance alimentaire, le Gouvernement a mis en place plusieurs structures d'encadrement des acteurs sociaux et de développement. Les actions entreprises ont permis de mettre à la disposition de la population des semences améliorées, du matériel agricole adapté et surtout en leur assurant une formation appropriée.....

Malgré les progrès réalisés, l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans reste encore préoccupant. En effet, les enquêtes EDS-II, EDS-III et MICS 2006 révèlent que le pourcentage des enfants de cette tranche d'âge présentant une insuffisance pondérale est situé en 2004 à 18,1% et en 2006 à 19,3% ; bien que traduisant une amélioration par rapport à 1998 où cet indicateur était estimé à 22,2%.

*Source : Rapport national de progrès des OMD/INS/2008*

<http://www.cm.undp.org/index.php/en/omd-1-eliminer-lextreme-pauvrete-et-la-faim>

## **OMD 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim (3 cibles)**

Selon l'ECAM-2007, pour atteindre l'objectif de 25% d'incidence de la pauvreté en 2015, le préalable est un taux de croissance du PIB de plus de 5,7% en moyenne annuelle à partir de 2009. A cet égard, le principal défi pour le Cameroun est de réussir l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies appropriées permettant : (i) la création d'un environnement qui facilite le développement du secteur privé et la création d'emplois décents, (ii) la mobilisation des financements extérieurs et, (iii) une réduction volontariste des inégalités.

Une mise en œuvre réussie du DSCE est indispensable pour espérer faire mieux que durant les huit dernières années.

### **Cibles 1 et 2) – Promotion de l'emploi et lutte contre la pauvreté monétaire**

La lutte contre la pauvreté monétaire passe essentiellement par la création d'emplois décents et générateurs de revenus.

A cause de la crise économique, les baisses des salaires et la diminution des effectifs de la Fonction Publique et des entreprises du secteur public et parapublic, ainsi que les difficultés du secteur privé à maintenir un niveau d'activités suffisant pour conserver les emplois, ont augmenté le chômage et accentué la pauvreté monétaire. Les jeunes et les femmes, tranches de la population les plus touchées, se contentent pour la plupart d'emplois informels, en général précaires en termes de rémunération, de sécurité et de couverture sociale.

Malgré la mise en œuvre par plusieurs administrations et organismes d'Etat de nombreux programmes destinés à favoriser l'emploi des jeunes, le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans ne recule pas (7,9% en 2001 et 8,2% en 2007). Bien plus, le taux de sous-emploi des jeunes avoisine les 70% en 2007.

Dans ce contexte, l'incidence de la pauvreté au Cameroun n'a pas sensiblement baissé, puisqu'elle n'a été réduite que d'environ 14 points entre 1996 et 2007, passant de 53,3% à 39,9% en moyennes nationales.

Les disparités entre les milieux urbain et rural s'aggravent. En effet, entre 2001 et 2007, l'incidence de la pauvreté a baissé en milieu urbain passant de 17,9% à 12,2%, et augmenté en milieu rural passant de 52,1% à 55%. Ces disparités entre les milieux de résidence sont l'une des raisons de l'exode rural continu vers les centres urbains tels que Yaoundé et Douala où l'incidence de la pauvreté n'atteignait pas 6% en 2007.

### **Cible 3) – Lutte contre la famine**

Le Cameroun dispose d'une grande diversité de conditions agro-écologiques qui offre la possibilité d'une large gamme de productions agricoles, ainsi que d'un réseau hydrographique dense et d'une large ouverture sur la mer favorables à la production halieutique. Avec un tel potentiel, les performances sont plutôt tributaires des investissements consentis et de la rentabilité des activités menées.

La mise en œuvre de la stratégie de sécurité alimentaire (partie intégrante de la stratégie de développement du secteur rural), n'a cependant pas permis au Cameroun de couvrir les besoins nutritionnels d'une population qui croît plus vite que le rythme de production. En matière de sécurité alimentaire, le Cameroun se situe parmi les pays en développement les moins performants, avec une ration alimentaire de 2 260 calories/jour/habitant. Le pays est obligé d'engager plus de cent milliards de FCFA chaque année pour importer des denrées alimentaires.

L'indicateur retenu pour évaluer l'état nutritionnel d'une population est le poids de l'enfant par rapport à son âge. La prévalence de l'insuffisance pondérale est passée de 16% à 22% entre 1991 et 1998, avant de connaître une légère baisse à 19% entre 1998 et 2006.

Pour atteindre la troisième cible de l'OMD1, le Cameroun doit ramener à 8% la proportion des enfants de moins de cinq ans présentant une insuffisance pondérale. Face à la crise alimentaire qui se mondialise, le principal défi est d'augmenter la production vivrière nationale, promouvoir la transformation et la conservation des denrées produites, de manière à satisfaire une plus grande proportion des besoins de consommation par la production locale.

### **Politiques mises en œuvre**

#### **a) – Promotion de l'emploi et lutte contre la pauvreté monétaire**

La lutte contre la pauvreté monétaire passe essentiellement par la création d'emplois décents et générateurs de revenus. La crise économique a renforcé le déséquilibre entre la demande et l'offre de travail au Cameroun. A partir de 1986, le gel des recrutements et la réduction des effectifs dans la fonction publique, la privatisation accompagnée d'une déréglementation au niveau du secteur privé, ont eu pour conséquences la mise en chômage de nombreux camerounais, la réduction de l'emploi dans le secteur formel et le développement d'une certaine précarisation des emplois, les jeunes et les femmes apparaissant comme les tranches de la population les plus touchées. La volonté de trouver une activité génératrice de revenus a amené la plupart d'entre eux à se contenter d'emplois informels et en général précaires en termes de rémunération, de sécurité et de couverture sociale. Le chômage des jeunes est devenu un problème économique majeur au Cameroun, justifiant amplement la nécessité d'une Politique Nationale de l'Emploi (PNE) en cours d'élaboration. Toutefois, le document de politique nationale de la jeunesse qui a été validé en Octobre 2006, constitue un cadre de référence pour les actions menées en direction des jeunes.

Au Cameroun, en plus des ministères chargés du système éducatif et des structures qui leur sont rattachés (Education de Base, Enseignements Secondaires, et Enseignement Supérieur), la promotion de l'emploi est assurée sur le plan institutionnel par plusieurs acteurs qui peuvent être classés en organisations nationales et en partenaires internationaux. Le premier groupe comprend :

- *le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle*, chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique nationale en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelle ;
- *le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale*, chargé de la préparation, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique et des programmes de l'Etat dans les domaines des relations professionnelles, du statut des travailleurs et de la prévoyance sociale ;
- *le Ministère de la Jeunesse*, chargé d'assurer l'insertion socio-économique de la jeunesse à travers des formations ciblées sur les besoins de l'environnement ;
- *le Fonds National de l'Emploi (FNE)*, créé en 1990 dans le cadre de la dimension sociale de l'ajustement structurel. Bras séculier du Ministère de l'Emploi sur le marché de l'emploi, le FNE a pour mission d'appuyer la gestion du marché de l'emploi qui jusque-là était directement assurée par le Ministère chargé de l'emploi ;
- *la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)*. Instituée en 1973, elle est chargée d'assurer, dans le cadre de la politique générale du Gouvernement, le service des diverses prestations prévues par la législation en matière de protection sociale et familiale ;
- *la Commission Nationale de Santé et de Sécurité au travail* est chargée des questions liées à l'étude des problèmes relatifs à la médecine du travail, l'hygiène et la sécurité des travailleurs
- *la Commission Nationale Consultative du Travail* est une organisation consultative dont la mission est double. Elle est chargée d'étudier les problèmes concernant les conditions de travail, l'orientation et la formation professionnelle, le placement, les mouvements de main-d'œuvre, les migrations des travailleurs, la prévoyance sociale et les syndicats professionnels. Elle doit également émettre des avis et formuler des propositions sur la législation et la réglementation dans les domaines indiqués par la loi ;
- *l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (ONEFOP)*. Créé par arrêté n°007/PM du 13 février 2002 afin d'améliorer la connaissance du marché de l'emploi au Cameroun, c'est un organe d'expertise et d'aide à la décision dans le cadre de la stratégie de lutte contre le chômage.

Le second groupe d'acteurs intervenants dans la promotion de l'emploi au Cameroun comprend les partenaires bilatéraux et multilatéraux, notamment l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et le Bureau International du Travail (BIT).

En œuvrant pour l'emploi en général et l'emploi des jeunes en particulier, les pouvoirs publics en ont fait une préoccupation permanente dans les politiques sectorielles, notamment dans le choix des investissements publics et privés. Dans ce cadre, des initiatives nationales et/ou en collaboration avec les partenaires au développement ont été prises.

#### *Programmes nationaux de promotion d'emplois*

Dans ses activités et grâce au recours à des centres privés spécialisés, le FNE donne aux jeunes des formations qualifiantes d'adaptation ou « sur le tas » pouvant leur permettre de s'insérer sur le marché de l'emploi. A cet égard, il a mis en place avec l'appui du secteur privé national plusieurs programmes d'aide à l'insertion des jeunes sur le marché du travail parmi lesquels :

- Le Programme d'Appui au Développement des Emplois Ruraux (PADER). C'est un programme interactif formation/financement de l'auto-emploi qui vise la création et le renforcement des emplois en milieu rural ;

- Le Programme Emploi Diplômé (PED). C'est un programme de stage pré-emploi dont le but est d'apporter aux jeunes diplômés sans expérience professionnelle, une qualification en même temps qu'une expérience pratique (enrichissement de leur CV) afin de faciliter leur insertion dans le circuit de production. La stratégie de ce programme interactif « formation/pré-emploi » est basée sur : (i) le partage (50/50) par le FNE et l'entreprise, des indemnités versées aux stagiaires, (ii) la liberté pour l'entreprise de recruter ou non le jeune à la fin du stage, (iii) l'incitation du Gouvernement par l'exonération des taxes sur les frais payés au stagiaire, et (iv) l'acquisition de l'expérience professionnelle par les jeunes stagiaires
- le Programme d'Appui au Retour des Immigrés Camerounais (PARIC) qui a pour but l'assistance et la réinsertion socioprofessionnelle des Camerounais ayant étudié ou travaillé à l'étranger. A cet effet, une convention a été signée avec des organismes allemands spécialisés: WUS (Wold University Services) et ZAV (Zentralstelle Für Abeitsver Vittlung) ;
- le Programme Effectivité et Efficience dans les services sociaux de base en faveur des populations vivant en dessous du seuil de pauvreté, mis en oeuvre depuis 2005 ;
- le Programme d'Appui à l'Insertion des Diplômés de l'Enseignement Supérieur (PRAIDES)
- Le Programme Retraite-Emploi Jeunes (PREJ) qui vise l'insertion en entreprise de jeunes diplômés, en remplacement des personnels appelés à faire valoir leurs droits à la retraite, ou des personnes qui directement ou indirectement doivent laisser leur poste pour remplacer ces retraités ;
- Le programme Parrainage des Micro Entreprises (MICROPAR) vise à renforcer le développement des micro entreprises financées par le FNE, grâce à l'encadrement d'un chef d'entreprise plus expérimenté ;
- Le Programme PME/FNE géré en partenariat avec le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA). Il vise la promotion de l'auto emploi et de la micro entreprise en faveur des jeunes ;
- Le Pacte National pour l'Emploi des Jeunes (PANEJ) qui vise à donner une chance aux jeunes d'acquérir un métier et d'accroître ainsi leurs chances d'insertion professionnelle, tout en bénéficiant d'un revenu ;
- Le Urban Special Employment Program (USEP) qui vise la création des emplois de proximité dans les villes de Yaoundé et de Douala tout en contribuant à l'assainissement et à l'amélioration du cadre de vie dans ces villes ;
- Le Programme «Techniques de Recherche d'Emploi» (TRE) qui a pour objectif de permettre aux chercheurs d'emploi de prendre conscience du rôle central qu'ils doivent jouer quant à leur insertion. Ainsi, à travers l'organisation de séminaires et ateliers de recherche d'emploi, il aide ces derniers à adopter une démarche dynamique et rationnelle dans leur activité de recherche d'emploi.
- Le Programme d'Orientation Professionnelle en milieu Scolaire et en milieu Universitaire (OPS/OPU) et le Programme de Stage d'Initiation à la Vie de l'Entreprise (SIVE) ont pour objectifs de préparer les futurs chercheurs d'emploi aux questions liées au marché de l'emploi.

Mises en commun, ces actions ont permis au FNE, en collaboration avec ses partenaires nationaux et internationaux, non seulement d'offrir des formations formelles et sur le tas à un grand nombre de jeunes, mais aussi d'aider à l'insertion de certains d'entre eux.

Le MINEFOP et le MINJEUN mettent en oeuvre un certain nombre de projets parmi lesquels:

- le PIAASI (Projet Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel), prévu pour servir au financement d'environ 8 000 projets dans le pays (et à la formation des promoteurs). En 2008, le projet a contribué à la création de plus de 10 500 emplois directs et indirects ;
- le PIFMAS (Projet d'Insertion socio-économique des jeunes par la création de micro entreprises de Fabrication du Matériel Sportif), dont on attend la création de 700 emplois directs et 200 emplois indirects ;

- le PAJER-U (Projet d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine) qui a pour ambition de placer 2000 jeunes et de soutenir 1 500 micro-activités à hauteur d'un million de francs CFA chacun. Par ailleurs, la volonté de mettre en place un dispositif dynamique d'information sur l'emploi a conduit, en 2002, à la création de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (ONEFOP), opérationnel depuis 2005.

*Sur le plan de la coopération internationale, trois programmes majeurs ont été mis en place :*

- Le programme Jobs For Africa (JFA), qui est exécuté par le BIT, avec pour objectifs principaux de fournir un cadre d'action de remplacement permettant une forte intensité d'emploi d'une part, et concevoir un programme d'action pour la création d'emplois en vue d'atténuer la pauvreté, d'autre part.

Grâce à ce programme, une étude sur les investissements pour l'emploi aptes à réduire la pauvreté a été réalisée, dévoilant ainsi un certain nombre de politiques et programmes d'investissement susceptibles de promouvoir l'emploi et de réduire la pauvreté.

Ce programme a par ailleurs contribué à l'élaboration du Plan d'Action National pour l'Emploi des Jeunes (PANEJ) et à la réalisation d'un Plan d'Action National pour l'Emploi et la lutte contre la Pauvreté (PANELP).

- En deuxième lieu, les «Programmes ONU Emploi», qui traduisent la volonté du système des Nations Unies de mieux coordonner les interventions en matière de création d'emplois, des agences d'exécution qui le composent. Dans ce cadre, le programme d'action décennal de création d'emplois ruraux exécuté par le BIT et la FAO a donné lieu à la rédaction d'une « Etude sur la formulation d'un programme de création d'emplois ruraux ». De même, le Programme de Développement des Ressources Humaines (PDRH) financé par la BAD, a donné lieu à la publication d'une «Etude sur les contraintes institutionnelles» qui pèsent sur le système de formation professionnelle et technique.

- Enfin, le Projet d'Appui à la Réforme de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (PARETFOP), démarré en Mai 2005 par le MINESEC avec également un financement de la BAD.

L'objectif sectoriel de ce projet est d'appuyer le développement des ressources humaines par une amélioration de la qualification et de la compétitivité des travailleurs. Il est prévu que si le projet est correctement mis en œuvre, il permettra d'assurer :

- la formation initiale d'environ 18 000 diplômés par an ;
- la formation continue et le perfectionnement de 1 500 travailleurs du secteur informel, et de 3 500 enseignants du sous-secteur ;
- l'accessibilité d'environ 1 200 jeunes filles et/ou femmes peu instruites et résidant dans les régions rurales, à des formations plus diversifiées et plus qualifiantes;
- le développement et la réalisation annuelle des idées de projets pour environ 1 500 jeunes sortant des établissements de formation.

## **b) – Lutte contre la famine**

La stratégie de sécurité alimentaire est une partie intégrante de la stratégie de développement du secteur rural, à travers les productions végétales, animales et halieutiques. La mise en œuvre relève principalement du MINADER, du MINEPIA et de leurs partenaires.

### ***Les productions végétales***

La grande diversité des conditions agro-écologiques du Cameroun offre la possibilité d'une large gamme de productions agricoles. Dans l'ensemble, on considère qu'il y a suffisamment de terres pour permettre le développement et la croissance de la production. Avec un tel potentiel, les performances sont plutôt tributaires des investissements consentis et de la rentabilité des activités menées.

La plupart des exploitations paysannes ont connu des améliorations sensibles de productivité et de production grâce à l'apport de plusieurs programmes tels que :

- Le Programme National de Vulgarisation et de Recherche Agricole (PNVRA) ;
- Le Programme Spécial de Sécurité Alimentaire (PSSA) ;
- Le Programme d'Appui au Développement Communautaire (PADC) ;
- Le Programme National de Développement des Racines et Tubercules (PNDRT) ;
- Le Programme de Relance de la Filière Plantain (PRFP) ;
- Le Programme d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO) des administrations du secteur rural;
- Le Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales (ACEFA) ;
- Le Programme d'Appui à la Formation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (AFOP) ;

La majorité des exploitants s'adonnent à un nombre relativement élevé de cultures vivrières traduisant par là, une stratégie de diversification des productions pour limiter les risques liés aux aléas climatiques et faire face aussi bien à l'insécurité alimentaire qu'à la fluctuation des cours des productions de rente. Selon le Document de Stratégie de Développement du Secteur Rural (DSDSR-2005), 72% d'entre eux cultivent du maïs, 71% de l'arachide, 58% du macabo/taro, 56% du plantain, 53% du haricot ou du niébé, 52% des cultures maraîchères.

### ***Les productions animales***

Du fait d'une grande diversité de zones agro-écologiques qui va du sahel dans la partie septentrionale au nord du pays à la forêt tropicale au sud, le Cameroun héberge une grande variété d'animaux d'élevage (bovins, petits ruminants, porcs, volailles et autres animaux d'élevages non conventionnels).

Le MINEPIA met en œuvre plusieurs programmes pour améliorer et augmenter la production animale, parmi lesquels :

- Le Programme de Développement de la Filière Porcine (PDFP) ;
- Le Projet d'Appui au Développement de la Pêche Artisanale Maritime (PADPAM) ;
- Le Projet d'Appui au Développement de la Production Laitière (PADPL) ;
- Le Projet d'Appui aux Elevages non Conventionnels (PAPENOC) ;
- Le Projet de Réduction des Pertes après Capture (PRPAC).

Sur la base d'une situation de référence issue du recensement réalisé en 1979, les différents cheptels étaient estimés en 2001 à : 5,6 millions de têtes de bovins ; 1,2 million de porcins ; 31 millions de volailles et; 7 millions de petits ruminants (3,2 millions d'ovins et 3,8 millions de caprins).

Selon la FAO, les productions animales s'estimaient au cours de la 1ère moitié des années 2000 à 160 000 tonnes de viande (dont 110 000 tonnes de viande bovine), 50 000 tonnes de lait et 3 000 tonnes d'œufs. Si les productions animales se sont accrues à un rythme supérieur à celui de la croissance démographique pendant la décennie 1980, les tendances se sont inversées au cours de la décennie suivante.

### ***Les productions halieutiques***

Le milieu naturel camerounais regorge des ressources importantes en eau et bénéficie, dans sa partie méridionale, d'une bonne pluviométrie qui induit un réseau hydrographique dense et une large ouverture sur la mer. Ce qui offre de grandes possibilités pour la pratique de la pêche. Cependant, la pêche au Cameroun reste essentiellement artisanale. Dans l'ensemble, la pêche artisanale est complétée par la production d'unités d'aquaculture largement pratiquée dans les étangs par divers opérateurs nationaux de la filière. Cette production reste encore

marginal à cause d'un nombre limité d'unités de productions des alevins. Par ailleurs, la récolte, circonscrite à certaines périodes de l'année, ne permet pas de compter sur cette forme de production pour approvisionner les marchés locaux. En général, les captures proviennent à 50% de la pêche continentale artisanale, 42 % de la pêche maritime artisanale, 8 % de la pêche maritime industrielle.

La production annuelle stagne autour d'un peu plus de 100 000 tonnes de poissons, pour un potentiel national annuel d'environ 155 000 tonnes, contre une demande estimée à 700 000 tonnes.

## Progrès et résultats enregistrés

### a) – Pauvreté monétaire

Les Enquêtes Camerounaises Auprès des Ménages (ECAM) que réalise l'Institut National de la Statistique permettent de calculer les seuils de pauvreté monétaire. La 1ère a eu lieu en 1996, la 2ème en 2001, et la 3ème en 2007. Selon ces seuils, la pauvreté a diminué de 53,3% à 40,2% entre 1996 et 2001, mais est restée pratiquement stationnaire entre 2001 et 2007 (passant de 40,2% à 39,9%). L'ECAM- 2001 a révélé que la baisse de 13,1 points est plus imputable à la croissance économique (11,3 points) qu'à la redistribution des revenus (1,8 point).

Aussi bien en 2007 qu'en 2001 et en 1996, l'incidence moyenne de la pauvreté cache de fortes disparités entre les milieux urbain et rural, et entre les régions. La situation en termes de disparités est devenue plus préoccupante entre 2001 et 2007. En effet, pendant cette période, l'incidence de la pauvreté a baissé en milieu urbain passant de 17,9% à 12,2%, et augmenté en milieu rural passant de 52,1% à 55% (tableau 2). Ces disparités entre les milieux de résidence sont l'une des raisons de l'exode rural continu, et une indication sur les politiques à mener si l'on veut un jour maîtriser ce phénomène et diminuer l'importance des bidonvilles qu'il entraîne dans les centres urbains tels que Yaoundé et Douala, où l'incidence de la pauvreté en 2007 était de sept fois moins que la moyenne nationale.

**Tableau 2 : Evolution de l'incidence de la pauvreté entre 1996 et 2007, et répartition de la population pauvre de 2001, par milieu de résidence (%)**

Milieu de Résidence	Incidence en 1996	Incidence en 2001	Incidence en 2007	Ecart		Population pauvre en 2001	
				2007 - 2001		Chiffre	%
<b>Douala (Dla)</b>	37,3	10,9	5,50	-5,40		163 437	2,6
<b>Yaoundé (Ydc)</b>	49	13,3	5,90	-7,40		179 974	2,9
						<b>343 411</b>	<b>5,5</b>
<b>Adamaoua</b>		48,4	52,90	<b>4,50</b>		334 696	5,4
<b>Centre (sans Ydc)</b>		48,2	41,20	-7,00		584 963	9,4
<b>Est</b>		44	50,40	<b>6,40</b>		327 642	5,3
<b>Extrême-Nord</b>		56,3	65,90	<b>9,60</b>		1 545 349	24,9
<b>Littoral (sans Dla)</b>		35,5	30,80	-4,70		267 671	4,3
<b>Nord</b>		50,1	63,70	<b>13,60</b>		562 503	9,0
<b>Nord-Ouest</b>		52,5	51,00	-1,50		935 409	15,0
<b>Ouest</b>		40,3	28,90	-11,40		752 781	12,1
<b>Sud</b>		31,5	29,30	-2,20		168 602	2,7
<b>Sud-Ouest</b>		33,8	27,50	-6,30		394 032	6,3
						<b>5 873 647</b>	<b>94,5</b>
<b>Urbain</b>	41,4	17,9	12,20	-5,70		962 415	15,5
<b>Rural</b>	59,6	52,1	55,00	<b>2,90</b>		5 254 643	84,5
<b>Ensemble</b>	<b>53,3</b>	<b>40,2</b>	<b>39,90</b>	-0,30		<b>6 217 058</b>	<b>100,0</b>

Source : INS (Rapports ECAM 1996, 2001 et 2007)

Le tableau 2 montre également qu'en termes de disparités entre les régions, l'incidence de la pauvreté a augmenté entre 2001 et 2007 dans le Nord, l'Extrême-Nord, l'Est et l'Adamaoua. En 2007, les régions de l'extrême-Nord, du Nord et du Nord-Ouest regroupent 59% des personnes pauvres (30%, 16% et 13% respectivement), contre 49% en 2001. La région de l'Ouest a par contre connu une diminution de son incidence de plus de 11 points.

La situation dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord peut s'expliquer en partie par la baisse du prix de vente du coton sur le marché international associée à la hausse des prix des engrais, qui a réduit les revenus de la Société de Développement du Coton (SODECOTON) et des 350 000 agriculteurs de la zone couverte. La situation ne semble pas en voie de normalisation. En effet, une étude menée en 2008 par le MINADER (Etude de faisabilité d'un projet de relance durable et de diversification des productions agricoles en zone cotonnière, financée par l'Union Européenne.) révèle que les revenus des producteurs de coton ont baissé de 40,87 milliards de FCFA en 2005 à 16,18 milliards de FCFA en 2007, et que la situation risque d'empirer pour la saison 2009/2010 pour les 2 millions de personnes qui vivent de la culture du coton. La SODECOTON, qui risque elle aussi de voir ses revenus baisser en plus des 15 milliards de FCFA de pertes enregistrées entre 2005 et 2007, ne pouvant plus disposer de ressources suffisantes pour appuyer les producteurs.

Le recul de la pauvreté dans la région de l'Ouest peut avoir été favorisé par les nombreuses manifestations à caractère socioculturel organisées dans cette région. Elles y drainent de nombreux citoyens pendant près de six mois chaque année, offrant des activités au secteur informel, et aux agriculteurs et éleveurs locaux plus d'occasions pour écouler leurs produits.

#### b) – Création d'emplois

Les résultats obtenus de toutes ces actions peuvent être appréciés à travers certains indicateurs du marché du travail (tableaux 3 et 4).

**Tableau 3 : Evolution du taux de chômage (BIT) des 15-24 ans entre 2001 et 2007 par milieu de résidence (%)**

Milieu de Résidence	2001	2005	2007	Observations
<b>Douala (Dla)</b>	25.6	15.9	26.1	Aggravation
<b>Yaoundé (Ydé)</b>	21.5	25.3	27.1	Aggravation
<b>Adamaoua</b>	3.1	4.1	2.5	
<b>Centre (sans Ydé)</b>	3.3	11.7	10.0	
<b>Est</b>	2.2	7.1	2.9	
<b>Extrême-Nord</b>	1.2	0.7	3.5	Aggravation
<b>Littoral (sans Dla)</b>	7.7	10.6	5.5	
<b>Nord</b>	2.2	0.7	3.7	Aggravation
<b>Nord-Ouest</b>	2.5	6.2	3.0	
<b>Ouest</b>	5.4	3.6	4.1	Aggravation
<b>Sud</b>	3.8	11.7	10.8	
<b>Sud-Ouest</b>	14.1	13.9	4.1	
<b>Ensemble urbain</b>	18.9			
<b>Ensemble rural</b>	2.3			
<b>Moyenne nationale</b>	<b>7.9</b>	<b>7.6</b>	<b>8.2</b>	<b>Aggravation</b>

Source : ECAM 2001, ECAM 2007 et EESI 2005.

Malgré toutes les actions menées par les nombreux organismes cités plus haut, force est de constater que le chômage continue à augmenter au Cameroun, et notamment en milieu urbain. Bien plus, la mesure du chômage au sens du BIT exclut les individus qui ne sont pas engagés dans un processus de recherche active d'emploi. Pourtant parmi les jeunes inactifs, l'on retrouve une forte proportion de chômeurs découragés.

En prenant en compte également le taux d'informalité des emplois qui se situait à 90,4% en 2005, le taux de sous-emploi peut mieux représenter la situation de l'emploi au Cameroun que le taux de chômage (tableau 4)

**Tableau 4 : Evolution du taux de sous-emploi des 15-24 ans entre 2001 et 2007 par milieu de résidence (%)**

Milieu de Résidence	2001	2005	2007	Observations
Douala (Dla)	1.8	52.8	46.5	
Yaoundé (Ydé)	1.6	53.2	48.3	
Adamaoua	30.5	78.1	66.9	
Centre (sans Ydé)	23.2	62.1	62.1	
Est	22.3	82.5	70.7	
Extrême-Nord	27.1	89.0	83.9	
Littoral (sans Dla)	24.7	63.9	59.4	
Nord	13.5	82.6	81.8	
Nord-Ouest	28.0	82.1	84.8	Aggravation
Ouest	19.4	79.0	69.6	
Sud	15.5	61.2	62.5	Aggravation
Sud-Ouest	14.1	66.2	69.2	Aggravation
Ensemble urbain	4.6			
Ensemble rural	25.7			
<b>Moyenne nationale</b>	<b>19.9</b>	<b>73.3</b>	<b>69.0</b>	

Source : ECAM 2001, ECAM 2007 et EESI 2005.

Avec un taux de chômage qui augmente (même au sens du BIT) et un taux de sous-emploi des jeunes qui avoisine les 70%, le Cameroun doit revoir ses stratégies de promotion de l'emploi, pour se donner des chances d'obtenir quelques avancées sur le front de la lutte contre la pauvreté monétaire.

### c) – Lutte contre la famine

En matière de sécurité alimentaire, le Cameroun se situerait parmi les pays en développement les moins performants. La ration alimentaire (2 260 calories/jour/habt.) est à peine supérieure à la moyenne estimée pour l'Afrique subsaharienne (2 200 calories) et reste bien inférieure à celle calculée pour l'ensemble des pays en voie de développement (2 680 calories).

L'indicateur retenu pour évaluer l'état nutritionnel d'une population est le poids de l'enfant par rapport à son âge. Une insuffisance pondérale chez l'enfant pouvant être le signe de carences tant qualitatives que quantitatives de la ration alimentaire qui lui est administrée, et plus généralement de la ration alimentaire de la famille.

D'après les données de l'UNSD Millennium Indicator Database, la proportion d'enfants de moins de cinq ans présentant une insuffisance pondérale (aiguë ou sévère) était de 16% en

1991 au Cameroun. Elle est passée à 22,2% en 1998, soit un accroissement de plus de six points pendant cette période. La tendance s'est ensuite inversée, et on est revenu à 18,1 % en 2004, et en 2006 pratiquement au même point qu'en 1990.

Malgré ces insuffisances, les performances du Cameroun se situent au-dessus de la moyenne de l'Afrique Subsaharienne, où la proportion d'enfants de moins de cinq ans présentant une insuffisance pondérale a reculé au cours de la décennie 90, passant de 52% en 1990 à 31% en 2001. Les données internes pertinentes pour apprécier l'état nutritionnel des enfants sont issues des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) ou des enquêtes à indicateurs multiples (MICS). MICS-2006 a montré une moyenne nationale de 19,3% d'enfants de moins de cinq ans présentant une insuffisance de leur poids par rapport à leur âge.

C'est dans l'Extrême-Nord et le Nord que la situation est la plus alarmante, avec respectivement 36,4% et 35,7% d'enfants présentant une insuffisance pondérale, contre moins de 20% dans toutes les autres régions.

### **Défis en matière de lutte contre l'extrême pauvreté et la faim**

Pour atteindre l'OMD1, le Cameroun doit ramener à 25,2% la proportion de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté, et à 8% la proportion des enfants de moins de cinq ans présentant une insuffisance pondérale. Il devra également parvenir à une réduction du chômage et du sous-emploi, notamment pour les jeunes et les femmes. Les principaux défis sont liés à la création d'emplois décents et à la lutte contre la famine.

#### **a) – Création d'emplois et lutte contre la pauvreté**

Selon l'ECAM-2007, à travers la mise en œuvre du DSRP-I, le Gouvernement visait la réalisation d'une croissance économique forte et soutenue (taux moyen de 7%) et la création d'emplois décents en nombre suffisant pour ramener l'incidence de la pauvreté à 37,1% en 2007. Mais, le taux de croissance réel s'est situé entre 3% et 3,4%. Pendant la période 2001-2007, la croissance a été à peine supérieure à l'accroissement démographique (2,7%), performances insuffisantes pour atteindre l'objectif intermédiaire pour 2007. La même source indique que, pour atteindre l'objectif de 25% d'incidence de la pauvreté en 2015, le PIB devrait croître d'au moins 5,7% en moyenne annuelle entre 2008 et 2015.

Face à cette situation, le principal défi pour le Cameroun est de réussir l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies appropriées permettant : (i) la création d'un environnement suffisamment incitatif pour la mobilisation des ressources internes de manière à réduire la dépendance de la réalisation des projets vis-à-vis de l'extérieur, (ii) le renforcement de la coopération internationale visant la mobilisation des financements extérieurs y compris les Investissements Directs Etrangers (IDE), le transfert de technologie et de savoir faire, (iii) le renforcement du partenariat avec le secteur privé pour un accroissement de sa contribution dans la réduction de la pauvreté notamment à travers la création d'emplois décents, (iv) la résorption des crises conjoncturelles comme celle de la zone cotonnière et la réduction volontariste des disparités par une distribution plus équitable des fruits de la croissance, (v) la promotion et l'accélération d'une croissance économique pro pauvres et, (vi) l'efficacité de la dépense.

Pour ce dernier point, il paraît par ailleurs évident que la croissance économique espérée des investissements d'une année ne peut pas être obtenue si les projets sont exécutés seulement entre juillet et novembre (au mieux), et les paiements effectués en décembre ou tout simplement reportés à l'année suivante. Une mise en œuvre réussie du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) qui a succédé au DSRP, est indispensable pour espérer faire mieux que durant les sept dernières années.

## **b) – Lutte contre la famine**

L'état nutritionnel des camerounais nécessite encore beaucoup d'amélioration, dans un environnement où plus de cent milliards de FCFA sont consacrés chaque année à l'importation de denrées alimentaires, dont notamment le riz et la farine de blé. En observant la pénurie mondiale de denrées alimentaires qui s'est accentuée au début de l'année 2008, de grands experts internationaux prédisent que le monde court vers une catastrophe humanitaire due à l'insuffisance des denrées alimentaires actuellement produites dans le monde. En même temps, l'augmentation du pouvoir d'achat et le changement des habitudes alimentaires de centaines de millions de personnes dans des pays émergents tels que la Chine, l'Inde et le Brésil, entraînent une très forte augmentation de la demande de ces denrées.

### **Consommer ce que l'on produit, produire avant de consommer**

L'actualité des premiers mois de l'année 2008 marquée par des «émeutes contre la vie chère» dans un grand nombre de pays pauvres dont le Cameroun, ajoutée à une augmentation sans précédent des cours du pétrole, constitue une interpellation supplémentaire pour qu'une attention particulière soit accordée à la production nationale des denrées alimentaires consommées. Les changements climatiques deviennent une préoccupation mondiale, avec des conséquences qui risquent d'être terribles. Si on y ajoute les conflits qui peuvent à tout moment survenir n'importe où dans le monde, et perturber la production ou simplement l'acheminement des produits, on peut comprendre la sortie médiatique du Ministre camerounais du Commerce, qui a déclaré le 17 avril 2008 à propos de l'application des mesures décidées contre la vie chère (Cameroon Tribune) : «Il nous faut nous ajuster dans nos comportements alimentaires et dans nos habitudes de production. Oui, produisons ce que nous consommons et consommons ce que nous produisons». Déclaration suivie le 21 avril 2008 (Cameroon Tribune) par celle du Vice-Premier Ministre chargé de l'Agriculture et du Développement Rural lors du lancement de la campagne agricole 2008 : «L'agriculture doit être désormais la priorité des priorités pour construire et développer notre pays, le Cameroun doit se développer par l'agriculture pour être un oasis de paix dans ce monde de la famine qui se dessine, les événements ont fait évoluer l'attitude des bailleurs de fonds et fait comprendre que l'agriculture est incontournable».

## **Axes stratégiques pour relever les défis**

### **a) – Croissance créatrice d'emplois décents**

En plus des actions de lutte contre la corruption et les détournements de fonds publics, de facilitation des activités du secteur privé et de promotion des investissements directs étrangers, il est important d'améliorer l'état de préparation des projets avant leur inscription au budget d'investissement public, afin d'en faciliter la réalisation dès la mise en exécution du budget.

Bien que 90% de la population active travaillent dans le secteur informel qui se développe essentiellement en ville, l'incidence de la pauvreté a baissé en milieu urbain de 17,9% à 12,2% entre 2001 et 2007, alors qu'elle n'a pratiquement pas baissé au niveau national. Il y a lieu de mener des études en concertation avec le secteur privé pour appréhender ce phénomène, en vue de diminuer la précarité par la création d'emplois formels décents.

Les efforts des multiples structures publiques chargées des questions d'emplois se limitent à l'exploitation du potentiel existant sans résultats à la hauteur du problème, en l'absence de création de nouvelles entreprises viables. Le renforcement des mesures de promotion et de création des PME/PMI est par conséquent d'une importance majeure dans une optique de recrutement des jeunes.

Un axe important ici consisterait à mettre en place des incitations en direction des grandes entreprises pour les amener à externaliser certaines de leurs activités auxiliaires. Le jeu de la sous-traitance d'une part, et celui de la croissance externe des entreprises d'autre part, favoriseront la création de petites entreprises, et donc des emplois. La promotion des activités à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) au niveau national et dans les collectivités locales, est une initiative qui pourrait aider à lutter efficacement contre le chômage, le sous-emploi et la pauvreté des jeunes dans les villes. Les investissements dans des secteurs comme l'hôtellerie et le tourisme, le sport, les arts et la culture, peuvent contribuer à augmenter la création d'emplois, en plus des effets bénéfiques que ces secteurs peuvent avoir sur l'attractivité du Cameroun comme destination touristique.

#### **b) – Réduction des disparités**

La grande majorité des pauvres en milieu rural exercent des activités dans l'informel agricole. Rentabiliser ces activités ou créer de nouveaux emplois nécessitera du temps et beaucoup d'investissements.

En plus des actions à engager dans ce sens, la création de courants d'échanges entre les villes et les campagnes peut contribuer à transférer vers les zones rurales une partie des améliorations enregistrées en milieu urbain. Cela peut se faire à travers le développement des manifestations à caractère économique (foires commerciales ou agropastorales) ou socioculturel dans les différentes régions du pays, associées à un tourisme adapté.

Le problème de la baisse des revenus des agriculteurs et éleveurs ne peut pas être abordé en termes de création de nouveaux emplois, mais plutôt de rentabilisation des activités actuelles. A cet égard, il y aurait lieu de renforcer l'appui à ces catégories de professionnels du monde rural et à tous les intervenants intermédiaires, par exemple par l'allègement des droits de douane et de la TVA sur les intrants et d'autres produits indispensables à leurs activités.

#### **c) – Lutte contre la famine**

L'amélioration de la situation nutritionnelle des populations nécessite la mobilisation des ressources pour assurer une mise en œuvre adéquate de la stratégie de développement du secteur rural. Il s'agira notamment de :

- Favoriser l'accès à la propriété foncière et aux autres facteurs de production notamment pour les femmes et les jeunes ;
- Améliorer les infrastructures routières pour faciliter l'écoulement des produits en zones enclavées ;
- Continuer la politique d'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs ;
- Respecter les clauses de l'accord de Maputo qui fixe à 10% la part du budget que l'Etat doit allouer au développement rural ;
- Créer une banque agricole, passage obligé pour le développement de nombreuses initiatives privées dans le secteur, favorables aussi bien à la production agricole qu'à la promotion d'emplois ;
- Allouer des ressources publiques au renforcement de la promotion de la consommation des produits de l'agriculture camerounaise pour diminuer les importations, notamment à travers des campagnes d'information et de sensibilisation, qui pour le moment ne peuvent pas être financées par le secteur privé pour cause de non rentabilité, ni par les paysans producteurs, pas encore suffisamment organisés pour en supporter les coûts.

C'est de cette manière que l'on pourra augmenter significativement et durablement la production vivrière, trouver les voies et moyens pour diminuer les pertes après récoltes qui

sont encore importantes, améliorer le conditionnement des denrées pour tenir compte des nouvelles habitudes de consommation des citoyens.

[http://www.minepat.gov.cm/attachments/098\\_NEW\\_RNDH\\_Fevrier\\_2010.pdf](http://www.minepat.gov.cm/attachments/098_NEW_RNDH_Fevrier_2010.pdf)

## CHAPITRE 3

# REALISATION DE L'OBJECTIF 1 DANS MA COMMUNAUTE

### 3.1. PRESENTATION DE MA COMMUNAUTE

Communauté Cible : Douala 3è

Choix du site : quartier Nyalla

#### Plan de description de Douala 3<sup>ème</sup>

- Plan géographique (superficie, délimitation, population...)
- Plan géologique (sol, ressources naturelles, terrain...)
- Plan administratif (nombre de cantons, de chefferies, de villages...)
- Plan économique (nombre d'entreprises, secteur prolifique...)
- Plan de la santé (nombre d'hôpitaux, Centres de santé, accès soins...)
- Plan éducatif (nombre d'écoles primaires, secondaires, supérieures)
- Plan religieux (nombre d'églises, de Mosquées, autres)
- Plan social (eau potable, électrification, route...)
- Etc.

#### Atouts (Potentiel) de Douala 3<sup>ème</sup>

- Offres de la commune
- Offres de la Sous-préfecture
- Offres des ONG ou bureaux sociaux existants
- Lieux publics ?
- Parcs d'attraction ?
- Bibliothèque municipale ?
- Centres de formation ?
- Espaces verts ?
- Espaces commerciaux ?
- Espaces industriels ?
- Espaces agricoles ?
- Etc.

#### Besoins en développement de Douala 3<sup>ème</sup>

- Infrastructurels ? \_\_\_\_\_
- Agricoles? \_\_\_\_\_
- Commerciaux ? \_\_\_\_\_
- Industriels ? \_\_\_\_\_
- Services ? \_\_\_\_\_
- Sociaux ? \_\_\_\_\_
- Educatifs ? \_\_\_\_\_
- Etc.

#### Divers

## Monographie de la Mairie d'arrondissement de Douala 3e

### Situation juridique.

Province du Littoral.

Département du Wouri

Commune d'Arrondissement de Douala 3ème

BP 7029 Douala

TEL 33.37.34.59

FAX 33.37.34.59

SITE WEB douala3.com

E-mail :mairie\_douala3@yahoo.fr

- **Acte de création**

Décret N° 87- 1366 du 24 septembre 1987 portant création de la communauté urbaine de Douala.

- Immeuble siège : Logbaba .Propriété de la Mairie.

### Sociétés industrielles de l'arrondissement de Douala 3ème

Ci-dessous la liste de quelques sociétés industrielles de l'arrondissement de Douala 3<sup>ème</sup>

SOCIETES	BOITE POSTALE	TELEPHONE
ALUBASSA	980 NDOGSIMBI	33.37.145.19
AFRIQUE CONSTRUCTION	11275 NDOGBATI	33.4038.57
ASQUINI ENCORAD	1033 NDOGSIMBI	33.37.13.59
SOACAM	17355 NDOKOTI	33.42.99.34
BATIBOIS	1668 ZONE INDUSTRIELLE	33.37.35.30
CAMLAIT	1818 PK5	33.37.21.90
CAMRAIL		33.37.02.91
CHINA ROAD AND BRIDGE CORPORATION	6532 YASSA	33.37.63.18
CHOCOCAM	275 TERGAL	33.37.66.80
CEP	1023 ZONE INDUSTRIELLE	33.37.29.83
COMPLEXE CHIMIQUE CAMEROUNAIS (C.C.C.)	7004 NDOGSIMBI	33.37.00.44
COMPLEXE INDUSTRIEL ANONYME DU CAMEROUN (CIAC)		

<b>COMPLEXE METALLURGIQUE DU CAMEROUN ( CMC)</b>	2854 NDOGSIMBI	33.37.40.87
<b>HYDROCARBURE, ANALYSES CONTROLES (HYDRAC)</b>	12806	33.37.37.93
<b>HYGIENE ET SALUBRITE DU CAMEROUN (HYSACAM)</b>	1420 NDOGSIMBI	33.37.44.50
<b>ICRAFON</b>	2040 ZONE INDUSTRIELLE	33.37.04.07
<b>KETCH CAMEROUN</b>	<b>NDOKOTI</b>	
<b>LE CHASSEUR SARL</b>	2397	33.41.11.35
<b>LES ACIERIES DU CAMEROUN</b>	5422 NDOGSIMBI	33.40.77.13
<b>PACK INDUSTRIE</b>	12142 YASSA	33.42.51.39
<b>PANZANI CAMEROUN</b>	848	33.37.02.24
<b>SMALTO</b>	5422 ZONE INDUSTRIELLE	33.37.30.78
<b>PILCAM</b>	1916 NDOGSIMBI	33.37.02.31
<b>PLASTICAM</b>	4071 NDOGSIMBI	33.37.18.77
<b>SCIMPOS</b>	452 NDOKOTI	33.37.94.45
<b>SEL DU CAMEROUN (SELCAM)</b>		
<b>SOCARTO</b>	5028 NDOKOTI	33.37.05.15
<b>LES BRASSERIES DU CAMEROUN</b>	13263 NDOKOTI	33.37.14.07
<b>CAMOA</b>	NDOKOTI	
<b>SEEF INDUSTRIE</b>	5322 ZONE INDUSTRIELLE	33.37.46.77
<b>ADIC</b>	2199 PK5	33.37.48.55
<b>LE CHASSEUR SARL</b>	2397 CITE DES ENSEIGNANTS	33.41.11.35
<b>SOCIETE DES MINOTERIES DU CAMEROUN</b>	2135 NDOGSIMBI	33.37.75.01
<b>LA MAISON DU CYCLE</b>	4010 NDOGBATI	33.40.13.68
<b>SIPCA</b>	4086 NDOGSIMBI	33.37.08.50
<b>SINCATEX</b>	1844 NDOKOTI	33.37.46.45
<b>SITABAC</b>	1105 PK14	33.37.08.02
<b>SOFAVIN</b>	441 ZONE INDUSTRIELLE	33.37.51.50
<b>SUMMITS MOTOR CAMEROON (SUMOCA)</b>	4181	33.37.88.36
<b>TRACTAFRIC (TRATAFRIC) –PK5</b>		33.37.90.83
<b>UNALOR</b>	3063 NDOGSIMBI	33.43.08.95
<b>UNION CAMEROUNAISE DES BRASSERIES (UCB)</b>	638 NDOGSIMBI	33.37.22.91

UNITE CAMEROUNAISE PHARMACEUTIQUE (UC-PHARM)	4818	33.37.56.78
QUIFEROU CAMEROUN	NDOKOTI	
SOGEA-SATOM	228 BLVD NATIONS UNIES	33.37.38.10
TRC	33940 ZONE INDUSTRIELLE	33.40.42.88
SUMOCAM	5802 NDOGSIMBI	33.37.30.02
CACEP	4037 CITE DES ENSEIGNANTS	33.42.72.16
SOREPCO	AXE LOURD	
NETTOYCAM	12095	33.37.60.10
SOCIETE DES PRODUITS NOUVEAUX	15429 NDOGSIMBI	33.42.41.76
LABORATOIRES BIOPHARMA	1674 ZONE INDUSTRIELLE	33.37.53.78

### Descente sur le terrain

Au cours du premier semestre, après l'étude des cours de la semaine 5, nous sommes bel et bien descendus sur le terrain pour l'évaluation de notre communauté.

Notre démarche a été progressive. Dans notre rapport d'évaluation déjà remis, nous ressortions d'abord les informations collectées auprès de la mairie urbaine de l'arrondissement de Douala 3eme et celles collectées auprès de la sous-préfecture de Douala 3eme, ensuite les informations collectées auprès de certains leaders de la population vers qui nous sommes descendus.

Dans cette démarche pour l'évaluation progressive de notre communauté, nous nous sommes rendu à la mairie d'arrondissement de douala 3<sup>e</sup> où nous avons rencontré l'adjoint au maire qui nous a fourni la documentation nécessaire portant sur la monographie de ladite communauté, à la sous préfecture de douala 3<sup>e</sup> où nous avons rencontré l'adjoint au sous préfet qui nous a listé les différentes unités traditionnelles qui composent notre communauté.

Nous avons rencontré des leaders administratifs locaux tels que l'un des chefs de quartier de Nyalla en la personne de Mr MINGUE Jacques, qui nous a fourni de la documentation sur le sommier des chefferies traditionnelles de l'arrondissement de Douala 3<sup>e</sup>, et avec qui nous nous sommes rendus à la rencontre du chef traditionnel de 3<sup>e</sup> degré du village de Nyalla (Mr BENJONGI Christophe), afin de nous enquérir du site nécessaire pour l'implantation de notre projet (Nyalla est un village du canton bassa d'environ 70 000 habitants, il est avec Ndogbong, les 2 quartiers les plus peuplés de l'arrondissement de Douala 3<sup>e</sup>. Sa superficie n'est pas encore déterminée, encore moins sa cartographie).

Nous avons rencontrés des leaders d'églises de la localité, elles constituent pour nous les principaux bénéficiaires des offres de notre projet (la majorité de la population de notre communauté étant membre chacun pour sa part des différentes églises recensées, nous

avons sur cette base élaboré un questionnaire qui recense tous leurs besoins liés aux offres de nos différentes prestations de service).

Nous poursuivrons notre évaluation pour finir, en allant à la rencontre des ONG, des Organismes financiers et Organismes divers, publics ou privés, pouvant nous aider à l'élaboration finale et à la réalisation de notre projet.

En résumé, nous retenons ceci :

La communauté de Douala 3eme est un territoire ayant une superficie de 113 km<sup>2</sup>, avec une population d'environ 1 350 000 habitants. Sa composante sociologique comprend les Bassas, les Bakokos, les Bamilékés, les Bétis, les Doualas et les Haoussas.

La commune de Douala 3eme est limitée au nord par la commune de Douala 5eme, au sud ouest par la rivière Dibamba et le département du Nkam, à l'ouest par la commune de Douala 2eme, et au nord ouest par la commune de Douala 1<sup>er</sup>.

NB : La cartographie de l'arrondissement de douala 3<sup>e</sup> est présentée en annexe

### LES ATOUS DE LA COMMUNAUTE

Douala 3eme couvre la zone industrielle la plus vaste, la plus importante et la mieux structurée du Cameroun. On y recense près de 65 sociétés et industries, tant des multinationales, des grandes entreprises nationales, que des PME et PMI.

En dépit d'une conjoncture économique difficile, la communauté de Douala 3eme reste un cadre approprié et propice pour des investissements, et donc pour le développement du pays.

Douala 3eme, éloigné du port de Douala, n'a pas connu à ses débuts l'implantation de grandes entreprises commerciales et de services. Il compte néanmoins 5 marchés importants, 1 gare ferroviaire, et 5 gares routières.

Douala 3eme compte 184 écoles primaires, dont 33 écoles publiques, 136 écoles privées laïques, et 15 écoles privées confessionnelles. Il compte aujourd'hui 4 universités publiques (Université de Douala, ESSEC, Institut Universitaire de Technologie, Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique), plusieurs instituts d'enseignements supérieures privés (ESG, ISTA, INSAM, IPD...), 1 grand séminaire catholique, et 1 institut supérieur américain (Dale Kietzman University).

Douala 3eme dispose d'1 hôpital général, de 2 hôpitaux de district, 8 centres de santé intégrés, 2 centres médicalisés d'arrondissement, 13 centres et dispensaires privés et 8 pharmacies.

Douala 3eme a comme unités administratives, 1 commune d'arrondissement, 1 sous-préfecture, 2 cantons, 19 chefferies et environ 60 villages (quartiers).

Douala 3eme dispose d'une quarantaine de paroisses catholiques, d'une vingtaine d'églises protestantes (EEC et UEBC), d'environ 108 églises pentecôtistes et évangéliques.

Douala 3eme compte comme unités de sécurité, 4 brigades de gendarmeries, 2 unités militaires délocalisées, 1 groupement d'escadron, et 5 unités de police (1 commissariat central, 1 commissariat spécial, 3 commissariats de sécurité publique).

Douala 3eme dispose en son sein comme sports et loisirs, de 3 terrains de sport privés (propriétés de certaines entreprises de la place), et d'1 école de football des Brasseries du Cameroun, d'1 centre sportif de Aes Sonel et d'1 tennis club.

Douala 3eme regorge de vastes terres propices aux cultures vivrières, il est le grenier du département du Wouri (la vaste zone de Yassa, de Pk 17 à Pk 21, certains périphériques de village et autres, servent à la pratique de l'agriculture, et par endroit de l'élevage, principalement du porc et de la volaille).

## DECOUPAGE

### LE COMMERCE

Douala 3eme, éloigné du port n'a pas connu à ses débuts l'implantation de grandes entreprises commerciales et de services. Il compte néanmoins 05 points commerciaux importants (marchés), 01 ferroviaire et 05 gares routières.

- marché du carrefour Ndokoti
- marché Madagascar
- marché Ndogpassi (le long de l'axe lourd Dla-Ydé)
- marché PK 14
- marché Ndogbati
- gare ferroviaire de Bassa
- gare routière de Ndokoti
- gare routière de PK 14
- gare routière de Terminus
- gare routière de Carrefour des Billes
- gare routière de Brazzaville

### LES EQUIPEMENTS SOCIAUX ET EDUCATIFS

#### EDUCATION

Douala 3eme compte :

- 184 écoles primaires
- 33 écoles publiques
- 15 écoles privées confessionnelles
- 136 écoles privées laïques

- 01 centre de formation multimédia de la mairie de Douala 3°
- environ 20 autres centres de formation privés dans les domaines divers

Quant à l'enseignement supérieur, la commune abrite 4 établissements publics :

- UD (Université de Douala avec ses annexes et extensions)
- ESSEC (Ecole Supérieure des Sciences Economiques et de Commerce)
- IUT (Institut Universitaire de Technologie)
- ENSET (Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique)
  
- 01 grand séminaire catholique
- 01 Institut panafricain pour le Développement

Y sont également implantés, plusieurs établissements privés d'enseignement supérieur (ESG, ISTA, ENSAM...), et un institut supérieur de développement américain (Dale Kietzman University)

### SANTE

- 01 hôpital général
- 02 hôpitaux de district
- 08 centres de santé intégrés
- 02 centres médicalisés d'arrondissement
- 10 centres privés
- 03 dispensaires privés
- 08 pharmacies
- 01 hôpital obstétrique chinois (en construction à Yassa)

### SPORTS & LOISIRS

- 03 terrains privés (propriétés de certaines sociétés)
- 01 école de football des brasseries du Cameroun
- 01 centre sportif Aes-sonel
- 01 tennis club (club Elf, club Maxima, club Guinness)
- 01 grand stade (le plus grand stade de la ville, en projet de construction à Yassa)

### L'AGRICULTURE ET L'ELEVAGE

Le caractère semi urbain de la commune fait que Douala 3eme soit le grenier du département du Wouri. Avec ses 49 km<sup>2</sup> de superficie urbanisée sur 113 km<sup>2</sup>, Douala 3eme regorge de vastes terres propices aux cultures vivrières et pérennes (la vaste zone de Yassa, de Pk 17 à Pk 21, certains périphériques de village et autres, servent à la pratique de l'agriculture, et par endroit de l'élevage, principalement du porc et de la volaille).

Elle est ainsi la commune d'arrondissement la plus vaste de Douala.

Cependant, l'enclavement et le mauvais état des routes ne facilitent pas l'écoulement de la production vers le centre ville.

### LA SECURITE

- 04 brigades de gendarmeries
- 02 unités militaires délocalisées
- 01 groupement d'escadron
- 05 unités de polices dont :

- 01 commissariat central
- 03 commissariats de sécurité publique
- 01 commissariat spécial

### LES UNITES ADMINISTRATIVES ET TRADITIONNELLES

- 01 sous-préfecture
- 01 commune d'arrondissement
- 02 cantons (Bassa et Bakoko)
- 12 chefferies dans le canton Bassa :

Bonadiwoto-Boko	Ngoma
Bonanloka	Ndokoti
Logbaba	Ndogbati
Logbessou	Ndogsimbi
Nyalla	Ndogmbe
Ndogpassi	Ndoghem

- 07 chefferies dans le canton Bakoko :

Bwang-Bakoko	Yassa
Mbanga-Bakoko	Yatchika
Ngodi-Bakoko	Yansoki
Japoma	

- 60 villages (quartiers) environ dans l'arrondissement de Douala 3<sup>e</sup> :

Bangue	Mboppi civil
Beedi	Ndogbati I
Bepanda tsf	Ndogbati II
Bepanda voirie	Ndogbati rncfc
Bessengue	Ndogbati scdp
Bilongue I et II	Ndogbong
Bonabeyike	Ndoghem II
Bonadiwoto	Ndogmbe
Bonamoussadi	Ndogsimbi
Bonangang	Ndogpassi I, II et III
Bonangando	Ndokoti
Bonanloka	Ndodi
Bonewonda	Ngoma
Brazzaville	Nyalla
Bwang	Nylon
Cacao-barry	Oyack
Cité de la paix	Pk8
Cité des enseignants	Pk12
Dibom I et II	Pk14
Japoma	Pk17
Kotto	Pk19
Lendi	Pk21
Logbaba	Pk26
Logbessou	Pk27
Logpom	Soboum

Madagascar  
Makepe  
Makepe IV  
Makepe maturité,  
Mbangue

Tergal  
Yansoki  
Yassa  
Yatohika  
Yonyong

### LES BESOINS DE LA COMMUNAUTE

Les besoins de cette communauté sont d'ordre multiple, à la fois infrastructurels, sociaux, éducatifs et professionnels.

- L'enclavement, les engorgements et le mauvais état des routes ne facilitent pas l'écoulement de la production existante vers le centre ville.

-Les réseaux électriques de cette communauté sont les moins étendus de la ville de Douala, et la distribution de l'énergie reste encore anarchique. L'insuffisance du réseau électrique favorise l'insécurité et fait des zones mal couvertes une cachette idéale pour les malfrats.

-L'eau, le téléphone, les routes, sont les moins étendus de la ville de Douala. Le problème d'eau potable se pose avec acuité, quoique la Dibamba prenne sa source à Japoma, une localité de douala 3eme.

-Pas de bibliothèque municipale, ni même de bibliothèque universitaire bien fournie.

-Pas de parcs attractifs, de centres de jeux, ni de jardins publics pour détente et loisirs.

-Le problème de chômage mine la population qui ne sait comment s'en débarrasser.

-Pas assez de centres de formation aux petits métiers pour l'insertion des jeunes dans la société (surtout ceux concernant les filières retenues pour notre projet).

-Pas d'accès facile aux prestations de services divers de qualité et à un coût raisonnable.

-Etc.

NB : Les trois derniers points des besoins de la communauté (ceux soulignés dans la liste), feront l'objet de notre projet de développement dans le cadre de la réalisation de l'objectif 1 des OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement).

### 3.2. LE CHARTER DU PROJET

<b>Introduction</b> -----	<b>86</b>
<b>I. Sommaire exécutif</b> -----	<b>88</b>
<b>II. Présentation Générale du Projet</b> -----	<b>88</b>
1. Description du Projet-----	88
2. Origine du projet-----	89
3. Explication de la finalité de l'entreprise-----	89
4. Le promoteur-----	90
4.1 Présentation-----	90
4.2 L'adéquation homme/projet -----	91
<b>III. Le Plan Marketing</b> -----	<b>91</b>
1. Produits et Services-----	91
1.2. Description des produits et services-----	91
1.2 Degré d'innovation-----	92
2. Le marché-----	92
2.1 Description générale du marché-----	92
2.2 Le marché et ses tendances-----	93
2.3 Le marché cible-----	93
2.4 Concurrence-----	93
3. Politique de Marketing et de Vente-----	94
3.1 Stratégie Marketing-----	94
3.2 Politique de prix-----	94
3.3 Politique commerciale-----	95
<b>IV. Fonctionnement et organisation de l'entreprise</b> -----	<b>95</b>
1. Forme juridique de l'entreprise-----	95
2. Organigramme-----	95
3. Place d'affaire du Projet-----	96
4. L'équipe et les fonctions-----	96
5. Les conseillers externes-----	97
6. Les partenaires de l'entreprise-----	97
7. Calendrier et matrice de réalisation-----	98
8. Organigramme des tâches-----	99
9. Matrice du cadre logique-----	100
10. Tableau des apports des partenaires et autres-----	101
<b>V. Plan Financier</b> -----	<b>102</b>
1. Les besoins de l'entreprise-----	102
2. Le plan d'investissement-----	103
3. Le Schéma de financement-----	104
4. Le bilan d'ouverture-----	104
5. L'amortissement de l'emprunt-----	105

6. L'amortissement des immobilisations-----	105
<b>VI. Plan d'exploitation-----</b>	<b>105</b>
1. Les recettes d'exploitation-----	105
• Hypothèses d'estimation des recettes-----	105
• Estimation du CA prévisionnel de la 1 <sup>ère</sup> année-----	106
• Evaluation du CA annuel sur 05 ans-----	107
2. Les charges d'exploitation-----	108
3. Les comptes de résultat prévisionnels-----	108
<b>VII - Objet de ce document-----</b>	<b>109</b>
<b>Conclusion partielle-----</b>	<b>110</b>

### 3.3. LE MONTAGE DU PROJET (Business Plan)

#### **Introduction**

Démarche appropriée : Aide ou Développement ?  
(Cours de la semaine 8 du niveau 4 « **Relief and Development** »)

Si nous considérons l'Aide comme une action spontanée et momentanée faisant suite à la réparation d'un sinistre, d'une catastrophe naturelle ou artificielle, ou tout simplement une intervention humanitaire d'urgence nécessitant une réaction immédiate (la population se trouve en plein dans la souffrance et ne peut s'aider elle-même) et temporaire (le temps que la crise s'estompe et que la population reprenne ses forces), nous dirons que ce n'est pas de l'Aide dont nous avons besoin comme projet pour notre communauté, mais bien plutôt du Développement.

Notre communauté n'est pas sinistrée, du moins sur le plan physique, mental et intellectuel. Ce dont elle a besoin, c'est de trouver des facilités, de pouvoir travailler, se prendre en charge, et ainsi subvenir à ses besoins.

Le Développement, pouvant se définir d'après l'auteur du cours en question, comme un processus de changement en cours, dans lequel les hommes usent entre eux, avec eux, avec Dieu et avec la création, des rapports justes et équitables, implique leur capacité à se mobiliser, et leur soutien mutuel à travers leur propre travail.

Il n'est pas question dans notre projet, d'encourager la population à vivre dans l'oisiveté, la paresse, et à être irresponsable, mais bien plutôt de la former, lui donner de l'opportunité à être entreprenante, à participer à son propre épanouissement et à pouvoir se prendre en main, autant individuellement que collectivement, d'où le choix du Développement et non de l'Aide.

RAPPEL DES OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement)  
Dont l'atteinte des réalisations est prévue pour l'horizon 2015.

Objectif 1 - Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim

Objectif 2 - Assurer l'éducation primaire pour tous

Objectif 3 - Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Objectif 4 - Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans

Objectif 5 - Améliorer la santé maternelle

Objectif 6 - Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

Objectif 7 - Assurer un environnement durable

Objectif 8 - Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Parmi ces 8 objectifs, le N° 1 est celui qui soutient notre projet.

Tenant compte du potentiel économique de la communauté de Douala 3<sup>e</sup>, et considérant ses besoins en développement, nous nous fixons pour objectif de participer à son bien-être en devenir, tant sur le plan économique que social, en y apportant notre contribution au travers de la réalisation de notre projet de société qui consistera à monter une structure de services multiples, tant pour former les individus, faciliter leur insertion sociale et absorber le taux de chômage encore élevé dans cette communauté,

que pour leur rendre des services de qualité à des prix défiant toute concurrence avec honnêteté et respect des délais, sans fourberie ni extorsion d'argent ou de biens comme font la plupart des prestataires de services véreux et sans scrupule.

Nous croyons comme le dit cet auteur que :

*« Une vision sans action, ce n'est qu'un rêve.  
Des actions sans vision ne font que passer le temps.  
Une vision soutenue par des actions peut changer le monde. »*  
Joël Baker

Raison pour laquelle nous entendons également redynamiser les églises de cette communauté, pour qu'elles soient plus actives dans le domaine social et économique de leur environnement, en les faisant partie prenante de notre projet.

## I - Sommaire exécutif

Le présent projet a trait à la création et à l'exploitation à Douala au Cameroun d'une petite entreprise de prestations de services spécialisée dans les domaines de la mécanique, du bâtiment et de la couture. Sous la dénomination COFOPRESS (Complexe de Formation et de Prestations de services), l'entreprise est créée sous la forme juridique d'un groupe d'initiative commune (GIC), qui sera implanté dans l'arrondissement de Douala IIIe.

La réalisation de ce projet va nécessiter un investissement de **50 000 000 Fcfa** financé sur fonds propres des promoteurs à hauteur de **10 000 000 FCFA**. Le solde d'un montant de **40 000 000 FCFA** par financement sollicité auprès des banques à hauteur de **25 000 000 FCFA** et par subvention des partenaires à hauteur de **15 000 000 FCFA**.

Au terme de sa réalisation, le projet va générer en première année d'exploitation un chiffre d'affaire de **10 500 000 FCFA** qui évoluera selon le tableau ci après.

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
CA	10 500 000	23 250 000	23 250 000	41 000 000	41 000 000

Sur un plan macro-économique, la réalisation de ce projet va s'accompagner de la création de plusieurs emplois pour une masse salariale estimée à **9 000 000 FCFA** la première année d'exploitation.

Ce projet s'inscrit parfaitement dans le cadre de l'ambition du gouvernement camerounais défini dans le DSCE, qui dans sa politique de lutte contre la pauvreté, le chômage et de relance de l'économie accorde désormais une attention particulière au développement du secteur privé, en favorisant la création et le développement des PME par les nationaux notamment les jeunes. Ces derniers y trouvent en effet une source de revenus susceptibles d'assurer leur implication dans le processus de développement de la nation. Il faut ajouter que ces petites initiatives présentent le double avantage d'apporter leur modeste contribution à la formation du produit intérieur brut et de créer des emplois aidant à lutter contre le chômage et l'exclusion.

## II. La présentation du projet

### 1. Description du Projet

L'idée principale du présent projet d'entreprise est l'ouverture d'un complexe de prestation de service dans les domaines de la mécanique, du bâtiment et de la couture, doublé d'un centre polyvalent de formation professionnelle pour chaque bouquet de services offert. Il est question de regrouper dans un même lieu les prestations de qualité et la possibilité de formation professionnelle spécialisée. Le complexe de prestations de services comprendra :

- Une unité de couture et broderie avec son centre de formation ;
- Une unité d'Electricité avec son centre de formation ;
- Une unité de Plomberie avec son centre de formation ;
- Une unité de Peinture en bâtiment avec son centre de formation ;
- Une unité de Menuiserie en bâtiment avec son centre de formation ;
- Une unité de Soudure métallique avec son centre de formation ;
- Une unité de froid et climatisation avec son centre de formation ;
- Une unité de Mécanique automobile avec son centre de formation ;
- Une unité de Maçonnerie en bâtiment avec son centre de formation.

D'une manière plus spécifique, il est question des interventions dans la formation et la réalisation des prestations de services dans les domaines de la mécanique automobile, de la couture, et des travaux d'entretien de l'immobilier (maçonnerie, peinture, plomberie, climatisation, électricité, menuiserie, soudure). Ceci se fera en priorité dans les milieux chrétiens où Il s'agira de prendre en main la construction et l'aménagement complet des locaux des églises et maisons particulières, du suivi et de l'entretien de ces bâtiments et de leurs matériels électroménagers, de leurs véhicules et la confection de leurs différentes tenues vestimentaires, scolaires et ecclésiastiques.

## **2. Origine du projet**

Le projet est né de la conviction de **Mr Frédéric CHOUPOUNO SANDE, Jeune cadre comptable et étudiant en Développement International à DKU**, lui-même chrétien, de voir les chrétiens et les églises s'impliquer dans le développement de leur communauté. En effet les chrétiens peuvent et doivent jouer un rôle déterminant dans l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement, de par l'exigence chrétienne de compassion et de Justice.

Le scandale est évident, dans les églises jamais il n'y a eu autant de moyens pour combattre la misère et éradiquer la pauvreté et pourtant selon une enquête menée par le PAEC en 2009, 2/3 des Chrétiens vivent en situation de Pauvreté. Outré par cette situation, le promoteur du présent projet a sauté sur l'opportunité de la formation en Développement International qu'offre l'institut DKU, pour acquérir les compétences nécessaires en vue d'engager le combat du développement au sein de la population de Douala 3<sup>e</sup> en Général et des chrétiens en particulier.

Au gré des réflexions et des consultations diverses, le présent projet a pris corps et à rencontré l'adhésion de plusieurs, ce qui a débouché sur la création d'un Groupe d'Initiative Commune dont le but est de former les jeunes désœuvrés à de petits métiers, et ainsi faciliter leur insertion professionnelle dans l'optique de réduire le taux de chômage excessif dans la communauté. Les promoteurs du présent projet sont convaincus que l'industrie appelle l'industrie, et qu'autour des grandes entreprises il y a toujours place pour beaucoup de petites, qu'elles soient liées directement aux premières par la sous-traitance ou qu'elles bénéficient simplement de l'effet multiplicateur de l'investissement qui en créant des emplois distribuent des salaires et suscitent des besoins solvables.

## **3. L'explication de la finalité de l'entreprise**

Au nombre des raisons ayant motivé la réalisation de ce projet, il y a non seulement la volonté des promoteurs de vouloir contribuer à leur modeste niveau à la résorption du chômage croissant des jeunes et l'implication des églises dans le développement local, mais aussi et surtout une analyse minutieuse de l'environnement macro économique du secteur des services et de la formation en mécanique, bâtiment et couture, qui laisse présager des perspectives de développement favorables pour les dites prestations à Douala IIIe. Ainsi, trois motivations principales sont placées à la base du présent projet d'investissement :

- Le premier objectif est de créer une entreprise compétitive à tout point de vue dans une activité en pleine expansion et susceptible de constituer pour ses promoteurs une source régulière de revenus
- Le deuxième objectif est de pouvoir améliorer la qualité des services rendus dans notre communauté à travers la formation des jeunes, tout en améliorant les conditions de vie de la population par la réduction du chômage (voir le schéma de nos objectifs

spécifiques en annexe). Voici les quatre objectifs d'entreprise de base qui nous permettront de relever ces défis collectivement :

1. Excellence du service
  2. Valorisation de la main-d'œuvre
  3. Efficacité de l'organisation
  4. Croissance innovatrice
- Le troisième objectif est d'impliquer les églises dans le processus de développement de notre communauté, en les faisant partie prenante de notre projet. Ce sont nos premiers interlocuteurs (comme partenaires et bénéficiaires des emplois et formations, tout comme clients cibles pour les prestations à rendre : entretien de leurs véhicules, construction et entretien de leurs édifices, confection et couture de leurs vêtements et tenues scolaires dans le respect de la modernité et de la pudeur à la fois...).

## 4. Le Promoteur

### 4.1 Présentation

Le promoteur principal du projet et délégué statutaire du GIC, est Mr CHOUPOUNO SANDE Frédéric, expert en technique quantitative de gestion et en management de projet de développement, préparant un Master et un Doctorat Ph.D en Développement International à l'institut DKU (DALE KIETZMAN UNIVERSITY). Il est par ailleurs Théologien (Docteur) et apporte à l'entreprise plus d'une décennie d'expertise en gestion, acquise dans une structure de la place où il travaille depuis 15 ans comme comptable, responsable financier et trésorier général. Il a déjà eu à monter des projets (centre hôtelier à Limbe) et à gérer des petits commerces (comptoirs au marché central de Douala). Il est marié, père de 09 enfants et fait preuve d'une probité morale à toute épreuve.

Pour plus amples informations sur son profil, voir son CV en annexe.

Son profil personnel peut être résumé par le tableau suivant :

Traits de caractère	Evaluation
Capacité à aller de l'avant	XXX
Curieux	XXX
Ne pas sentir l'insécurité et la résistance	XX
Faculté d'agir sur autrui	XXX
Dynamique	XXX
Prise de risque fréquente	X
Esprit positif	XX
Esprit d'initiative	XX
Tempérament de gagnant	XX
Résistant au stress	XX
Généreux	XX
Calme	X

**Légende :** Une croix : peu, Deux croix : moyen, Trois croix : beaucoup

## 4.2 L'adéquation homme/projet

L'étude d'adéquation homme projet a donné les résultats présentés dans le tableau qui suit. Il s'agit d'un tableau récapitulatif des critères nécessaires à la réussite du présent projet de création d'une entreprise de prestation de services divers dans le domaine de la mécanique, du bâtiment et de la couture, ainsi que les compétences du promoteur et principal gérant du projet.

Ce qu'il faut	Ce que j'ai
Connaître le travail de chaque prestation	Oui et en plus je recruterai en priorité les techniciens du secteur
Capacité à gérer l'entreprise	Très bonne capacité
Prêt à faire des concessions (heures de travail)	Oui car ma motivation est mon principal atout
Gestion du personnel (GRH)	Connaissances moyennes à parfaire
Gestion financière	Très bonne maîtrise des outils financiers
Notions marketing	Très bonnes connaissances à compléter par le partenariat avec une agence marketing.
Notions informatiques	Pratique régulière des programmes informatiques
Connaître les réseaux d'approvisionnement	Très bonne maitrise
Connaître l'environnement du projet	Très bonne maitrise de l'environnement du projet étant lui-même demandeur des prestations objet de la présente entreprise et habitant de l'arrondissement de Douala III.

### III. Plan Marketing

#### 1. Produits et services

##### 1.1 Description des produits et services

Le groupe COFOPRESS va proposer les prestations et services qui suivent à sa clientèle (évaluation pour la 1ère année de mise en service).

N° d'ordre	UNITES DE FORMATION	NOMBRES D'ELEVES ENVIRON	SERVICES	
			Unité	QTE
1	<b>COUTURE</b>	10	Nbre de tenue	100
2	<b>ELECTRICITE</b>	10	Nbre maison	50
3	<b>PLOMBERIE</b>	05	Nbre maison	50
4	<b>PEINTURE</b>	05	Nbre maison	50
5	<b>MENUISERIE</b>	05	Nbre maison	50
6	<b>FROID ET CLIM</b>	05	Nbre maison	50
7	<b>SOUDURE</b>	05	Nbre maison	50
8	<b>MECA-AUTO</b>	05	Nbre véhicule	100
9	<b>MACONNERIE</b>	<i>EN ATTENTE POUR LA FIN DU PROJET</i>		
	<b>TOTAL</b>	<b>50</b>		<b>500</b>

## **1.2 Degré d’Innovation**

Le COFOPRESS, possède la capacité de se forger une réputation de société offrant des cours de qualité qui conservent leur valeur longtemps après la fin des classes. Un nouveau concept pédagogique y sera instauré.

Le terme « stagiaire » est ici très important, car en plus de recevoir une formation académique théorique, l’élève recevra une formation pratique à titre de stagiaire. Le centre ayant besoin d’employés hautement qualifiés (Voir création d’emplois), aura aussi besoin d’un personnel de soutien. Normalement sur appel, ces employés seront nos stagiaires et ils seront par le fait même, rémunérés. Il y aura tout de même des frais de scolarité, mais le dynamisme de chacun leur permettra de se voir rembourser une partie importante de ces frais.

Le COFOPRESS se situe comme médiateur entre réflexion et action dans ses filières de formation et se donne pour vocation de former des techniciens directement opérationnels, adaptables et sensibles aux problématiques du développement. Il s’agit d’apprendre le professionnalisme avec les professionnels et l’entreprise avec les entrepreneurs.

## **2. Le Marché**

### **2.1 Description générale du Marché**

Le marché visé par le présent projet est celui que constitue la communauté de Douala 3<sup>e</sup>. En effet celle-ci est constituée d’un territoire ayant une superficie de 113 km<sup>2</sup>, avec une population d’environ 1 350 000 habitants. Sa composante sociologique comprend les Bassas, les Bakokos, les Bamilékés, les Bétis, les Doualas et les Haoussas. NB : La cartographie de l’arrondissement de Douala 3<sup>e</sup> est présentée en annexe. Douala 3<sup>e</sup> a comme unités administratives, 1 commune d’arrondissement, 1 sous-préfecture, 2 cantons, 19 chefferies et environ 60 villages (quartiers). Sur le plan de la sécurité l’on compte 4 brigades de gendarmeries, 2 unités militaires délocalisées, 1 groupement d’escadron, et 5 unités de police (1 commissariat central, 1 commissariat spécial, 3 commissariats de sécurité publique).

Douala 3<sup>e</sup> couvre la zone industrielle la plus vaste, la plus importante et la mieux structurée du Cameroun. On y recense près de 65 sociétés et industries, tant des multinationales, des grandes entreprises nationales, que des PME et PMI. Il compte néanmoins 5 marchés importants, 1 gare ferroviaire, et 5 gares routières. Douala 3<sup>e</sup> dispose d’1 hôpital général, de 2 hôpitaux de district, 8 centres de santé intégrés, 2 centres médicalisés d’arrondissement, 13 centres et dispensaires privés et 8 pharmacies.

Douala 3<sup>e</sup> compte 184 écoles primaires, dont 33 écoles publiques, 136 écoles privées laïques, et 15 écoles privées confessionnelles. Il compte aujourd’hui 4 universités publiques (Université de Douala, ESSEC, Institut Universitaire de Technologie, Ecole Normale Supérieure d’Enseignement Technique), plusieurs instituts d’enseignement supérieur privés (ESG, ISTA, INSAM, IPD...), 1 grand séminaire catholique, et 1 institut supérieur américain (Dale Kietzman University). Douala 3<sup>e</sup> dispose en son sein pour les sports et loisirs, de 3 terrains de sport privés (propriétés de certaines entreprises de la place), et de l’école de football des Brasseries du Cameroun.

Malgré ce potentiel énorme, Douala 3<sup>e</sup> ne dispose pas d'assez de centres de formation aux petits métiers pour l'insertion des jeunes dans la société (surtout ceux concernant les filières retenues pour notre projet) et pas d'accès facile aux prestations de services divers de qualité et à un coût raisonnable. En effet la majorité des prestataires de la communauté sont des artisans formés sur le tas dont plus de la moitié n'ont pas achevé leur formation et ne disposent pas de diplôme de fin de formation encore moins de compétences managériales pour gérer leurs activités. Ce qui a comme conséquence, l'escroquerie, et les abus de toutes sortes surtout pour les chrétiens qui ont tendance à faire confiance à tout va.

## **2.2 Le marché et ses tendances**

Le marché des prestations, produits du présent projet, est considéré comme un secteur qui va connaître une véritable explosion. Les perspectives de développement de ce marché peuvent être mises en parallèle avec les évolutions qu'ont connues les opérateurs camerounais, précurseurs en la matière. Les principaux enseignements de cette analyse conduisent à penser que :

- L'offre va se diversifier et les gammes proposées s'étendre pour satisfaire un plus grand nombre de consommateurs, notamment dans le cadre du développement de nouvelles formes de service.
- Les valeurs du rapport qualité/prix et de la probité morale devraient revêtir une importance encore croissante.

## **2.3 Le marché cible**

Le marché cible du présent projet est constitué de la population chrétienne de la communauté de Douala 3<sup>e</sup>, soit environ 50% de sa population répartie entre les communautés chrétiennes comme suit:

- Une quarantaine de paroisses catholiques,
- une vingtaine d'églises protestantes (EEC et UEBC),
- environ 108 églises pentecôtistes et évangéliques.

Les études montrent que chaque membre de cette cible est client potentiel d'au moins deux prestations du projet.

Population cible, 50% de la population globale de Douala 3<sup>e</sup> (soit 675 000 hbts)

Adultes et vieillards, 1/5<sup>e</sup> de cette population cible (soit 135 000 hbts)

Enfants et plus jeunes, 2/5<sup>e</sup> de la population cible (soit 270 000 hbts)

Jeunes (tranche concernée par le projet), 2/5<sup>e</sup> de cette population (270 000 hbts)

Jeunes se trouvant dans la zone de Nyalla, zone d'implantation du projet, environ 20 000 hbts (parmi lesquels 3 000 jeunes sont potentiellement favorables à la formation, ce qui traduit un taux de réduction de chômage de 20% parmi ces jeunes sur 5 ans : 50 la 1<sup>ère</sup> année, 100 la 2<sup>e</sup> année, 100 la 3<sup>e</sup> année, 150 la 4<sup>e</sup> année et 150 la 5<sup>e</sup> année). Ce qui correspond aussi à une réduction de chômage de 3% en 5 ans sur l'ensemble des jeunes du quartier Nyalla.

## **2.4 La concurrence**

La concurrence n'est pas à l'heure actuelle un facteur déterminant ; elle demeure embryonnaire et indirect. En effet, nous recensons dans la localité de Douala 3<sup>e</sup>, environ 20

centres de formation aux petits métiers (décompte fait des dossiers en instance à la délégation du MINEFOP à Douala. La plupart font dans les domaines suivants : Instituts paramédicaux et centres de santé, Secrétariat bureautique, informatique et cyber, salon de coiffure, chaudronnerie et tuyauterie etc.). Au niveau des prestations autres que la formation, la concurrence est constituée de petits artisans aux moyens archaïques.

Cependant sur le plan tactique, le projet compte autant que possible travailler en concertation avec ces différents centres, pour le partage des connaissances et des compétences. Les promoteurs du projet doivent néanmoins surveiller comment évolue la concurrence.

### **3. Politique Marketing**

#### **3.1 Stratégie de marketing**

En règle générale, COFOPRESS se présentera comme une entreprise offrant des prestations de qualité similaires ou supérieures à ses concurrents, mais à des prix plus raisonnables. COFOPRESS se vendra sur le marché des petites entreprises et des particuliers, en soulignant l'importance de la valeur et en identifiant leurs besoins relatifs au budget, au temps et aux informations. L'un des éléments de cette stratégie consistera pour le COFOPRESS à passer des annonces publicitaires dans plusieurs petites entreprises et magazines de bureaux locaux. Cependant, sa méthode de publicité préférée sera le bouche-à-oreille.

Le COFOPRESS a également l'intention de mettre à profit l'expérience de son promoteur principal, sa formation, et sa compréhension des besoins de la clientèle pour trouver de nouveaux clients et conserver les anciens.

D'une manière générale,

-Sur le plan de la mise en œuvre de l'entreprise la stratégie sera d'aller étape par étape, en commençant par les unités les plus demandées et les plus prisées (en envisageant l'insertion professionnelle des jeunes).

-Sur le plan social, il s'agira de réduire le chômage petit à petit avec les moyens de bord, mais de progrès en progrès (en contribuant à l'autonomisation des jeunes dans leurs propres activités).

-Sur le plan du service, la stratégie consistera à allier compétence technique, qualité de service, à honnêteté, fidélité, respect des délais.

-Sur le plan de la communication, la stratégie sera de forger une image de marque, inspirer confiance, marquer positivement la communauté.

-Sur le plan de la recherche et du développement, il s'agira de s'étendre dans le temps et dans l'espace. (Voir tableau d'analyse de nos stratégies en annexe)

#### **3.2 Politique de prix**

Pour ses services, le COFOPRESS demandera des prix considérablement inférieurs à ceux pratiqués par la concurrence.

Nos propositions de prix pour la formation, sont les moins élevés par rapport à ceux pratiqués par la concurrence, en effet pour les mêmes types de formations ou pour des types similaires,

les prix des concurrents oscillent entre 200 000 F et 300 000 F l'année. Nos prix plafonnent donc là où les prix des concurrents commencent.

### **3.3 Politique commerciale**

La politique commerciale que le promoteur envisage de mettre en œuvre va s'articuler autour de :

- la prospection permanente du marché, par le biais de l'information et de la promotion en vue d'en connaître l'évolution et d'identifier des niches porteuses ;
- la pratique de tarifs concurrentiels étudiés en fonction des charges de l'entreprise sans léser le client ;
- L'ouverture de l'établissement 6 jours/7 et de 9 h à 19h sans discontinuer afin de le rendre accessible à l'ensemble des populations malgré leurs contraintes (professionnelles et familiales) ;
- Une politique de communication efficace dont le principal objectif sera de faire connaître les produits de l'entreprise. Plusieurs stratégies d'information pourront être mises en œuvre, à savoir : réalisation des dépliants, les affiches, les tracts publicitaires (...);
- l'organisation d'une équipe commerciale motivée sous forme de vendeurs payés à la commission par l'entreprise ;
- la mise en place d'une équipe de production professionnelle et motivée, bénéficiant de tous les avantages prévus au code de travail du Cameroun, doublés d'une participation aux bénéfices.

Cette politique sera soutenue par une bonne stratégie de partenariat avec les différentes parties prenantes de la filière intégrant toutes les sources d'approvisionnement.

## **IV - Fonctionnement et organisation de l'entreprise**

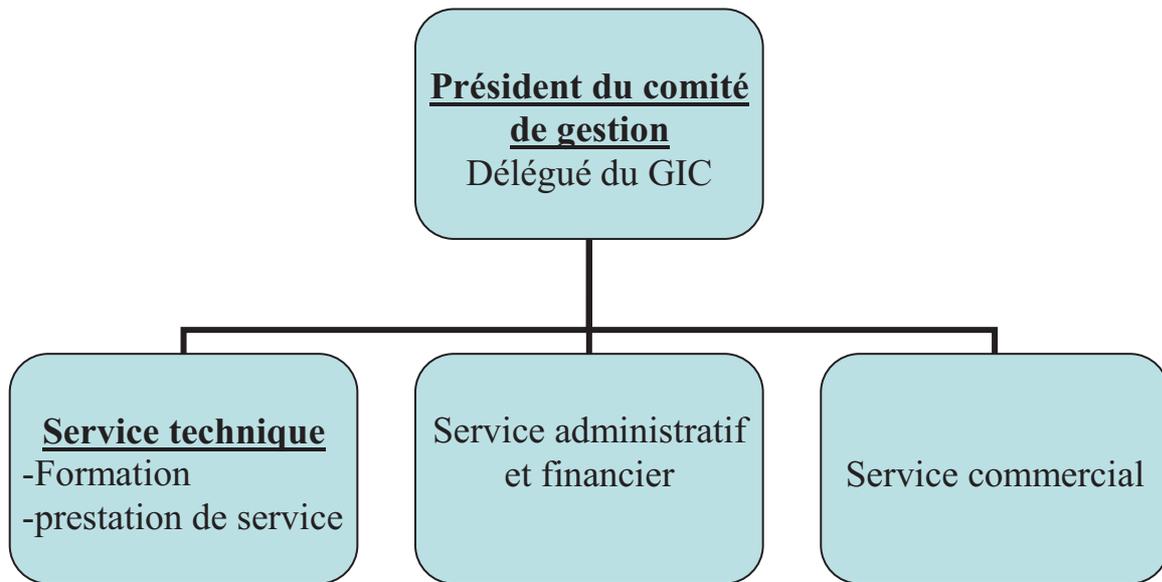
### **4.1 - Forme juridique de l'entreprise**

L'entreprise fonctionnera sous la forme juridique d'un groupe d'initiative commune (GIC). Le GIC est une forme d'entreprise adaptée à la gestion d'une entreprise de prestations de service polyvalent, susceptible de permettre une meilleure mutualisation des moyens dans un contexte social miné par la crise économique (baisse du pouvoir d'achat, hausse des prix de produits de première nécessité), sous tendue par une crise financière d'envergure internationale.

### **4.2 - Organigramme**

Le COFOPRESS sera géré par un comité de gestion dirigé par le délégué du GIC. Ce comité de gestion sera appuyé par une cellule d'assistance technique. D'une manière générale l'organisation de l'entreprise peut être schématisée par les matrices ci-dessous :

- Matrice synthétisée



- Matrice détaillée (voir organigramme en annexe)

#### 4.3 - Place d'affaire du Projet

La place d'affaire du projet est située dans l'arrondissement de Douala 3<sup>e</sup>, dans la localité de Bassa, dans la zone de Nyalla (voir la présentation détaillée de la communauté et son évaluation en atouts et besoins, ainsi que les plans de l'arrondissement, le tout joint en annexe).

#### 4.4 - L'équipe et les fonctions

Le COFOPRESS va fonctionner avec un effectif en personnel de 15 employés :

- Un gérant ;
- Un comptable-trésorier ;
- Une secrétaire ;
- Un(e) commercial(e) ;
- Une styliste modéliste ;
- Une couturière généraliste ;
- Un électricien généraliste ;
- Un plombier ;
- Un menuisier ;
- Un peintre en bâtiment ;
- Un constructeur métallique (soudeur) ;
- Un mécanicien auto ;
- Un mécanicien tôlier ;
- Un électricien auto ;
- Un spécialiste de froid et climatisation.

En dehors du gérant, du comptable, du commercial et de la secrétaire (personnel administratif), les autres membres de l'équipe seront des techniciens aguerris, spécialisés dans chaque domaine de compétence dans les filières de formations dispensées.

#### 4.5 - Les conseillers externes

**Rev. Docteur CHOUBEU ANDRE** : Président du **CEPEC** (Convention des Eglises Pentecôtistes et Evangéliques du Cameroun) : B.P 9082 Douala  
Il mettra à la disposition du projet :

- **Maîtrise du terrain** : vivant dans l'arrondissement de Douala 3<sup>e</sup> depuis 25ans, il maîtrise parfaitement l'aspect historique, géopolitique, socio-économique, culturel et religieux de la localité. Ces atouts constituent un apport pour asseoir la crédibilité du projet.
- **Partage de la vision de l'importance du projet à la communauté locale**  
Contacter les autorités locales et les convaincre d'y adhérer. Partage de la vision avec les leaders des églises de Douala 3<sup>e</sup> : Ce volet consiste à réunir les différents leaders des églises pour les incorporer dans la vision.
- **Sensibilisation des fidèles des églises de Douala 3<sup>e</sup>** : Sensibiliser par les campagnes explicatives les fidèles d'environ 108 églises pentecôtistes et évangéliques de confession religieuses confondues que compte l'arrondissement de Douala 3<sup>e</sup> et dont j'ai une franche collaboration avec les leaders.
- **Contribution pour les formalités administratives de la structure** : Notre connaissance de l'administration et ses procédures facilitera l'obtention des documents requis qui nous permettront de fonctionner paisiblement, c'est-à-dire en conformité aux réglementations en vigueur.
- **Contribution pour rechercher un personnel qualifié** : Rechercher les personnes appropriées pour les divers postes de responsabilité à tous les niveaux (gestion, production, commercialisation, formation technique et éducative).
- **Contribution personnelle** : Partageant la vision du promoteur quant à son projet, je serai toujours à ses cotés pour lui prêter main forte dans l'action et dans la prière. Ma disponibilité, mes conseils, mon soutien sur tous les plans, constitueront pour lui un tremplin sur lequel s'appuyer pour avancer vers le perfectionnement dudit projet.

#### 4.6 - Les partenaires de l'entreprise

- La Mairie de Douala 3<sup>e</sup> (apport logistique, matériel et financier)
- Le Chef du village de Nyalla et ses sujets (apport moral et logistique)
- Le PAEC (Projet d'Appui à l'Entreprenariat Chrétien (pour sa formation, ingénierie et conseil) (E-mail : paec-cameroun2010@yahoo.fr )
- Le Groupe ACIDESA BUSINESS CONSULTANT en tant que partenaire est chargé du suivi technique d'exécution de toutes les étapes du projet et rend compte au comité de gestion. Il est chargé aussi des études correctives ou prospectives en cours d'exécution. (E-mail : acidesa.afrique@yahoo.fr)
- Le CRADES (Cercle de Recherche et d'Action pour le Développement Social). Pour son appui, ses conseils et son soutien multiforme en vue de la réalisation des OMD à travers les différents projets du groupe.
- John Axel COUCKE, ingénieur et expert en management des projets, consultant expatrié d'affaires en France, au CANADA, au MAROC et au CAMEROUN

#### 4.7 - Calendrier et matrice de réalisation

Les étapes nécessaires à la réalisation du projet peuvent se présenter comme suit :

- 1/ Finalisation du plan d'affaire
- 2/ Recherche de financement
- 3/ Finalisation des procédures juridiques et administratives de l'entreprise
- 4/ Aménagement de la place d'affaire
- 5/ Acquisition et installation des équipements
- 6/ Négociation des ententes auprès des partenaires
- 7/ Embauche du personnel
- 8/ Planification et démarrage de la campagne publicitaire
- 9/ Début des activités.
- 10/ Suivi-contrôle-évaluation

N° D'ordre	DESIGNATIONS	PERIODE DE REALISATION		PRINCIPAUX RESPONSABLES	OBS.
		Date début	Date fin		
1	Finalisation du plan d'affaire	01/01/2012	31/07/2012	-Le promoteur -ACIDES A	
2	Recherche de financement	01/08/2012	Jusqu'à obtention de financement	-Le promoteur -ACIDES A -Les bailleurs de fonds	
3	Procédures juridiques et administratives	01/08/2012	31/10/2012	-Le promoteur -ACIDES A	
4	Acquisition et Aménagement de la place d'affaire	01/01/2013	31/03/2013	-Le promoteur -Le chef de Nyalla -La mairie de Dla 3	
5	Acquisition et installation des équipements	01/02/2013	30/06/2013	-Le promoteur -Les techniciens de chaque unité	
6	Négociation des ententes auprès des partenaires	01/01/2013	30/06/2013	-Le promoteur -ACIDES A	
7	Embauche du personnel	01/07/2013	30/09/2013	-Le promoteur -ACIDES A -Dr Choubeu	
8	Campagne publicitaire et recrutement des apprenants	01/07/2013	30/09/2013	-Le promoteur -ACIDES A -MEDIA PLUS	
9	Début des activités	01/10/2013	Indéfini	-Comité de gestion	
10	Suivi-contrôle-évaluation	Fin de chaque année académique	Indéfini	-Comité de gestion -Tous les partenaires	

#### 4.8 – Organisation des tâches

N° D'ORDRE	ETAPES	ACTIVITES	OUTILS	DOCUMENTS PRODUITS
1	IDENTIFICATION	-Descentes sur le terrain -Questionnaire -Entretiens -Observation -Fouilles et recherches sur le net	-Idée (vision) du projet -Etude de la communauté (atouts et besoins) -Choix de l'idée du projet	-Monographie de la communauté -Etude de pré faisabilité
2	ANALYSE	-Etude détaillée du projet (analyse des participants, des problèmes, des objectifs, des stratégies etc.) -Analyse des hypothèses (forces et faiblesses, risques et menaces, opportunités et attentes)	-Arbre des problèmes -Arbre des stratégies -Arbre des objectifs -Calendrier de réalisation/ activités -Matrices et tableaux divers d'analyse -Valorisation (degré de risque, supposition, problème)	-Etude de faisabilité -Plan marketing -Plan de financement -Plan d'affaire
3	FINANCEMENT	-Arrêt du budget -Proposition de financement -Recherche de financement	-Vérification de la pertinence du plan d'affaire (qualité, coûts, temps) et de l'environnement (respect, durabilité)	-Convention de financement -Entente (contrats) avec les partenaires
4	EXECUTION	-Recherche et aménagement du site -Acquisition et installation des équipements -Embauche du personnel -Supports publicitaires -Affiche de planning -Début des activités	-Mise en œuvre (implantation et installation) -Démarrage de la campagne publicitaire	-rapport des réalisations (suivi du calendrier) -Rapport matériel et financier (dépenses, diagnostics etc.) -Plan de suivi
5	CONTRÔLE ET EVALUATION	-Contrôler les réalisations par rapport aux attentes -Tirer des leçons pour des interventions à venir	-Evaluation participative -Enquête, entretien ou observation -Boîte à problèmes ou à suggestion -Tableau de surveillance	-Rapport d'évaluation -Synthèse et conclusion -Plan de relance

#### 4.9 – Matrice du cadre logique

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens/sources de vérification	Hypothèses Importantes
<b>Objectifs globaux</b>	<p>1-Etre compétitif dans ses secteurs d'activités</p> <p>2-Former des jeunes à des métiers et faciliter leur insertion professionnelle</p> <p>3-Impliquer les églises dans le processus de développement dans leur communauté</p>	<p>-Réduction du taux de chômage ambiant de 20%</p> <p>-Amélioration des conditions de vie des jeunes de 20%</p> <p>-Fourniture des prestations de services de meilleures qualités à meilleurs prix par rapport à celles pratiquées actuellement dans la communauté</p>	Rapport d'étude faite sur le terrain	
<b>Objectif Spécifique</b>	Former des jeunes à des métiers et faciliter leur insertion professionnelle	<p>-50 jeunes dans 1 an</p> <p>-250 jeunes dans 3 ans</p> <p>-550 jeunes dans 5 ans</p>	Fiche d'inscription des élèves dans les différentes filières de formations dispensées	<p>-Adhésion des parents d'élèves au projet</p> <p>-Participation des églises au projet</p> <p>-Implication des partenaires au projet</p> <p>-Disponibilité des ressources de financement</p> <p>-Implantation effective du projet</p>
<b>Résultats</b>	<p>-Mettre sur le marché de l'emploi des ouvriers qualifiés</p> <p>-Sortir de jeunes entrepreneurs créateurs d'emplois.</p> <p>-Satisfaction de la population quant-aux prestations rendues.</p>	Sortir à chaque promotion 50% d'ouvriers qualifiés à insérer dans le monde de l'emploi, et 50% de jeunes entrepreneurs créateurs d'emploi.	Liste ou fiche de graduation des promus en fin de formation	<p>-Réalisation de nos prévisions en termes de nombre d'élèves inscrits</p> <p>-Réalisation de nos prévisions en termes de nombres de prestations rendues.</p>
<b>Activités</b>	<p>-Dispenser des cours de formation pratiques</p> <p>-Mettre l'accent sur la qualité du travail fourni.</p>	<p>-Avoir des formateurs performants et professionnels</p> <p>-avoir toute la logistique nécessaire pour un rendement optimal</p>		<p>-Rigueur dans le travail des enseignants-formateurs</p> <p>-Discipline et application des élèves.</p> <p>-Bonne gouvernance de l'administration de la structure.</p>

#### 4.10 – Tableau des apports des partenaires et autres

DESIGNATIONS	APPORT FINANCIER	APPORT MATERIEL	APPORT MORAL	APPORT LOGISTIQUE	APPORT TECHNIQUE	OBS.
<u>I/ Fonds propres</u>						
Apport personnel Appui familial	5 000 000 <u>5 000 000</u> <b>10 000 000</b>	1 véhicule Soutien	projet Soutien	Gest° du pers. Soutien	Audit-conseil Soutien	RAS
<u>II/ Fonds des partenaires</u>						
Mairie de Dla 3° Chef vge Nyalla PAEC ACIDESA CEPEC		Soutien Soutien Soutien Soutien Soutien	Soutien Soutien Soutien Soutien Soutien	Soutien Soutien Soutien Soutien Soutien	Soutien Soutien Soutien Soutien Soutien	
<u>III/ Dons et Subventions</u>	<b>15 000 000</b>					
ONU (PNUD) Ambassades Fondations ONG Autres						
<u>IV/ Crédits bancaires</u>	<b>25 000 000</b>					
BM (bque mondiale) BAD (bque af. dev.) BDEAC (b.dev.etats) Bques cciales EMF Autres						
<b>TOTAL</b>	<b>50 000 000</b>					

## V - Plan Financier

### 5.1 Les besoins de l'entreprise

Le Budget global du projet en FCFA, permettant le fonctionnement de la structure pendant la 1ere année de son lancement se présente comme suit :

N°	DESIGNATION	COÛT	OBSERVATIONS
1	<b>Frais d'établissements</b> (enregistrements divers dossiers, publicité et communications diverses, frais de transport, divers.)	500 000	Valeur forfaitaire
	<b>Total frais d'établissement</b>		<b>500 000</b>
2	<b>Frais d'équipement et d'installation</b>		
2.1	<b>Equipements des ateliers</b>	25 000 000	Voir tableau d'estimation
2.2	<b>Frais aménagement et installation</b> (contreplaque, planches de séparation des locaux, restauration, peinture, électrification, etc.)	3 000 000	Forfait pour Modification du hangar loué au besoin du projet
2.3	<b>Matériel et mobiliers de bureau</b> (tables et chaises de bureau, ordinateurs et imprimantes, fournitures de bureau, Etc.)	3 000 000	Forfait pour équipement des bureaux
	<b>Total frais d'équipement et d'aménagement</b>		<b>31 000 000</b>
3	<b>Besoin en fond de roulement</b>		
3.1	<b>Matières et consommables</b> (tissus, fils à coudre, mercerie, pièces de rechange équipements, etc.)	1 500 000	Forfait pour toutes les unités
3.2	<b>Frais de gestion ou de fonctionnement</b> (salaires du personnel permanent)	9 000 000	Forfait de 750 000 /mois* x 12
3.3	<b>Frais locatifs</b> (loyers 1ere année)	6 000 000	500 000/mois x 12
3.4	<b>Autres charges de fonctionnement</b> (quittances eau et électricité, carburant, transport, etc.)	2 000 000	Forfait pour toutes les unités
	<b>Total besoin en fond de roulement</b>		<b>18 500 000</b>
	<b>TOTAL</b>		<b>50 000 000</b>

\*Pour un départ, le traitement salarial sera le suivant :

- Le comptable-trésorier 75 000F/mois
- La secrétaire 50 000F/mois
- Le(a) commercial(e) 50 000F/mois

- L'unité de couture 125 000F/mois (styliste 75 000, couturière 50 000)
- Les unités en bâtiment 300 000F/mois (à raison de 50 000F par technicien)
- La mécanique 150 000F/mois (à raison de 50 000F par technicien)

---

750 000 F

## 5.2 Le Plan d'investissement du projet

Les dépenses de réalisation se feront de façon progressive pour une meilleure gestion de la trésorerie.

Etant donné que le début des activités des différentes unités se fera simultanément au 4<sup>ème</sup> trimestre 2013, les promoteurs du COFOPRESS comptent agir en termes d'investissement de manière conséquente, c'est-à-dire de façon à effectuer les dépenses au fur et à mesure lors de l'implantation du complexe, et pendant la 1<sup>ère</sup> année du lancement des activités.

Ainsi, le 4<sup>ème</sup> trimestre 2012, les activités d'investissement permettront la mise en place du montage juridique et administratif du projet.

Les charges de fonctionnement seront ventilées tout au long de l'année 2013 par rapport à leur date de liquidation.

Les Frais d'établissement sont dépensés moitié au cours du 4<sup>er</sup> trimestre 2012 et moitié au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2013, pour les formalités fiscales et réglementaires, et pour les frais de publicité et d'appel d'offre.

Les Frais de loyers et les Frais de gestion seront mensuels et repartis par trimestre sur toute l'année 2013 dès acquisition du local.

Les Frais d'aménagement et installation seront dépensés au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2013.

Les Matières et consommables sont pour la majorité dépensés au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2013, et le reste au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2013.

Le Matériel et mobilier de bureau sont achetés en grande partie pendant le 2<sup>ème</sup> trimestre 2013.

Les Autres charges sont les dépenses courantes (eau, électricité, carburant etc.), elles sont étalées en moyenne sur tous les trimestres.

Le plan d'investissement se présente comme suit :

DESIGNATIONS	COÛTS	4 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2012	1 <sup>er</sup> TRIMESTRE 2013	2 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2013	3 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2013	4 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2013
Equipements des ateliers	25 000 000	0	25 000 000		0	0
Frais d'établissement	500 000	350 000	150 000	0	0	0
Frais de loyers	6 000 000	0	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Frais d'aménagement et installation	3 000 000	0	3 000 000	0	0	0
Frais de gestion	9 000 000	500 000	500 000	1 500 000	3 250 000	3 250 000
Matériel et mobilier de bureau	3 000 000	0	0	3 000 000		0
Matières et consommables	1 500 000	0	0	0	0	1 500 000
Autres charges	2 000 000	200 000	400 000	500 000	450 000	450 000
<b>TOTAL</b>	<b>50 000 000</b>	<b>1 050 000</b>	<b>30 550 000</b>	<b>6 500 000</b>	<b>5 200 000</b>	<b>6 700 000</b>

### 5.3 Le Schéma de financement

Les investissements nécessaires au démarrage des activités font l'objet d'un financement selon les termes du tableau suivant.

Source de financement	Frais d'établissement	Frais d'équipement et aménagement	Besoin en fond de roulement	Total	%
Apport promoteurs	500 000	1 000 000	8 500 000	<b>10 000 000</b>	<b>20%</b>
Crédits bancaires		20 000 000	5 000 000	<b>25 000 000</b>	<b>50%</b>
Subvention partenaires		10 000 000	5 000 000	<b>15 000 000</b>	<b>30%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>500 000</b>	<b>31 000 000</b>	<b>18 500 000</b>	<b>50 000 000</b>	<b>100%</b>

### 5.4 le bilan d'ouverture

ACTIF	MONTANT	PASSIF	MONTANT
Immobilisation incorporelle	500 000	Fonds propres	10 000 000
Immobilisation corporelle	31 000 000	Subventions	15 000 000
Matières et consommables	1 500 000	Emprunts bancaires	25 000 000
Charges comptabilisées d'avance	17 000 000	Dettes fournisseurs	
Trésorerie			
	<u>50 000 000</u>		<u>50 000 000</u>

## 5.5 L'amortissement de l'emprunt

La simulation de l'amortissement de l'emprunt (amortissements à annuités constantes) est faite sur la base des paramètres suivants :

Montant : 25 000 000 FCFA

Taux annuel : 15%

Durée : 5 ans

$$a = C \times r \times \frac{(1+r)^n}{(1+r)^n - 1}$$

Formule de calcul de l'annuité constante (a) :

C = montant de l'emprunt = 25 000 000 F

r = taux de l'emprunt = 15%

n = durée de l'emprunt = 5 ans

**On a : a = 7 457 889 F**

ANNEES	EMPRUNT	INTERÊT	AMORT	ANNUITE	V. NETTE
1	25 000 000	3 750 000	3 707 889	7 457 889	21 292 111
2	21 292 111	3 193 817	4 264 072	7 457 889	17 028 039
3	17 028 039	2 551 206	4 903 683	7 457 889	12 124 356
4	12 124 356	1 818 653	5 639 235	7 457 889	6 485 121
5	6 485 121	972 708	6 485 121	7 457 889	0
<b>TOTAUX</b>		<b>12 289 444</b>	<b>25 000 000</b>	<b>37 289 444</b>	

## 5.5 L'amortissement des immobilisations

Désignation	Valeur d'origine	Durée	Taux	Dotation
Frais d'établissement	500 000	03 ans	33.33%	166 670
Equipements	25 000 000	05 ans	20%	5 000 000
Matériel et mobilier	3 000 000	05 ans	20%	600 000
Installation et d'aménagement	3 000 000	05 ans	20%	600 000
<b>Total</b>	<b>31 500 000</b>			<b>6 366 670</b>

## VI - Plan d'exploitation

### 6.1 Les recettes d'exploitation

#### 6.1.1 Les hypothèses d'estimation des recettes

L'estimation des coûts pour la 1ere année de mise en service du projet se présente comme suit :

N° d'ordre	UNITES DE FORMATION	COÛT DE L'INVESTISSEMENT	NOMBRES D'ELEVES ENVIRON	SERVICES EN QTE * ENVIRON	CHIFFRES D'AFFAIRE ESTIMES**
1	<b>COUTURE</b>	1 586 000 F	10	100	500 000 F
2	<b>ELECTRICITE</b>	480 150 F	10	50	500 000 F
3	<b>PLOMBERIE</b>	669 700 F	05	50	500 000 F
4	<b>PEINTURE</b>	604 500 F	05	50	500 000 F
5	<b>MENUISERIE</b>	1 422 831 F	05	50	500 000 F
6	<b>FROID ET CLIM</b>	3 427 500 F	05	50	500 000 F
7	<b>SOUDURE</b>	5 249 435 F	05	50	500 000 F
8	<b>MECA-AUTO</b>	11 559 884 F	05	100	2 000 000 F
9	<b>MACONNERIE</b>	EN ATTENTE	POUR LA FIN	DU PROJET	
	<b>TOTAL</b>	<b>25 000 000 F</b>	<b>50</b>	<b>500</b>	<b>5 500 000 F</b>

\*Les quantités en moyenne correspondent :

- pour la Couture, de 100 tenues cousues sur l'année
- pour les travaux de bâtiment (Electricité, Plomberie, Peinture, Menuiserie, Froid et Climatisation, soudure métallique), de 50 maisons entretenues sur l'année
- pour la mécanique automobile, de 100 véhicules entretenus sur l'année

\*\*La main d'œuvre moyenne (il s'agit de la main d'œuvre de travail, non compris la matière 1ere, ni les petites fournitures qui restent à la charge du client ou bénéficiaire des prestations) est de 5 000 F l'unité pour la Couture, de 10 000 F l'unité pour les travaux de bâtiment, et de 20 000 F l'unité pour la mécanique).

### 6.1.2 Estimation du chiffre d'affaire prévisionnelle de la 1<sup>ère</sup> année d'exploitation :

Le chiffre d'affaire de la première année d'exploitation peut s'évaluer comme suit :

N°	UNITES DE FORMATION	FORMATION			SERVICES		
		QTE	PU	TOTAL	QTE	PU	TOTAL
1	<b>COUTURE</b>	10	100 000	1 000 000	100	5 000	500 000
2	<b>ELECTRICITE</b>	10	100 000	1 000 000	50	10 000	500 000
3	<b>PLOMBERIE</b>	05	100 000	500 000	50	10 000	500 000
4	<b>PEINTURE</b>	05	100 000	500 000	50	10 000	500 000
5	<b>MENUISERIE</b>	05	100 000	500 000	50	10 000	500 000
6	<b>FROID ET CLIM</b>	05	100 000	500 000	50	10 000	500 000
7	<b>SOUDURE</b>	05	100 000	500 000	50	10 000	500 000
8	<b>MECA-AUTO</b>	05	100 000	500 000	100	20 000	2 000 000
9	<b>MACONNERIE</b>	<i>EN ATTENTE POUR LA FIN DU PROJET</i>					
	<b>TOTAL</b>	<b>50</b>		<b>5 000 000</b>	500		<b>5 500 000</b>

TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRE = 5 000 000 + 5 500 000 = 10 500 000 FCFA

### 6.1.3 Evolution du chiffre d'affaire prévisionnelle sur Cinq ans

Pour ce qui est du nombre d'élèves à former, nous comptons doubler nos prévisions la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> année, et les tripler la 4<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> année. Pour les quantités de services à rendre, ainsi que les chiffres d'affaires attendus, nous comptons passer de 1 la première année d'activité, à 1,5 la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> année, et à 2 la 4<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> année. (Voir tableaux ci-dessous).

#### Estimation du Chiffre d'affaire année 2 et 3

N°	UNITES DE FORMATION	FORMATION			SERVICES		
		QTE	PU	TOTAL	QTE	PU	TOTAL
1	COUTURE	20	150 000	3 000 000	150	5 000	750 000
2	ELECTRICITE	20	150 000	3 000 000	75	10 000	750 000
3	PLOMBERIE	10	150 000	1 500 000	75	10 000	750 000
4	PEINTURE	10	150 000	1 500 000	75	10 000	750 000
5	MENUISERIE	10	150 000	1 500 000	75	10 000	750 000
6	FROID ET CLIM	10	150 000	1 500 000	75	10 000	750 000
7	SOUDURE	10	150 000	1 500 000	75	10 000	750 000
8	MECA-AUTO	10	150 000	1 500 000	150	20 000	3 000 000
9	MACONNERIE						
	<b>TOTAL</b>	<b>100</b>		<b>15 000 000</b>	750		<b>8 250 000</b>

#### Estimation du chiffre d'affaire année 4 et 5

N°	UNITES DE FORMATION	FORMATION			SERVICES		
		QTE	PU	TOTAL	QTE	PU	TOTAL
1	COUTURE	30	200 000	6 000 000	200	5 000	1 000 000
2	ELECTRICITE	30	200 000	6 000 000	100	10 000	1 000 000
3	PLOMBERIE	15	200 000	3 000 000	100	10 000	1 000 000
4	PEINTURE	15	200 000	3 000 000	100	10 000	1 000 000
5	MENUISERIE	15	200 000	3 000 000	100	10 000	1 000 000
6	FROID ET CLIM	15	200 000	3 000 000	100	10 000	1 000 000
7	SOUDURE	15	200 000	3 000 000	100	10 000	1 000 000
8	MECA-AUTO	15	200 000	3 000 000	200	20 000	4 000 000
9	MACONNERIE						
	<b>TOTAL</b>	<b>150</b>		<b>30 000 000</b>	1000		<b>11 000 000</b>

La nature du regroupement de prix s'explique de la manière suivante :

1ere année = année de lancement et de promotion

2<sup>e</sup> année et 3<sup>e</sup> années = années de plines activités et de forte implantation de notre présence dans le secteur.

4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années = années d'expérience et d'impulsion de notre marque de fabrique.

#### Tableau récapitulatif de l'évolution du chiffre d'affaire

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
CA	10 500 000	23 250 000	23 250 000	41 000 000	41 000 000

## 6.2 - Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont été évaluées à l'aide de la nomenclature des prix pratiqués dans le secteur de la formation professionnelle.

Ces charges sont évaluées comme suit :

Poste	Valeur prévisionnelle
Personnel	9 000 000
Loyer	6 000 000
Autres charges d'exploitation	2 000 000
<b>TOTAL (charges comptabilisées d'avance)</b>	<b>17 000 000</b>

## 6.3- Les comptes de résultats prévisionnels

Eléments	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Chiffre d'affaires	10 500 000	23 250 000	23 250 000	41 000 000	41 000 000
Subventions	15 000 000	0	0	0	0
<b>Total recette</b>	<b>25 500 000</b>	<b>23 250 000</b>	<b>23 250 000</b>	<b>41 000 000</b>	<b>41 000 000</b>
Matières et consommables	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Personnel	9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000
Loyer	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
Amortissement de l'emprunt	7 457 889	7 457 889	7 457 889	7 457 889	7 457 889
Amortissement immobilisation	6 366 670	6 366 670	6 366 670	6 200 000	6 200 000
Autres charges d'exploitation	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
<b>Total charges</b>	<b>32 324 559</b>	<b>32 324 559</b>	<b>32 324 559</b>	<b>32 157 889</b>	<b>32 157 889</b>
<b>Excédent brut</b>	<b>-6 824 559</b>	<b>-9 074 559</b>	<b>-9 074 559</b>	<b>8 842 111</b>	<b>8 842 111</b>
<b>Cash - flow</b>	<b>-457 889</b>	<b>-2 707 889</b>	<b>-2707 889</b>	<b>15 042 111</b>	<b>15 042 111</b>

## **VII - Objet de ce document**

Dossier de présentation de projet en vue de la soutenance d'un mémoire de Master en Développement International.

Dossier de présentation de projet au CRADES (Cercle de Recherche et d'Action pour le Développement Social) dont je suis le Président, en vue de la réalisation des OMD à travers les différents projets du groupe.

Dossier de présentation de projet au CEPEC (Convention des Eglises Pentecôtistes et Evangéliques) et son Président le Docteur André CHOUBEU, pour les modalités de partenariat.

Dossier de présentation de projet à la chefferie du village Nyalla et à son chef, pour prise de connaissance et modalités de partenariat.

Dossier de présentation de projet à PAEC (Projet d'Appui à l'Entrepreneuriat Chrétien) et ACIDESA BUSINESS CONSULTANT pour leurs conseils et leurs ingéniering.

Dossier de présentation de projet à la Mairie de l'arrondissement de Douala 3<sup>e</sup> pour son soutien matériel, financier et logistique.

Dossier de présentation de projet à Mr John Axel COUCKE, ingénieur et expert en management des projets, consultant expatrié d'affaires en France, au CANADA, au MAROC et au CAMEROUN, pour ses conseils, son appui et sa participation.

Dossier de demande de financement de projet présenté aux institutions financières (bailleurs de fonds) et aux ONG de bonne volonté

## Conclusion partielle

### Hypothèses (Contraintes : Risques et Menaces, opportunités et attentes)

Après cette étude de faisabilité bien menée nous l'espérons, le plus dur restera à trouver le financement nécessaire au projet, et un lieu propice pour l'implantation du projet, notamment dans le quartier Nyalla et précisément dans la zone dite Pariso. En effet, cette zone bien aménagée et offrant un accès aéré et facile à la réalisation de notre projet, est cependant une zone où les espaces exploitables deviennent très rares et très coûteux. Il ne sera pas aisé d'y trouver un hangar approprié à louer et à subdiviser en compartiment pour les différentes unités de production de notre complexe.

Nous devons en plus de la somme nécessaire pour la constitution de l'ensemble des ateliers composant notre complexe, trouver des sommes tout aussi importantes pour l'implantation proprement dite du projet (frais d'établissement, frais locatifs, frais d'aménagement et installation, frais de fonctionnement ou besoins en fonds de roulement, matériel et mobilier de bureau, stock de matières, fournitures et consommables).

Nous devons trouver des partenaires à la dimension de notre ambition, partageant la même vision, le même désir et la même détermination que nous de voir prospérer ce projet, des partenaires prêts à soutenir et à financer ce projet.

Nous prenons le risque de donner tout ce que nous possédons tant sur le plan matériel et financier que sur le plan moral et intellectuel, pour pouvoir réaliser ce projet, espérant que son démarrage effectif ne se fera pas attendre pendant longtemps.

Les menaces envisageables concernent principalement les coupures intempestives d'électricité, étant donné que nous ne disposons pas au départ d'un groupe électrogène, ainsi que les fréquentes coupures d'eau qui peuvent mettre en mal l'hygiène et la salubrité des locaux et de l'environnement.

Cependant nous croyons à la portée et à l'efficacité de ce projet ambitieux, qui à l'instar du système LMD professionnel en vigueur de nos jours dans les universités, favorisera la professionnalisation des personnes bénéficiant de nos formations, sans leur exiger le niveau universitaire requis, et sans rien amoindrir sur leurs aptitudes pratiques à exercer.

Nous croyons fort enfin, que si la condition de financement est trouvée, rien ne pourra entraver la réussite de ce projet, ni sur le plan infrastructurel, ni sur le plan de la qualité des formations dispensées et des prestations de services rendues, ni sur le plan des résultats attendus.

Notre ambition : être à la fois un expert en développement remarquable, et un agent de développement sérieux et efficace, utile d'abord pour notre communauté, ensuite pour l'humanité toute entière, désireuse de notre soutien et de notre appui au développement.

## CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS

Les OMD en tant que instruments de développement économique et de progrès social donnent les grandes lignes d'accès au développement aux pays pauvres, en mettant un accent sur la gestion transparente, participative, efficace et performante menée par des politiques de bonne gouvernance. Ces nouveaux outils représentent une avancée significative par rapport aux pratiques économiques traditionnelles car ils assurent le lien entre gouvernants et gouvernés et mettent un point d'honneur sur l'aspect social et les droits et libertés des individus sans discrimination aucune.

Le soutien et l'appui des pays développés doivent d'une part, viser à mettre en œuvre des solutions à long terme aux problèmes en aidant les pays en développement à créer les capacités nécessaires pour fournir des solutions durables à leurs problèmes, et d'autre part à agir de manière à ne pas empiéter sur les intérêts et la jouissance de la liberté des habitants de ces pays en développement. A ce propos, les remarques suivantes du Président américain Harry S. Truman faites le 20 Janvier 1949 au sortir de la seconde guerre mondiale restent d'actualité :

*« Nous devons lancer un programme audacieux pour rendre les avantages de nos progrès scientifiques et industriels disponibles pour l'amélioration et la croissance des régions sous-développées. Le vieil impérialisme - l'exploitation à but lucratif étrangère - n'a pas sa place dans nos plans. Ce que nous envisageons est un programme de développement fondé sur le concept de l'utilisation équitable démocratique »*

Plusieurs pays dans le monde ont ainsi adopté ces mesures de développement pour parvenir dans la mesure du possible, à l'atteinte des objectifs du millénaire d'ici l'horizon 2015. Au niveau des pays africains, notamment en Afrique subsaharienne et en particulier en Afrique centrale, on enregistre encore des résultats peu satisfaisants. Les principales causes d'échec citées sont la mauvaise gouvernance, l'absence d'une démocratie réelle, le non respect des contraintes macro-économiques, la faible implication des décideurs et l'absence des appuis financiers durables.

Les expériences tirées des pays africains les plus avancés vers l'atteinte des OMD (Afrique du Sud, Afrique du Nord et autres) permettent de dégager trois principaux enjeux dans la réalisation des OMD dans les pays encore à la traîne y compris au Cameroun : une culture de performance au sein des gouvernants, un système de gestion des finances publiques jugé satisfaisant, un système fiable de gestion de données ou la maîtrise des outils de développement économique et holistique.

Des défis importants sont à relever, pour y parvenir nous faisons les recommandations suivantes :

- La lutte contre la corruption et la gabegie
- L'affirmation d'une volonté politique partagée par l'ensemble des gouvernants
- La gestion efficace des ressources humaines et financières de l'Etat
- L'instauration de la culture de l'obligation de rendre compte et les suivis-évaluations avec à la clé des contrats de performances
- La mise à disposition des structures étatiques, des moyens matériels et financiers suffisants et adaptés

- La traçabilité des données financières des bailleurs de fonds et autres organismes de développement dans le budget du secteur public et leur orientation effective vers les objectifs attendus
- Le renforcement du cadre légal et réglementaire propice au développement
- L'appropriation des mesures de réformes économiques réussies et leur adaptation aux contextes nationaux.
- L'encouragement, le soutien et le financement des projets sociaux et des projets de développement par le secteur privé ou des particuliers
- L'implication des églises dans le processus de développement pour l'aspect holistique
- L'implication de toutes les compétences et l'expertise des spécialistes dans les domaines de développement (économistes, financiers, techniciens et ingénieurs, experts en développement etc.)
- La production et diffusion régulière des informations actualisées et chiffrées

Dans le cadre de la micro-économie, toute initiative de développement doit également être encouragée et soutenue, et nous recommandons des projets mûris, bien ficelés et adaptés aux besoins des communautés étudiées avec l'implication des communauté concernées dans le processus de développement. C'est ce que nous avons fait dans notre communauté d'étude et croyons que les retombés de ce travail à travers la réalisation de notre projet se feront sentir bientôt, et en tant qu'expert en développement, nous nous mettons à la disposition de nos gouvernants et décideurs pour apporter notre modeste contribution à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement dont l'atteinte pour notre pays le Cameroun, pourra se faire à défaut de l'horizon 2015, à l'horizon 2035 comme prévu dans notre DSCE.

# **BIBLIOGRAPHIE**

## **Ouvrages (Fascicules)**

DKU, Manuels de cours (Weeks 1 to 15 and Months 1 to 12)

ONU, Unmillenniumprojet, 2005

Dr André TALLA, Leadership Stratégique, manuel de l'étudiant, DKU 2005

Palladin Projets, Applied Principles of Project Management, Février 2011

GRDR et ECODEN, Guide pratique de montage de projets, Janvier 2007

Gouvernement camerounais, le DSCE, 2010

## **Revues, Articles et Rapports**

Rapport des OMD de l'ONU (2009, 2010, 2011)

Rapport national sur le développement humain 2008/2009, Cameroun : Le défi de la réalisation des OMD

Rapport national de progrès des OMD, année 2010

Rapport de Mémoire Professionnel DESS, Atta Koua Hubert, Université de Cocody, 2010

Eliminer la pauvreté 2015, OMD c'est possible ! (fiche d'information)

Magasine de la Mairie de Douala 3<sup>e</sup>, 1ere édition

## **Sites web**

<http://www.developmentgoals.org/>

<http://go.worldbank.org/DWOYFO6540>

<http://www.capcooperation.org/Documents/OMD.pdf>

<http://www.unmillenniumproject.org/reports/recommendationsFR.htm#3#3>

<http://www.un.org/fr/millenniumgoals/2009report.shtml>

<http://www.un.org/fr/millenniumgoals/report2010.shtml>

<http://www.un.org/fr/millenniumgoals/report2011.shtml>

<http://www.integrationsafrica.org/en/vie-quotidienne/39-generale/1144-realisation-des-omd-lafrique-centrale-tres-loin-de-lobjectif.html>

<http://www.un.org/fr/millenniumgoals/beyond2015.shtml>

<http://www.cameroon-report.com/headlines/423.html>

[http://www.statistics-cameroon.org/downloads/OMD/OMD\\_National\\_2010.pdf](http://www.statistics-cameroon.org/downloads/OMD/OMD_National_2010.pdf)

<http://www.journalducameroun.com/article.php?aid=6465>

[http://www.unmillenniumproject.org/reports/int\\_actionsFR.htm](http://www.unmillenniumproject.org/reports/int_actionsFR.htm)

[www.oecd.org/dev/reperes](http://www.oecd.org/dev/reperes) Repères, n° 72, août 2008

<http://www.un.org/fr/millenniumgoals/poverty.shtml>

<http://www.cm.undp.org/index.php/en/omd-1-eliminer-lextreme-pauvrete-et-la-faim>

[http://www.minepat.gov.cm/attachments/098\\_NEW\\_RNDH\\_Fevrier\\_2010.pdf](http://www.minepat.gov.cm/attachments/098_NEW_RNDH_Fevrier_2010.pdf)

### **Source d'information lors des descentes sur le terrain**

Entretien avec des employés de la Mairie de Douala 3<sup>e</sup>

Entretien avec l'adjoint du sous-préfet de Douala 3<sup>e</sup>

Entretien avec la chargée des centres de formation du MINEFOP

Entretien avec le DGA régional du FNE

Entretien avec le chef de quartier et le chef du village de Nyalla

Entretien avec des leaders d'églises de Douala 3<sup>e</sup>

Entretien avec une ONG de la place (CIADIS\*)

Entretien avec la population de Douala 3<sup>e</sup>

\*Communauté Internationale d'Aide au Développement et à l'Insertion Sociale

# TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	1
LISTE DES TABLEAUX	2
ACRONYMES	3
DEDICACE	4
REMERCIEMENT	5
AVANT PROPOS	6
RESUME / ABSTRACT	7
INTRODUCTION GENERALE-----	8
Contexte de l'étude-----	8
Position du problème-----	8
Objectifs-----	9
Méthodologie-----	9
Plan de l'étude-----	9
CHAPITRE 1 : REVUE DE LA LITTERATURE-----	10
1.1. Présentation des OMD-----	11
1.2. Réalisation à ce jour des OMD-----	18
1.3. Le Cameroun et les OMD : Une évolution moyenne-----	39
1.4. Problématique sur l'efficacité et la réalisation des OMD-----	46
CHAPITRE 2 : ZOOM SUR L'OBJECTIF 1 DES OMD-----	52
2.1. Présentation de l'objectif 1 des OMD-----	53
2.2. Réalisation de l'objectif 1 des OMD-----	54
2.3. Objectif 1 des OMD : cas du Cameroun-----	59
CHAPITRE 3 : REALISATION DE L'OBJECTIF 1 DANS MA COMMUNAUTE-----	73
3.1. Présentation de ma communauté-----	74
3.2. Le charter du projet-----	83
3.3. Le montage du projet (Business Plan) -----	85
CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS-----	110
BIBLIOGRAPHIE	
ANNEXES	